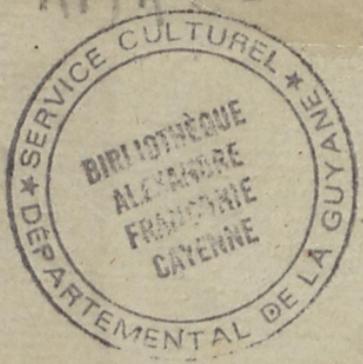


103

80-197
AG

RARE -

950 FL



CONSULTATION
SUR PLACE

CONSULTATION
SUR PLACE

T A B L E A U
D E C A Y E N N E
O U
D E L A G U I A N E F R A N Ç A I S E .



T A B L E A U

D E C A Y E N N E

ou

D E L A C L I M A T F R A N Ç A I S

T A B L E A U D E C A Y E N N E

O U

DE LA GUIANE FRANÇAISE,

CONTENANT des renseignemens exacts sur son climat, ses productions, les naturels du pays, les différentes ressources que l'on y trouve, et le degré de prospérité dont cette Colonie est susceptible.

ON y a joint des Observations nautiques, recueillies par l'Auteur lui-même.

2. 197/AC

GALARD TAR

A P A R I S,

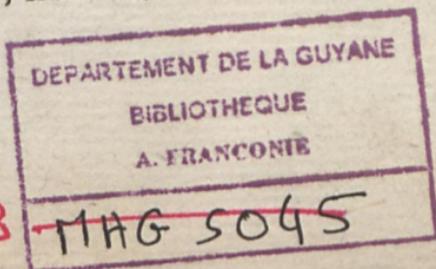
Chez Veuve TILLIARD et Fils, Libraires, 176
Pavée-Saint-André-des-Arcs, N^o. 17.



DE L'IMPRIMERIE DE TESTU, AN VII.

1799

8° 5023



TABLEAU

DES

1870

DE LA COMMUNE DE

COMMUNES DE LA SEINE

DE LA SEINE

1870

A PARIS

DE LA SEINE

DE LA SEINE

DEPARTMENT DE LA SEINE
BUREAU DE LA SEINE
A PARIS

AVANT-PROPOS.

QUOIQUE la Guiane française, qu'on appelle aussi France équinoxiale, et dont *Cayenne* est la Capitale, ou le chef-lieu, ne soit pas plus éloignée de l'Europe, que la plupart de nos autres Colonies de l'Amérique, on paraît s'être donné le mot pour la regarder comme un de ces pays lointains, sur le compte desquels on est, en quelque sorte, dispensé de s'instruire, et dont les navigateurs ont constaté l'existence, sans soulever entièrement le voile qui les dérobe à notre curiosité. Les deux tiers des personnes qui en parlent, n'en ont pas la plus légère notion; elles ne connaissent ni sa température, ni ses productions, ni même la partie du globe où elle est située; et les autres ne s'en sont formé que quelques idées confuses et très-imparfaites. Il est difficile, sans doute, d'assigner les causes de tant d'indifférence sur le compte de la plus intéres-

sante des Colonies, la plus susceptible peut-être, d'arriver à un grand état de prospérité; mais elle n'est que trop réelle, et beaucoup de gens, fort instruits d'ailleurs, la partagent. Il semble que le sort de ce vaste pays, soit de rester tout-à-fait inconnu aux uns, et de ne se montrer aux autres, qu'à travers un nuage épais qui en altère toutes les formes. On se fait un jeu en France, du voyage de Saint-Domingue, ou de la Martinique, et on s'est accoutumé, long-tems avant les circonstances actuelles, à parler avec une sorte d'effroi de celui de *Cayenne*, qui n'est pourtant ni plus long ni plus difficile; il fait même sur notre théâtre, (1) l'objet d'une plaisanterie, que le public accueille toujours favorablement, et qui cesserait d'avoir quelque sel, si *Cayenne* n'était géné-

(1) Le voyage du beau *Léandre* et de *Pierrot*, dans le *Tableau parlant*.

ralement regardée comme un des points les plus inconnus, et les plus reculés de l'Univers, tandis qu'avec un vent un peu favorable, vingt-cinq ou trente jours suffisent pour s'y rendre.

S'il est impossible de justifier une opinion aussi fautive, on pourrait peut-être chercher à l'expliquer un peu. Les Français heureux, vivant au sein de l'abondance et des plaisirs, ne se donnaient pas la peine de prendre des renseignemens sur un pays pauvre, éloigné, dont ils n'entendaient parler qu'à longs intervalles, où ils n'avaient aucun intérêt, et dont ils ne pouvaient pas même songer alors à faire un jour le voyage : on calculait son éloignement, sur le peu de rapports qu'on avait avec lui. La richesse, au contraire, de Saint-Domingue et des autres Colonies, les relations continuelles qu'on y entretenait, les fortunes brillantes qui s'y formaient quelquefois en un clin d'œil, le grand nombre de per-

sonnes qu'on voyait sans cesse, ou en revenir, ou sur le point de s'y rendre, tout concourait à les identifier, pour ainsi dire, avec la Métropole, ou du moins à combler une partie de l'intervalle qui les sépare. La pauvreté de la Guiane lui faisait jouer sur le globe le rôle obscur auquel elle condamne si souvent dans la société.

Mais aujourd'hui que les nouvelles lois françaises y relèguent successivement un grand nombre d'individus, qui tous ont au moins un droit sacré à notre intérêt, le malheur; aujourd'hui que, par une sorte de déférence pour l'opinion publique, qui s'est prononcée contre le sang, le bannissement dans les déserts de la *Guiane* a été substitué aux échafauds de *Robespierre* l'insouciance sur ce pays serait un crime. Quelle que soit la nature ou la gravité des délits qui font encourir la déportation; quelles que puissent être, et l'exagération avec la-

quelle on a chargé le tableau de ce pays, et les opinions politiques de ceux qui s'en entretiennent; l'idée d'un exil éternel sur des plages lointaines et si peu connues; ce malheur qui nous arrache sans retour aux lieux qui nous ont vu naître, a quelque chose de si attendrissant, qu'il n'existe pas une ame sensible, qui puisse se défendre d'une vive et douloureuse émotion.... Et, en effet, qui pourrait voir avec indifférence, des frères, des parens, des amis, de simples concitoyens, s'éloigner à jamais de la terre natale, sans desirer de les suivre, au moins des yeux de la pensée, pour se former une image de leur nouveau séjour, des dangers qu'ils courent de la part du climat, et des ressources que l'auteur de la nature leur réserve sur ces bords étrangers.

C'est pour remplir des vues si touchantes, si dignes de l'humanité, et en même tems pour faire paraître la Guiane française sous son véritable jour, que

l'auteur de cet ouvrage, militaire et homme de lettres à la fois, fait part au public des observations exactes qu'il a recueillies lui-même dans ses différens voyages. Heureux s'il peut acquitter par là la dette de reconnaissance qu'il a contractée jadis envers cette Colonie, en apprenant à la Métropole à en connaître toute l'importance; plus heureux encore, s'il parvient à calmer un peu la douleur de tant de parens désolés, en les entretenant des lieux qui renferment les objets de leur juste tendresse!

T A B L E A U

D E

LA GUIANE FRANÇAISE.

L'UTILITÉ de cet ouvrage, et l'intérêt réel qu'il tire nécessairement de celui du sujet, lui auraient dans tous les temps assuré des droits à un accueil favorable; et s'il est impossible que les circonstances actuelles n'ajoutent pas beaucoup à son prix, je crois pouvoir ajouter sans présomption, que personne, peut-être, n'a été plus heureusement placé pour pouvoir satisfaire la juste curiosité du public. Ce n'est pas sur des mémoires que j'écris, mais d'après mes propres observations faites avec soin, et souvent réitérées pendant un séjour d'environ un an dans la Guiane, et trois différens voyages, dont le principal but était de rectifier les cartes marines, et de fixer les idées du Gouvernement, entouré de doutes, de préventions,

d'incertitudes et de renseignemens contradictoires. Ce sont même les connaissances acquises dans mon premier voyage, et les observations nombreuses que j'avais rassemblées, qui m'ont fait désigner nominativement pour faire partie des deux autres. Je n'userai pas néanmoins de l'espèce de prérogative qu'on s'arroe trop souvent, en donnant au public la relation des expéditions un peu lointaines; je réclame sa confiance entière, en prenant avec lui l'engagement de m'en montrer digne par une scrupuleuse véracité; et pour cela, je m'entendrai rigoureusement à développer aujourd'hui, ce que j'ai consigné alors dans mes journaux, avec les objets sous les yeux et toutes les facilités possibles pour puiser directement dans les meilleures sources.

Etranger à tous les intérêts et à toutes les factions, je m'abstiendrai également et de favoriser, et de heurter aucune opinion politique; mon unique but est de répondre dignement à l'impatience générale, de tirer la Guiane française de l'injuste oubli dans lequel on l'a laissée languir jusqu'à nos jours, de rectifier la faus-

seté des notions qu'on en a généralement ; et d'en étendre le cercle à tous les objets vraiment dignes de fixer l'attention et d'exciter la curiosité. Je m'en rapporte avec confiance pour tout le reste , à la pénétration de mes lecteurs : en ayant soin de leur faire exactement connaître les localités telles qu'elles existent, il ne leur sera pas difficile de deviner, mieux que je ne pourrais le leur dire, ce dont les circonstances particulières où ils se trouvent, peuvent leur faire désirer d'être plus particulièrement instruits.

Il est assez commun d'entendre désigner la partie de la Guiane qui appartient à la France, sous le nom d'île de *Cayenne*, et rien n'est plus propre que cette fausse dénomination, à faire naître et à perpétuer de fausses idées. Sans doute, il existe une île sur laquelle on a bâti la ville de *Cayenne*, qui est le chef-lieu de la Colonie et qui lui donne son nom; mais rien n'annonce cette île aux regards du navigateur qui parcourt la côte. Dans les deux tiers de son contour, elle n'est séparée du continent de l'Amérique que par des rivières qu'on traverse en quelques minutes; elle ne renferme qu'un assez petit

nombre d'habitations, et n'a pas plus de cinq ou six lieues dans son plus grand diamètre. *La Guiane française* au contraire, dont elle fait partie, a une étendue dont on n'a jamais déterminé les limites avec précision dans l'intérieur des terres, et est baignée par la mer dans une longueur de plus de cent lieues de côtes, depuis la rivière du *Cap de nord* (vers le deuxième degré de latitude septentrionale) qui la sépare de la Guiane Portugaise près de l'embouchure du fleuve des Amazones jusqu'à la rivière de *Maroni*, par laquelle elle confine, à l'extrémité opposée, avec la Colonie Hollandaise de *Surinam*.

Pour classer avec plus de clarté et de méthode les divers objets qui vont successivement fixer notre attention, nous allons faire des principaux d'entr'eux, le sujet d'autant de chapitres.

CHAPITRE PREMIER.

De la Guiane en général.

ON donne le nom de *Guiane* à cette partie du continent de l'Amérique méridionale, qui s'étend le long de la mer, depuis la rive gauche du *Maragnon*, ou fleuve des *Amazones*, presque sous la ligne équinoxiale, jusqu'à la rive droite de l'*Orénoque*. Ses limites ne sont pas aussi exactement connues dans l'intérieur des terres, parce que la culture n'ayant pas encore été poussée à une grande distance des côtes, on n'a pas eu intérêt à les fixer avec beaucoup de précision ; mais on est néanmoins assez généralement convenu qu'elle s'étend dans l'intérieur jusqu'au *Rio-Negro*, qui paraît un bras de l'*Orénoque*, et se jette dans le fleuve des *Amazones*. Nous entendrons donc désormais par la dénomination de *Guiane* en général, cet espace immense dont la nature elle-même semble s'être plu à tracer les contours, et qui est compris entre l'*Océan*, le fleuve des *Amazones*, l'*Orénoque* et le *Rio-Negro*.

Nous ne nous occuperons de la Guiane en général que pour dire que ses productions et son climat sont à peu près les mêmes dans toute son étendue, et pour en fixer les divisions principales. Elle est inégalement partagée entre quatre puissances, savoir: le Portugal, qui occupe l'espace d'environ vingt-cinq ou trente lieues, compris entre le fleuve des Amazones et la rivière du *Cap de Nord*; la France, qui s'étend depuis cette dernière rivière jusqu'à celle de *Maroni*; la Hollande, depuis le *Maroni* jusqu'au *Pomaron*; et l'Espagne, depuis ce dernier fleuve jusqu'à l'*Orénoque*. Il n'existe pas de pays sur le globe qui soit arrosé par un nombre aussi prodigieux de rivières, presque toutes assez considérables, et dont plusieurs ont jusqu'à une, deux et trois lieues de large à leur embouchure; il est vrai qu'elles n'apportent pas en général à l'Océan un tribut proportionné à cette fin imposante, et qu'elles la doivent surtout aux marées et à la nature du terrain, extrêmement bas en approchant des côtes, qui leur permet de s'étendre sans rencontrer d'obstacles.

En jettant un coup-d'œil sur la carte, on
est

est frappé de cette multitude de canaux naturels et de leur direction ; ils semblent tous se rapprocher d'un centre commun vers leur source , et diverger , en se rendant à la mer , à peu près comme les branches d'un éventail. Quelle facilité une pareille conformation naturelle ne semble-t-elle pas , au premier coup-d'œil , devoir fournir pour remonter dans l'intérieur , en apporter rapidement et sans frais les productions à la mer , et établir une communication entre ses différentes parties , par le moyen de canaux navigables ! Mais malheureusement un obstacle constant , et qu'on peut regarder comme insurmontable , s'y oppose. Le cours de toutes ces rivières est intercepté par des *sauts* ou *cataractes* , plus ou moins multipliés , plus ou moins considérables , mais qui , dans tous les cas , suspendent entièrement la navigation. Les pirogues légères se tirent alors à terre , on les conduit à force de bras au-dessus de la chute , et l'on continue sa route sur ce niveau supérieur ; mais cette opération , toujours très-pénible pour les embarcations les plus frêles , deviendrait tout-à-fait impraticable pour toute autre espèce de barques ; il faudrait

nécessairement qu'il y en eût un certain nombre sur tous les différens plans que parcourt le fleuve, décharger les denrées ou marchandises qu'elles contiennent à l'approche de chaque *saut*, soit en montant, soit en descendant, et les porter par terre à l'étage supérieur ou inférieur, pour les confier encore à de nouvelles barques, jusqu'à ce qu'un nouvel obstacle de la même nature obligeât de nouveau à la même opération.

Il n'y a que des avantages d'un genre bien particulier qui puissent dédommager des dépenses et des lenteurs d'une navigation pareille, et néanmoins cet inconvénient, déjà si majeur, ne serait-il pas le seul. Il y a plusieurs de ces rivières qu'il suffit de remonter de six ou sept lieues pour rencontrer le premier *saut*, et alors le lit de presque toutes se resserre prodigieusement, et s'embarrasse quelquefois de rochers qui pourraient rendre la navigation difficile et dangereuse. On est tout étonné de trouver à peine la largeur de la *Seine* à *Paris*, à un fleuve, qui, deux heures auparavant, excitait l'admiration par l'étendue et la majesté de son cours. On conçoit aisément que les particuliers se sont

bientôt dégoûtés de ces voyages pénibles, et comme le Gouvernement n'a jamais cherché à les favoriser, il en résulte qu'on a fort peu remonté la plupart des fleuves, et que l'on ne connaît réellement bien de ce vaste pays qu'une lisière plus ou moins étendue le long des côtes.

C'en est assez pour donner une idée de la Guiane en général; passons maintenant à la partie imposante de ce grand tout, qui est l'objet particulier de cet ouvrage, la *Guiane française*.

CHAPITRE I.

De la Guiane française, ou France équinoxiale.

Nous en avons déjà fait exactement connaître les limites dans ce qui précède , et nous ferons un chapitre séparé vers la fin de cet ouvrage, de tout ce qui est relatif à la direction et à la vîtesse des courans, aux vents dominans, aux marées, aux sondes, aux gissemens des côtes, et autres observations nautiques, qui ne sont pas de nature à intéresser également toutes les classes de lecteurs.

Les principales rivières qui l'arrosent, indépendamment de celles du *Cap de Nord* et de *Maroni*, sont celles d'*Oyapock*, d'*Aprouague*, d'*Ouya*, de *Kourou* et de *Sinamari*.

Les Français s'établirent pour la première fois dans la Guiane vers l'an 1635, l'abandonnèrent quelque tems après, y furent remplacés par les Anglais, et s'en remirent en possession vers 1664. Le terrain en est excellent dans beaucoup de parties, les productions en général d'une qualité supérieure, les

moyens de subsistance abondans et variés, l'air plus salubre que dans aucune des îles du vent ou sous le vent, l'étendue bien plus considérable, et si, avec la réunion de tant d'avantages, cette belle Colonie est encore si étrangement reculée de nos jours, c'est uniquement parce qu'elle a toujours été méconnue et privée des encouragemens auxquels plus qu'aucune autre, peut-être, elle avait droit de prétendre. Nous développerons successivement ces différentes vérités, de manière à les mettre dans leur plus grand jour.

Quoique la ville de *Cayenne* soit assez peu de chose par elle-même, et ne paraisse qu'un point en la comparant au reste de la *Guiane*, néanmoins comme c'est la Capitale, et même la seule ville de la Colonie, la résidence du Gouvernement, des tribunaux et de la force militaire, c'est d'elle qu'il paraît naturel de s'occuper d'abord.

La ville de *Cayenne* est située au bord de la mer, par le quatrième degré cinquante-six minutes de latitude nord, et cinquante-quatre degrés quelques minutes de longitude occidentale, sur la rive droite et à l'embouchure de la rivière du même nom,

qui a environ une lieue de large dans cette partie. Elle est petite, ne renferme que des maisons en bois, assez mal construites, est entourée d'un fossé marécageux, et de mauvais remparts qui forment une espèce d'hexagone irrégulier, et dominée par un fort en terre assez imposant par lui-même du côté de la mer, et sur-tout à cause de la nature du fond, qui ne permet qu'aux bâtimens de moyenne grandeur, d'en approcher à la portée du canon.

Il n'y a d'édifices un peu remarquables que le Gouvernement, et la ci-devant maison des Jésuites, qui occupent en entier les deux grandes faces opposées de la place d'armes. Celle-ci offre d'abord, un aspect infiniment agréable pour tout le monde, et d'un genre tout-à-fait neuf pour des Européens; elle est entièrement entourée d'une double rangée d'énormes orangers, dont les fleurs répandent un parfum délicieux, et attirent sans cesse une multitude de Colibris, qui errent de l'un à l'autre, et se balancent au-dessus comme des papillons. La Ville de *Cayenne* ayant reçu dans les derniers tems, un accroissement de population assez consi-

dérable, et son enceinte n'ayant pas permis de l'étendre à proportion, on a bâti dans la *Savane*, ou grande Pelouse, qui n'en est séparée que par la largeur du fossé. Cette nouvelle Ville, déjà plus considérable que la première et qui s'accroît tous les jours, est tirée au cordeau; les rues en sont larges et bien aérées, et l'on y remarque même plusieurs fort belles maisons, qui frappent d'autant plus, que tout, autour d'elles, porte l'empreinte de la pauvreté et de la misère.

Cayenne, Capitale de toute la Colonie, l'est plus particulièrement encore de l'île du même nom, dont elle occupe la partie Nord-ouest, et qui est formée au Nord par la mer, et dans tout le reste de son circuit, par les rivières d'*Ouya*, de *Cayenne*, et d'*Orapu*. Il est difficile d'imaginer, d'après cette définition exacte, pourquoi l'on s'est constamment accordé à distinguer l'île de Cayenne du continent, au point qu'un grand nombre de personnes l'en croient détachée comme celles qui composent les Antilles, tandis qu'elle n'en est séparée que par un simple canal intérieur.

Ce qui distingue plus particulièrement

cette petite île , qui n'a que cinq ou six lieues de longueur sur trois de large , c'est la nature du terrain qui est haut et montagneux , tandis que celui de la presque totalité des côtes de la Guiane est plat , noyé et couvert de *Palétuviers* , espèce de très-grand arbre qui croît dans la mer , et y forme des forêts à une distance assez considérable de ses bords. Les productions de l'île sont les mêmes que celles du continent , mais avec la différence qu'elle est usée , pour ainsi dire , et hors d'état de dédommager le cultivateur de ses avances et de ses travaux , tandis que les terres rapportent un peu plus loin dans une proportion vraiment prodigieuse , et presque inconnue par-tout ailleurs. C'est ce que nous verrons avec quelque détail à l'article de la culture.

C H A P I T R E I I I .

Idée générale, état actuel, et usages particuliers de la Colonie de la Guiane.

QUAND je dis l'état actuel de la Guiane ; je ne prétends parler que de celui où elle se trouvait dans les temps qui ont immédiatement précédé la Révolution , car je n'ai plus été à portée d'y entretenir aucune relation depuis cette époque, et il est trop à craindre que la fausse interprétation qu'on a donnée dans toutes les Colonies, aux décrets relatifs à la liberté des Nègres, n'ait comprimé pour long-temps l'essor qu'elle paraissait enfin à la veille de prendre.

La Guiane est un pays immense, en général d'une grande fertilité, mais dont la nature du terrain, comme nous le développerons dans la suite, exige quelques avances et des travaux considérables, avant de pouvoir espérer d'en rien obtenir ; une erreur générale et long-temps prolongée, que nous ne tarderons pas non plus à faire connaître, sur le choix des terres les plus propres

à la culture , et la funeste issue de quelques entreprises , concertées d'avance de manière à en rendre le succès impossible , ont également concouru à faire porter , et sur son climat , et sur sa fertilité , le jugement le plus faux comme le plus défavorable. De là , la répugnance bien naturelle d'y apporter ses fonds et son industrie ; de là , l'état de médiocrité et d'enfance où nous la voyons.

Sa population de mille ou douze cents blancs tout au plus , sans y comprendre la garnison , était concentrée presque toute entière dans la ville de *Cayenne* , et composée de quelques faibles restes de la funeste expédition de *Kourou* , que nous ne tarderons pas à rappeler à nos lecteurs , de pauvres fugitifs du Canada , et de quelques autres personnages , la plupart très-subalternes , tenant au sol de la Colonie parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'être ailleurs , cultivant pour vivre , tous ou presque tous hors d'état de faire des avances , et en réclamant en vain de la part du Gouvernement. Celui-ci n'attachant aucun prix à la possession de la Guiane , et ne soupçonnant pas même sa valeur , n'y envoya long-temps que des gens

médiocres , qui ne se condamnaient à cette espèce d'exil que pour échapper à l'importunité de leurs créanciers , et plutôt pour réparer les ruines de leur fortune , que pour s'occuper du bien-être et de la prospérité du pays.

Cette poignée de blancs , ayant à peine huit ou neuf mille Nègres à leur disposition ; découragés par l'abandon où on les laissait ; et sentant l'impossibilité de faire jamais de grandes choses avec de pareils moyens , n'osaient pas même s'arrêter à l'idée d'acquérir par leur travail de quoi venir passer leurs vieux jours en Europe , ce qui est la chimère favorite de toutes les Colonies , et d'y faire une petite fortune , dont la perspective peut seule en faire supporter le séjour à des Européens. Ils végétaient dans toute l'étendue du terme. Avec le ciel et un sol tels que ceux de la Guiane , ils ne pouvaient pas avoir d'inquiétudes sur leur subsistance ; ils étaient même sûrs d'être toujours abondamment pourvus de toutes les choses de première nécessité pour la vie. Il leur manquait du vin , de la farine , des vêtemens et quelques autres objets qu'ils étaient obligés de tirer de l'in-

dustrie Européenne , et ils ne cultivaient guères que ce qu'il fallait absolument pour les obtenir en échange de leurs denrées. En conséquence , point , ou presque point d'importations en faveur de la Métropole , et celle-ci , obligée de payer les agens qu'elle y entretenait , en était venue à regarder comme une possession onéreuse , une Colonie dont elle aurait pu faire une de ses branches de richesses les plus importantes.

Les habitans , clair-semés au milieu de vastes déserts , entourés de nègres qui menaçaient plus leur sûreté qu'ils ne pouvaient contribuer à leur aisance ; presque sans communication avec le reste des humains de leur espèce , ne pouvant dans certaines directions se faire jour à travers les *Lianes* (1), et des

(1) Plantes sarmenteuses très-flexibles , dont il y a beaucoup de genres et d'espèces , et qui sont extrêmement multipliées en Amérique : il y en a dont la tige est de la grosseur du bras , quelques-unes s'élèvent le long des plus grands arbres , s'accrochent à une branche , descendent à terre , y prennent de nouveau racine , et recommencent à monter , pour redescendre encore. Elles se serrent et s'entrelacent de manière à former des barrières insurmontables. Les Nègres et les Sauvages s'en servent souvent en guise de cordes , pour leurs pirogues.

massifs de bois vraiment impénétrables, que précédés de nègres, le fer en main, pour leur tracer péniblement la route; ne possédant la plupart, que de mauvaises petites maisons, dépourvues de toutes les commodités de la vie; les habitans, dis-je, n'avaient, dans un pays où il pleut sept ou huit mois de l'année, que l'avantage, si insipide quand il est isolé, et dont on est si peu tenté de jouir quand on est seul, de faire une chère variée et abondante avec le poisson des rivières, et le gibier des forêts. Quelques-uns, renonçant à toute espèce de culture, se contentaient de former de grandes ménageries de bestiaux, qui se nourrissaient et s'élevaient, sans frais comme sans soins, dans d'immenses *Savanes*, ou prairies naturelles: ainsi le découragement et la pauvreté les condamnaient à imiter l'inertie Espagnole dans les plus belles parties de Saint Domingue, de *Porto Rico*, et même de l'île de *Cuba*.

C'est sans doute ici le moment de relever une ineptie récemment répétée dans tous les journaux, et qui annonce, ou une bien profonde ignorance de la part de ceux qui les écrivent, ou une grande idée de celle où ils

supposent le public sur le compte de la Guiane. Il y était dit, dans l'extrait d'une prétendue lettre écrite par quelqu'un des malheureux qui y sont déportés, que deux des objets qui leur manquent, et qu'ils réclament le plus vivement de la part de leurs amis en France, sont de la volaille et des bestiaux ; tandis que, si cette Colonie était moins éloignée, elle pourrait bientôt en approvisionner la France entière.

Il est aisé de conclure d'une partie de ce qui précède, que la mollesse des mœurs et des habitudes qu'on observe généralement entre les Tropiques, et qui est une suite nécessaire de la chaleur du climat, est plus remarquable encore dans la Guiane que partout ailleurs. La toilette des hommes consiste habituellement en un pantalon bien large et une veste de toile, et les femmes passent une grande partie de leur vie dans un hamac. Nulle part, peut-être, on n'est aussi recherché pour cette espèce de meuble, qui est en même tems un objet de luxe, d'ornement et de commodité. Ces hamacs, toujours en coton, ont ordinairement six ou sept pieds de long, sur une largeur à-peu-près pareille,

mais on ne s'apperçoit de leur énorme ampleur que lorsqu'on essaye de s'y coucher. Ils sont soutenus aux deux extrémités par une multitude de petites tresses de coton, tissées en même tems, qui leur font prendre des plis naturels, et se réunissent à chaque bout à une grosse corde de la même matière. Ce sont ces dernières qui supportent tout le poids : on les fixe par de grands crochets aux deux murailles contiguës dans l'angle d'un appartement, et le hamac pend en guirlande dans cet intervalle, comme une véritable escarpolette. J'ai vu des salons dont les quatre coins étaient garnis de hamacs arrangés de la sorte, et s'il y avait quatre femmes, on était à-peu-près sûr qu'ils étaient tous les quatre occupés.

C'est un grand art que celui de tirer de ce meuble tout le parti dont il est susceptible, et on ne peut s'empêcher de rendre aux Créoles de *Cayenne*, la justice de dire qu'elles le possèdent au suprême degré : elles s'y asseyent avec grace, ou plutôt s'y couchent à-demi, et trouvent le moyen de s'y balancer, du mouvement le plus égal et le plus uniforme, pendant des heures entières, grâce

à une jambe négligemment suspendue , qui frappe de tems-en-tems le plancher , presque sans qu'on s'en apperçoive. Ce talent ni ce goût ne sont nullement étrangers aux hommes , et il faut convenir que lorsqu'on en a un peu l'habitude , l'usage du hamac est infiniment agréable ; il y a même des personnes qui y couchent habituellement , et cette espèce de lit a cet avantage , que , quelque position qu'on prenne , toutes les parties du corps sont également soutenues ; c'est ce qui fait qu'on peut y mettre les enfans avec confiance pour essayer leurs petits mouvemens , et qu'ils s'y sentent aidés et encouragés dans leurs moindres efforts. On s'en sert aussi pour aller se promener ou faire des visites , comme cela se pratique aux Antilles , et alors on le fixe à un énorme *bambou* , qui porte par ses deux extrémités sur les épaules de deux grands nègres. On fait de très-beaux hamacs dans la Colonie , mais les plus recherchés viennent de la Colonie Portugaise de *Para* , dans le Brésil , sur la rive droite du fleuve des Amazones. Ces derniers , travaillés en cotons de différentes couleurs , formant différens des-

sins ,

sins, sont ornés de bordures, de glands, de franges, et coûtent jusqu'à 50 écus.

Cette espèce de hamac, est encore d'une grande utilité dans les routes par terre, et cela nous conduit tout naturellement à donner une idée de la manière de voyager dans l'intérieur de la Guiane. Comme le transport des denrées, et la communication habituelle entre les différens cantons, se fait par le moyen de la mer et des rivières, il n'existe de chemins dans aucune partie de la Colonie, à l'exception de la petite île de *Cayenne*. Les points, auxquels ils pourraient aboutir, sont de trop peu d'importance jusqu'à ce jour, et les intervalles, qui les séparent, trop déserts, pour qu'on ait jamais songé à en tracer. On peut néanmoins être obligé de faire quelques voyages dans l'intérieur, par plus d'une cause, indépendamment de celle qui existe presque toujours pendant l'été, l'extrême difficulté de remonter le long de la côte contre l'action combinée du vent et des courants. On se munit alors de tout ce dont on prévoit avoir besoin pendant la route, tant en vivres qu'autrement. Le hamac est toujours, en pareil cas, la pièce importante

de l'expédition, et le tout se dépose dans de grands paniers (1) nommés *Pacarets*, faits dans le pays avec beaucoup d'art. On s'arme en outre d'instrumens tranchants pour triompher des lianes, et autres obstacles de ce genre, de fusils, afin d'être à portée de profiter des rencontres heureuses de quelque bon gibier, ou de quelques oiseaux rares, et la Caravane se met en marche.

Alors, au moyen d'une bonne boussole, et par les conseils de quelques guides, qui n'ont guère que l'avantage d'être un peu mieux orientés, elle se dirige et fait des stations pour prendre ses repas. Comme le calcul de l'auberge ne peut entrer pour rien dans sa détermination, elle s'arrête le soir lorsque la chute du jour approche, ou qu'elle a rencontré de bonne eau, avantage fort com-

(1) Ces paniers, en forme de carré long, dont la destination ordinaire est de garantir de la pluie les objets qu'ils renferment, et qui remplissent parfaitement ce but, sont quelquefois d'une recherche extrême. Ils ont un couvercle de la même matière, dans lequel ils entrent de presque toute leur hauteur, et le tout est formé de deux tissus, appliqués l'un contre l'autre, et séparés par des feuilles de bananier qui font l'effet d'une toile cirée.

mun dans la Guiane, en s'éloignant un peu des côtes. Dès-lors, tout le monde se met à la besogne; les uns pour préparer le petit repas, allumer du feu, dont on éprouve souvent le besoin pendant la nuit dans les forêts, et les autres pour couper des branches, dont on fait, dans un instant, un petit baldaquin, impénétrable à la pluie, au-dessous duquel on accroche le hamac à deux arbres. Près de la mer, il faudrait en outre chercher à se mettre à l'abri des cruelles piquures des insectes; mais on m'a assuré qu'on n'en ressentait plus, lorsqu'on a atteint, ce qu'on appelle, dans le pays, *les grands bois*. Si l'on rencontre une habitation, on est sûr d'y être accueilli de la manière la plus hospitalière et la plus généreuse.

Les habitans de la Guiane, pourraient profiter avec beaucoup d'avantages des ressources que la nature a multipliées autour d'eux pour faire bonne chère. Ils sont en général très-peu recherchés, ou du moins leur genre de recherche est loin de convenir à tout le monde. C'est ce dont on ne tarde pas à s'apercevoir en arrivant à *Cayenne*, et dont on est tout de suite frappé, pour peu

qu'on s'en éloigne pour aller dans les habitations. Par un goût que les Européens ont de la peine à concevoir, mais qui est plus ou moins celui de toutes les Colonies, ils préfèrent le poisson et la viande salée, à ces mêmes objets frais, et font une consommation énorme de salaisons de toute espèce. Cela tient à ce que les organes y sont en général un peu blasés comme dans tous les pays très-chauds, et l'on conçoit combien une pareille habitude doit y ajouter encore; peut-être aussi est-ce une indication de la nature, que cet attrait pour les alimens qui ont moins de tendance à la putridité? Quoi qu'il en soit, ils font un cas particulier de tout ce qui est piquant et fort, et en conséquence ils cultivent différentes espèces de piment, dont quelques-uns sont d'une violence insupportable, et en font un usage continuel dans leur cuisine. Il joue, surtout, un grand rôle dans les soupers, dont le plat de fondation est ordinairement une pimentade, espèce de ragoût de prédilection, qui n'est autre chose que du poisson cuit avec beaucoup d'eau, et ordinairement assaisonné de piment à emporter la bouche. On a néanmoins assez souvent l'at-

tention de servir à part, dans une salière; ces pimens qui ne sont pas plus gros qu'une pistache, et alors chacun en prend un sur son assiette, et le presse plus ou moins fortement selon son goût; la moindre pression suffit pour donner une saveur piquante à la sauce la plus copieuse.

On a de la peine à concilier un goût aussi fortement prononcé pour les salaisons et les épiceries, avec celui presque aussi général parmi les Créoles de *Cayenne*, et surtout chez les femmes, pour la *Cassave*, l'aliment le plus fade dont on puisse se former l'idée. C'est une espèce de grand gâteau rond, de trois lignes d'épaisseur, et uniquement composé de farine de *Manioc*, grossièrement triturée, qu'on fait à peine cuire sur une plaque de métal. Rien n'est plus commun que de voir les Créoles, dans les habitations, ne manger que de la *Cassave* en guise de pain, et la préférer, dans les grands repas à la ville, au pain le plus blanc et le meilleur. C'est, surtout, avec la pimentade, qu'elles lui donnent constamment la préférence. On retrouve d'ailleurs à la Guiane, la plûpart des mets connus dans les autres Colonies, et entr'autres le

Calalou, espèce de ragoût gluant, dont le fruit d'une plante, appelée *Combau*, fait la base.

Un dernier usage, qui ne mériterait pas d'être relevé, s'il ne donnait occasion de parler d'autre chose, se pratique exactement dans tous les repas. Un nègre, armé d'une bouteille de *Tafia*, s'ébranle entre les deux services, fait le tour de la table pour en offrir à tous les convives, et essuye rarement beaucoup de refus. C'est ce qu'on appelle *le coup-du-milieu*. Le *Tafia de Cayenne*, toujours limpide comme de l'eau de roche, est une liqueur fort saine, et susceptible de devenir très-agréable en vieillissant, surtout depuis que l'introduction des plants à épicerie, a appris à le distiler avec de la canelle fraîche.

Le titre de ce chapitre pourrait donner lieu à un grand nombre de développemens et de réflexions nouvelles; mais les uns et les autres se trouveront plus naturellement placés encore dans les paragraphes suivans, et je me hâte de passer à l'article du climat, comme celui qu'on a le plus d'intérêt de connaître, et sur lequel on a généralement les plus fausses idées.

CHAPITRE IV.

Climat de la Guiane.

QUOIQUE le climat de la Guiane, soit incomparablement moins mal-sain que celui de toutes nos autres Colonies de l'Amérique, sans exception, on s'est accoutumé à répéter, sans examen, qu'on y respirait un air pestilentiel, et à en parler comme on pourrait le faire, avec raison, de *Batavia* et des autres parties du globe les plus justement décriées à cet égard. Des faits incontestables serviront à prouver combien cette opinion est exagérée, en même tems que les tristes souvenirs, que nous allons retracer, en expliqueront l'origine et la cause.

On devine assez qu'en parlant de tristes souvenirs, je ne puis avoir en vue que la trop fameuse expédition de *Kourou*, qui eut lieu il y a environ une trentaine d'années, sous le ministère et par les ordres de *M. de Choiseul*. Après avoir totalement délaissé jusqu'alors la Colonie de *Cayenne* et ses habitans, et l'avoir à peine comptée au nombre

des possessions françaises, le Gouvernement parut s'en occuper sérieusement tout-à-coup; mais ce ne fut que pour donner à grands frais d'éclatantes preuves d'une imprévoyance sans exemple, et il l'a abandonnée depuis, en lui attribuant ce qui n'était que l'effet naturel et nécessaire de l'insuffisance de ses mesures, et de la fausseté de ses calculs.

On se décida, à cette époque, à faire de grands efforts en faveur de la Guiane, et l'on destina dix mille hommes à aller peupler ses immenses déserts. Mais au lieu de les faire précéder, comme le simple bon sens l'indiquait, par les objets et les établissemens dont ils auraient le plus pressant besoin à leur arrivée; au lieu de préparer le pays à recevoir un surcroît de population, qui excédait sa population totale; au lieu de consulter les circonstances locales et l'ordre des saisons, le même convoi qui conduisait les dix mille hommes, portait aussi les vivres, les étoffes, les instrumens de culture etc., qui leur étaient destinés, et il arriva à *Kourou*, à douze lieues sous le vent de *Cayenne*, dans le plus fort de la saison des pluies. On trouva un pays inondé et sans ressources; tout y man-

quâit sans exception, jusqu'à des hangards pour tenir lieu de magasins, et l'on en construisit à la hâte, dans lesquels on amoncela pêle-mêle, tous les objets dont les bâtimens étaient chargés. Les étoffes, les farines, les drogues de pharmacie, étaient confondues avec les barils d'huile et de salaisons. La chaleur et l'humidité combinées, amenèrent bientôt la fermentation et la pourriture; les hommes, fatigués par une longue traversée, entassés les uns sur les autres, sans abri contre les intempéries de la saison la plus étrangement pluvieuse, nourris d'alimens corrompus, et bientôt réduits à toutes les horreurs de la famine (1), furent moissonnés par les maladies, d'une manière effrayante. Cette petite armée de nouveaux Colons disparut, pour ainsi dire, dans un clin d'œil; on fut épouvanté en France d'une dépopulation aussi subite, et l'on en conclut que ceux qui

(1) Il y eut un moment où les rats se vendirent jusqu'à 12 sols la pièce, sur les îles du Salut, vis-à-vis *Kourou*; j'ai eu sur cette fatale expédition les détails les plus curieux et les plus authentiques, par des habitans du pays, témoins oculaires, et même par quelques-uns des infortunés échappés au désastre général.

étaient morts de faim et de misère, avaient été les victimes de l'insalubrité du climat. Ce préjugé est encore dans toute sa force; c'est lui qui a perdu la Colonie de *Cayenne*, soit en empêchant le Gouvernement de fixer ses regards sur elle, soit en détournant une foule d'Européens, ou habitans des Antilles, de venir y former des établissemens.

C'est ici le moment de faire bien connaître le climat de la Guiane, de combattre une erreur trop généralement répandue, de répondre par des faits à des accusations vagues qui s'accréditent à force de se répéter, et qui donnent lieu à des préventions toujours funestes pour le pays qui en est l'objet. Je dirai tout, sans partialité, à charge et à décharge; chacun asseoira son jugement ensuite.

On n'y remarque que deux saisons bien distinctes, la saison sèche, et la saison pluvieuse. La première se prolonge ordinairement depuis le commencement du mois de juin jusques vers la fin de septembre, et pendant la plus grande partie de ce temps, il fait des chaleurs très-vives; l'air est presque constamment serein, et à peine tombe-t-il

quelques gouttes d'eau pour rafraîchir et purifier l'atmosphère. Le mois d'octobre ramène insensiblement les pluies, qui sont fréquentes et d'une abondance excessive en décembre, janvier, février et mars, et elles commencent alors à diminuer tous les jours davantage, pour préparer insensiblement le règne de la saison suivante.

Pendant toute la saison pluvieuse, c'est-à-dire, pendant sept ou huit mois de l'année, les chaleurs sont aussi modérées qu'il est possible de l'espérer dans le voisinage de l'Equateur; les Nègres s'y plaignent même quelquefois du froid, et l'on s'y porte, en général, presque aussi bien qu'en Europe. Ce n'est qu'à l'époque où des eaux stagnantes sont desséchées ou corrompues par une longue sécheresse, qu'il se manifeste, pendant environ deux mois et demi, des fièvres qui n'ont rien de contagieux, mais qui exercent toujours quelques ravages. Cette saison répond à l'hivernage des Iles du vent, qui y est aussi l'époque la plus critique; mais elle n'y est pas également marquée par des tremblemens de terre, des ras de marée, et ces ouragans affreux, presque

aussi redoutables aux habitans qu'aux navigateurs; ces tristes phénomènes y sont heureusement inconnus.

M. Laborde (que je crois vivant encore dans le département du Gers), alors médecin du Roi à *Cayenne*, et qui, depuis trente ans, avait successivement parcouru les hôpitaux militaires de toutes les Colonies, et en particulier ceux de Saint-Domingue, m'a assuré que le climat de la Guiane était incomparablement moins destructeur, et indépendamment des autres observations sans nombre qu'il avait été à portée de faire, il en jugeait par le peu de soldats qui périsaient dans la Guiane, en le comparant à la consommation d'hommes, vraiment effrayante, que font habituellement les autres régimens coloniaux. Tous les habitans, parmi lesquels j'ai vu plusieurs octogénaires, m'ont confirmé ce témoignage; les couleurs de la santé y sont presque aussi généralement répandues que la teinte livide, qu'on nomme *teint Patate*, est commune dans nos îles. Enfin, pour dernière preuve irrécusable, c'est qu'après avoir resté sept mois et demi de suite à *Cayenne*, dans mon premier

voyage, sans perdre un seul homme de l'équipage du bâtiment, il nous en mourut une vingtaine dans les quatre mois que nous passâmes immédiatement après dans la baie du *Fort-Royal* à la Martinique. Dans mes deux voyages suivans, où j'ai fait un séjour d'environ quatre mois à *Cayenne*, il ne nous est mort qu'un seul homme, sur un équipage d'environ cent-vingt; et l'on sait néanmoins que c'est dans la classe des matelots et des soldats, que la mort exerce ses plus grands ravages en Amérique, parce qu'avec moins de moyens de se soustraire aux influences funestes du climat ou de les combattre, ils font d'ailleurs tout ce qu'il faut pour en être les premières victimes. Il est vrai aussi qu'on a généralement remarqué entre les tropiques, que l'air qu'on respire sur les bâtimens et dans les rades, est plus sain que celui de la terre.

Le *Tétanos*, cette maladie affreuse qui rend quelquefois les blessures les plus légères si dangereuses en Amérique, et qui conduit rapidement à la mort après avoir fait éprouver les convulsions les plus cruelles, est beaucoup moins fréquente à *Cayenne*.

que dans les autres Colonies. Il en est une autre, connue dans le pays sous le nom de *mal de mâchoire*, qui y exerce, à la vérité, les plus grands ravages, mais elle n'attaque que les enfans, dans les sept, ou au plus tard les neuf premiers jours de leur naissance. En 1788, époque de mon dernier voyage à *Cayenne*, on parvenait assez souvent, en employant certaines précautions, à prévenir ce mal, presque toujours incurable; mais jusqu'à cette époque, il moissonnait près de la moitié de la génération naissante, tant parmi les blancs que chez les gens de couleur.

Comme j'ai pris l'engagement de dire la vérité toute entière, et que l'espèce de partialité dont on pourrait me soupçonner, quand je parle plus favorablement de la Guiane qu'on n'a coutume de le faire, n'est qu'un hommage de justice que je lui rends; je ne dissimulerai pas qu'il y existe une maladie, la plus épouvantable peut-être de toutes, qui paraît lui être particulière; je veux parler de celle qu'on désigne dans le pays sous le nom de *mal rouge*, et à laquelle les médecins ont donné celui d'*Elephantiasis*. Elle attaque également les blancs et les gens

de couleur des deux sexes ; mais heureusement qu'elle est si rare, qu'on compte à peine dans toute la Colonie vingt-cinq ou trente individus à-la-fois qui en soient atteints, et qu'elle ne s'en prend guere qu'à ceux qui l'ont provoquée par leurs excès. Cette maladie a un caractère contagieux, de manière qu'on a pris le parti de reléguer indistinctement tous les malheureux qui en sont affligés, sur l'îlet *la Mère*, situé près de la côte, à trois lieues au-dessus de *Cayenne*. On en a fait le Lazaret de la Colonie, et on leur fournit là de petits terrains à cultiver, et tout ce qui peut adoucir l'horreur de leur sort pendant la quarantaine éternelle qu'ils sont condamnés à y faire. Le *mal rouge* ou *Elephantiasis* est une espèce de lèpre dont les effets sont effrayans, et qu'on regarde comme incurable. Ce que je puis du moins assurer, c'est qu'elle n'est pas toujours héréditaire, car j'ai souvent vu à *Cayenne* une petite négrite, née sur l'îlet *la Mère*, de deux de ces lépreux, et que les médecins avaient jugée parfaitement saine.

La petite vérole, très-commune, et souvent très-destructive dans les autres Colonies, est

entièrement inconnue à *Cayenne* ; on a grand soin de s'informer si elle se trouve par hasard sur les bâtimens qui se présentent pour entrer dans le port ; et pour peu que quelqu'un de l'équipage en fût atteint , le bâtiment serait condamné à faire quarantaine ; c'est-à-dire , que toute communication directe avec la terre lui serait rigoureusement interdite , jusqu'à ce qu'il n'y eût plus aucun danger de répandre la contagion.

L'abondance de la transpiration qui dessèche insensiblement le sang et le prive de ses parties les plus balsamiques , jointe à l'humidité de l'air et à la qualité âcre des alimens dont on fait souvent usage , sont cause qu'il est difficile de faire un long séjour à la *Guiane* , sans être plus ou moins atteint d'affections scorbutiques. Une partie des mêmes causes y rend les dartres fort communes , comme dans toutes nos Colonies d'*A-mérique* ; mais on s'y fait un jeu de cette incommodité , qui , quoique assez fâcheuse par elle-même , a du moins l'avantage d'être une sorte de préservatif contre toute autre espèce de maladie.

En général , pour me résumer en peu de mots ,

mots , le climat de la Guiane , quoique ne pouvant pas se comparer pour la salubrité à celui de la France , est incontestablement moins destructeur que celui de nos autres Colonies d'Amérique , et vaut sur-tout beaucoup mieux que l'idée qu'on en a conçue. Quiconque y mène une vie sobre , et y prend d'ailleurs les petites précautions indispensables quand on habite la Zone Torride , peut espérer d'y fournir une longue carrière ; exempte de grandes infirmités , quelque différente que puisse être la température du pays où il a pris naissance. Les Européens , et sur-tout la multitude de fugitifs du Canada qui ont été y chercher un azile depuis un grand nombre d'années , en fournissent tous les jours la preuve incontestable ; mais je dois ajouter , en même temps , que les uns et les autres n'ont acheté la santé dont ils jouissent ; qu'au prix de maladies , presque toujours nécessaires entre les Tropiques pour parvenir à ce qu'on appelle *s'acclimater* , et pouvoir braver impunément l'action immédiate du soleil , contre laquelle les autres ont toujours besoin de se tenir en garde. Plus ces maladies , auxquelles on n'échappe guères ;

tardent à se manifester , et plus elles sont ordinairement graves et dangereuses.

Il résulte encore de l'exposé fidèle que je viens de mettre sous les yeux de mes lecteurs, que s'il est très-commun de rencontrer dans ses voyages des climats plus dangereux à habiter , il n'en existe pas du moins de plus désagréable , à cause de cette succession de pluie et de chaleurs excessives , qui obligent à se tenir renfermé pendant plus de la moitié de l'année , et qui ne permettent souvent de jouir du reste que par courts intervalles. Il est aisé d'ailleurs de deviner les inconvéniens sans nombre d'une aussi prodigieuse humidité , par la grande tendance de tous les objets de consommation et autres à la moisissure et à la corruption. Les pluies sont cependant bien moins abondantes sur les côtes que dans l'intérieur , et elles diminuent sensiblement à mesure que les défrichemens s'étendent et se multiplient.

CHAPITRE V.

Culture.

Pour rendre cet article plus intelligible ; il est à propos de commencer par donner une idée bien claire de la qualité et de la conformation du pays. Sans parler des *Savanes noyées* qui ne paraissent pas propres à la culture, et d'immenses prairies que la nature semble avoir destinées à l'éducation des bestiaux, il est en général composé de montagnes d'une élévation moyenne, et de vastes plaines qui s'élèvent à peine au-dessus du niveau de la mer : on est convenu de désigner les unes et les autres sous le nom de *terres hautes* et de *terres basses*. Tout semble annoncer que les premières, dont quelques-unes sont néanmoins aujourd'hui assez reculées dans l'intérieur, étaient autrefois baignées par la mer, qui a depuis formé les secondes par ses délaissemens successifs. Les différentes espèces de couches qu'on y remarque distinctement, semblent ne laisser aucun doute à cet égard.

Cette opération , dont la nature fournit plusieurs autres exemples, est plus aisée à expliquer ici que par-tout ailleurs.

Les courans plus ou moins forts, qui règnent continuellement sur toute l'étendue des côtes de la Guiane, soulèvent avec d'autant plus de facilité la vase extrêmement molle qui forme presque par-tout la nature du fond, qu'elle est en général très-près de la surface; c'est au point que les eaux de la mer, toujours très-sales, ressemblent quelquefois à de la boue délayée, et que l'expérience peut seule rassurer les navigateurs sur un spectacle aussi extraordinaire. Dans les parties de la côte garanties par un Cap, ou formant quelques sinuosités, et où, par conséquent les courans ne se font presque point sentir, ces eaux déposent continuellement, et l'on peut concevoir par-là, au bout d'une longue succession d'années, une partie de la formation des terres basses dont je viens de parler.

Mais un moyen plus prompt et plus sensible encore, tient à un phénomène incontestable, dont on est tous les jours témoin sur les côtes de la Guiane; j'ignore s'il y en

a des exemples ailleurs. Il se forme, on ne sait comment, des bancs de vase plus ou moins molle, quelquefois très-petits, et quelquefois de plusieurs lieues d'étendue, qui sont entraînés tout à-la-fois par les courans, et voyagent avec eux. Tantôt cette marche est assez rapide, tantôt elle est à peine sensiblement progressive, et toujours ils finissent par s'arrêter ou se diviser au bout d'un certain temps. Lorsqu'un de ces bancs de vase s'approche très-près de la côte, et s'y échoue, pour ainsi dire, hors de l'atteinte des courans, il y croît presque aussitôt spontanément une multitude de Palétuviers, dont les racines entrelacées consolident le sol, et dès-lors c'est un terrain conquis sans retour sur la mer. C'est ainsi que la partie basse de la côte change sans cesse de configuration, et que tel habitant qui, des fenêtres de sa maison, jouissait sans obstacle, il y a trois ans, du spectacle de la mer, s'en trouve séparé aujourd'hui par une forêt.

Revenons à la culture de la Guiane. Ses premiers Colons, effrayés de l'énorme abondance des pluies et de l'état des *terres basses*, toujours très-humides et quelquefois entière-

ment submergées , se décidèrent tous à aller chercher sur les montagnes ou *terres hautes* , un abri contre cette espèce de déluge périodique. La beauté des arbres dont elles étaient revêtues , leur parut un indice certain de la vigueur de la végétation et des récoltes abondantes dont la nature récompenserait leurs travaux ; et sans autre examen , on porta le fer et le feu dans toutes ces forêts antiques , ornement inutile dans un pays , où , loin d'éprouver , comme dans une partie de l'Europe , la crainte de manquer de bois , le bois est toujours le premier obstacle qu'il faut vaincre pour obtenir quelque chose de la terre. L'on essaya successivement de tous les divers genres de productions , et le succès ne trompa jamais les espérances que pour les surpasser. Les premières récoltes offrirent la perspective assurée de la fortune la plus brillante et la plus rapide : on commença à se croire réellement dans ce fameux pays de *el Dorado* , que des descriptions pompeuses plaçaient dans la Guiane , et à ajouter foi aux agréables mensonges qu'on s'était plu à débiter sur son compte.

Rien ne put faire revenir d'une erreur si

funeste pendant les deux ou trois premières années, parce que l'on aime toujours à se persuader ce que l'on désire, et que tout concourait à entretenir les illusions ; mais bientôt après, la diminution constante et rapide des récoltes vint apporter la trop cruelle certitude que tant de belles espérances n'étaient qu'un rêve. Sans doute que ces terres étaient fertiles, lorsque engraisées par la chute habituelle des feuilles des arbres, elles étaient en outre retenues par leurs racines ; mais dès qu'on les eut dépouillées de cette parure, qui faisait en même temps leur soutien, et qu'on en eut effleuré la surface, les pluies les entraînent rapidement dans la plaine, et il ne resta plus qu'un sol usé et appauvri, qui continua de suffire abondamment aux besoins de ses propriétaires, mais qui ne leur permit plus de se bercer des chimères qu'ils avaient trop légèrement conçues. Attachés à leurs établissemens par des travaux pénibles et des avances considérables qui avaient dérangé leurs affaires, ils ne songeaient cependant pas à les abandonner. Lorsqu'une partie de leur terrain était entièrement épuisée, ils se contentaient

de faire quelques nouveaux défrichemens dans le voisinage, et de réparer un peu, à force de travail et de constance, les funestes effets de leurs faux calculs. C'est ainsi que la Guiane française a végété un temps infini dans un état de misère, dont il semble qu'elle était enfin sur le point de sortir.

La Colonie de *Surinam*, qui est contiguë à celle de *Cayenne*, et dont le climat et le terrain sont parfaitement les mêmes, partagea aussi un instant l'erreur des terres hautes, mais elle eut le bon esprit de la reconnaître à temps et de l'abandonner. Les Hollandais, accoutumés à opposer des digues à l'Océan, et à lutter sans cesse contre les eaux en Europe, ne craignirent pas de les combattre en Amérique, et le firent avec un succès merveilleux et les moyens les plus simples. Ces terres vierges, formées par les sédimens que la mer et les fleuves y ont successivement déposés depuis le commencement du monde, et enrichies de toutes les pertes des terres hautes, les ont dédommagés au centuple de leurs travaux, et ont rapidement conduit cette Colonie au plus brillant état de prospérité.

Il y avait long-temps que les habitans de *Cayenne* en étaient témoins, sans songer que la nature n'attendait d'eux que les mêmes efforts pour les couronner des mêmes succès; mais ce long état de médiocrité, qui est la misère et la mort des Colonies, avait ôté aux ames tout leur ressort; et là, comme ailleurs, l'empire de l'habitude triomphait du témoignage de la raison et de l'évidence.

A la fin de la dernière guerre, le Baron de *Bessner*, Allemand, Gouverneur de la Guiane française, sollicité par les instances et le témoignage d'un petit nombre d'habitans instruits, résolut de tout mettre en œuvre pour tirer ce beau pays de sa mortelle léthargie (1); et il fit un voyage chez les Hollandais

(1) Je connais trop bien la part qu'ont eu d'autres personnes à cette heureuse révolution dans la culture de la Guiane, pour avoir l'injustice d'en attribuer exclusivement la gloire au Baron de *Bessner*. S'il a eu une bonne volonté agissante, personne ne sait mieux que moi, combien et par qui il a été fortement secondé; mais l'hommage que je rends à sa mémoire, n'en est pas moins parfaitement juste, et je n'ai pas cru devoir mettre sous les yeux du public plusieurs noms, d'ailleurs recommandables; mais qui ne sont jamais parvenus jusqu'à lui.

de *Surinam*, à peu près dans les mêmes vues qui conduisirent *Pierre I^{er}*. dans leurs chantiers en Europe. Il parcourut les habitations, prit les divers renseignemens nécessaires, et plus sûr que jamais, que toutes les circonstances locales étaient les mêmes, il ramena à *Cayenne* un Suisse, ingénieur agraire, nommé *Guisan*, homme instruit, qui connaissait à fond le dessèchement et la culture des terres basses, et était en outre doué de cette probité scrupuleuse, qui devient si rare dans notre Zone tempérée, et qui est presque sans exemple entre les Tropiques.

Tous les intérêts du Gouvernement et ses ateliers de Nègres lui furent confiés. L'on choisit la belle rivière d'*Aprouague*, à douze ou quinze lieues au vent de *Cayenne*, pour faire l'essai des défrichemens de *Surinam*, au compte du Roi, du gouverneur et de l'intendant; et M. *Guisan*, qui jouissait au plus haut degré de l'estime générale, voulant donner aux habitans une preuve éclatante de sa confiance dans les terres basses, y plaça lui-même la plus grande partie de sa fortune. On forma différens *abbatis*, entourés de larges fossés de dessèchement, dans

lesquels venaient se dégorger les autres fossés plus petits qui parcouraient le terrain dans tous les sens; et par le moyen d'écluses d'un mécanisme simple et ingénieux, auxquelles on donnait le nom modeste de *coffres*, les eaux qui se rassemblaient par un suintement insensible, pendant une marée, s'écoulaient d'elles-mêmes dans la rivière, à la marée suivante. Bientôt les terres furent susceptibles de culture, et on ne perdit pas un moment pour faire des essais de tous les genres.

Après avoir parcouru tout ce canton-là avec les fondateurs; après avoir vu naître ces premiers établissemens, où l'on découvrait avec une douce satisfaction le berceau d'une Colonie florissante, j'ai été étonné quelques années après (en 1787 et 1788), de leur accroissement rapide. Plus d'une vingtaine d'habitans y avaient construit des maisons et transporté leurs ateliers: l'évidence avait ramené les uns, et fortement ébranlé les autres; le discrédit des terres hautes avait fait de grands progrès. On pouvait regarder le préjugé comme vaincu; de toutes parts on s'empressait à l'envi de demander des concessions

que l'on accordait gratuitement, et auxquelles le gouvernement attachait en outre de grands avantages. Une sucrerie que la marée fait aller, et qui est, je crois, le plus bel établissement de ce genre, qui existe en Amérique, était déjà en pleine activité. Toutes les productions prospéraient également; le commerce, encouragé par la perspective prochaine du gain, et voyant enfin une hypothèque assurée, commençait à faire des avances aux habitans; les étrangers, profitant de la franchise du port, y apportaient des esclaves à bas prix; la Colonie entière était dans une espèce d'enthousiasme et d'ivresse, et cette fois on pouvait s'y livrer avec confiance, parce que l'exemple de *Surinam* était là pour servir de garant. Enfin, pour comble de bonheur, et contre toute attente, sur des terres nouvellement desséchées, jamais dans aucune partie de la Guiane, les habitans et les nègres ne s'étaient mieux portés.

Il est important de remarquer ici, de peur qu'après être revenu de ses préventions, l'imagination ne vienne à s'élancer, en sens contraire, au-delà des bornes de la vérité, qu'il y a réellement une très-vaste étendue de ces

bonnes terres basses , assez pour satisfaire , bien long-tems encore , à tous les desirs , à toutes les demandes ; mais que ce n'est cependant pas , à beaucoup près , la plus grande portion de la Colonie. Il n'est pas moins essentiel non plus , de recommander de se tenir bien en garde contre ce petit coin du tableau , trop séduisant pour ne pas altérer le jugement qu'on porterait sur l'ensemble. Tout ce qui n'est pas la rivière d'*Aprouague* , ressemble encore , à faire peur , au portrait que j'en ai tracé dans le troisième chapitre. Les habitans , qui auraient le plus d'énergie , et qui sont le plus convaincus des avantages qu'ils trouveraient à s'y transporter , n'en ont pas les moyens. Ils savent que les plantations qu'ils exploitent sont usées , ou ne tarderont pas à l'être ; que leur culture est vicieuse ; qu'en dépit de leurs travaux et de leurs soins , toute espérance de fortune leur est interdite ; mais enfin ils vivent , et ne sont pas en état d'abandonner le sol qui les nourrit , pour aller s'établir sur celui qui les enrichirait. Indépendamment des nègres qui leur manquent , il y a entre les deux un intervalle de *non-valeur* qu'ils sont dans

l'impuissance de franchir, et cet état se prolongera jusqu'à ce que le Gouvernement, libre de soins plus pressans, et surtout plus éclairé sur ses véritables intérêts, songe enfin à leur tendre une main secourable. On peut faire beaucoup dans la Guiane avec des moyens bornés; mais comme toute industrie, qui n'est pas celle de la culture, y est absolument nulle, c'est de tous les pays celui où il est le plus impossible d'être et de faire quelque chose avec rien.

On s'occupait déjà, à l'époque dont je viens de parler, de choisir un emplacement sur les bords de la rivière d'*Aprouague*, pour y construire une ville; et la partie de la rive gauche, située à deux ou trois lieues de son embouchure, paraissait réunir les localités les plus favorables. On comptait y former un port où auraient abordé toutes les barques chargées de denrées, et des magasins destinés à les contenir.

Mais on regrettait avec raison, que le peu de profondeur de cette rivière, en apparence si considérable, ne permît pas aux navires du commerce de la remonter, et de venir mouiller devant l'établissement. Cela n'est

guère praticable que pour les goëlettes, et autres bâtimens de cette espèce, qui ne tirent pas plus de six ou sept pieds d'eau, et c'est ceux-là que l'on aurait employé au transport des denrées jusqu'à bord des navires mouillés sur la côte, à une lieue de l'embouchure.

Le bâtiment de guerre, sur lequel j'étais dans mon premier voyage, et qui tirait environ neuf pieds d'eau, voulut donner l'exemple de remonter la rivière d'*Aprouague*, et il le fit avec un plein succès dans les grandes marées, jusqu'à quatre lieues de l'embouchure, en laissant à droite les deux grandes îles qui partagent son cours. On rencontre dans cette partie, où une petite rivière vient se jeter, un espace beaucoup plus profond, qui forme une espèce de port. Arrivés là, nous tirâmes, en réjouissance, plusieurs salves d'artillerie qui firent retentir pour la première fois, sans doute, les paisibles forêts d'alentour; mais le peu d'eau que nous trouvâmes dans toute notre navigation pour y parvenir, annonce assez qu'il y a peu d'utilité à se promettre de cette tentative. Quelle différence, sous ce rapport, avec le superbe fleuve de *Surinam*, que les frégates, et même

les vaisseaux de 50 canons , remontent , en louvoyant , jusqu'à environ trois lieues de l'embouchure , et où j'ai vu les plus grosses flûtes hollandaises , rassemblées en grand nombre devant les magasins de *Panama-ribo* , à trois lieues plus loin encore. L'air d'opulence de cette ville , annonce dignement la superbe Colonie dont elle est la Capitale.

J'ai eu occasion de parler dans cet article des abattis , et j'y reviens pour donner une idée de la manière dont on procède , dans ce pays-là , au premier défrichement des terres basses qu'on veut mettre en culture.

On a ordinairement soin de ne demander des concessions que le long des rivières , tant parce que les terres , qui les bordent , sont presque toujours les meilleures , qu'à cause des facilités inappréciables qu'elles procurent pour le transport des denrées. En accordant la concession , on fixe avec précision la longueur de celle des faces qui est baignée par la rivière , de même que sa profondeur en s'éloignant des bords , et cette étendue totale , entièrement couverte de bois , est toujours beaucoup plus considérable que celle qu'on est en état de mettre en valeur , du moins

moins en débutant. On commence donc par choisir une certaine quantité de terrain, bordé par la rivière, et on creuse tout au tour, sur les trois autres faces, un large fossé ou canal qui vient y aboutir aux deux extrémités. Cette première opération suffit pour faire écouler les eaux de l'espace, compris dans cette enceinte, et pouvoir procéder à l'*abbatis*, qui consiste tout simplement à abbatre tous les arbres dont le terrain est couvert.

On choisit ordinairement pour cette opération les premiers beaux jours vers le déclin de la saison des pluies. On coupe sans pitié, à différentes hauteurs, ces forêts antiques qui seraient d'un prix incalculable en Europe, et à peine a-t-on quelquefois soin d'en retirer les plus beaux bois de marqueterie. Trois ou quatre mois après, lorsque la sécheresse et l'ardeur du soleil ont suffisamment desséché tous ces arbres, on n'attend plus qu'une *brise* (1) un peu forte; on met le feu à une des extrémités, et bientôt les flammes s'étendent de toutes parts, débarrassent le terrain, en même tems qu'elles lui procurent, en

(1) C'est le nom qu'on donne au vent dans les Colonies.

abondance, l'engrais le plus précieux. Il ne reste plus alors qu'une dernière opération assez pénible, mais que l'on ne fait jamais que très-superficiellement, celle d'extirper les racines, avant que de confier à la terre les productions qu'on lui destine.

C H A P I T R E V I.

Des Indiens ou Sauvages.

MAINTENANT que nous nous sommes formé une idée générale de la Guiane , il paraît convenable , avant de chercher à la mieux connaître , de nous occuper de celle de ses productions qui a le plus de droits à notre intérêt , c'est l'homme que je veux dire , car il n'en est pas de ce pays , ainsi que de la plupart des autres Colonies , dont les Européens ont successivement dépouillé et détruit les premiers habitans. Comme quelques peuplades peu nombreuses , et très-pacifiques , n'ont pas pu leur porter ombrage sur ce vaste continent , on y retrouve encore les naturels du pays , qu'on traite en général fort bien , et avec lesquels on vit constamment dans la meilleure intelligence. On n'a pas même cherché à porter la plus légère atteinte à leur liberté , et en cela on a eu tout le mérite de la justice et de la modération , car ils étaient absolument incapables de la défendre , autrement que par la fuite dans l'intérieur des ter-

res ; mais cette fuite , elle-même , eût été un malheur sous plus d'un rapport.

Les Colons leur donnent , presque indifféremment , le nom d'*Indiens* ou de *Sauvages* , et ce dernier ne peut leur convenir , qu'autant qu'on l'emploie à désigner des hommes simples , non civilisés , et vivant presque dans l'état primitif de nature. Ce sont d'ailleurs les êtres les plus doux qu'il soit possible de rencontrer , mais à la vérité de ce genre de douceur dont on ne sait gré à personne , parce qu'il semble plutôt tenir à la mollesse de l'ame , qu'à une heureuse qualité du caractère.

Que ceux qui doutent encore de l'influence du climat sur les hommes , comparent les naturels du Canada et de tout le Nord de l'Amérique avec ceux de la Guiane ; qu'ils rapprochent l'énergie , l'activité et le grand caractère des premiers , de l'apathique insouciance , de la pusillanimité , de la stupidité des seconds , et qu'ils cherchent ensuite une autre cause suffisante pour expliquer des effets si contraires. Sachons cependant quelque gré aux naturels de la Guiane , de ce grand fond de bonté qui les caractérise. Il faut en géné-

ral si peu d'esprit et de moyens pour être méchant.

Leur peau est de couleur de cuivre rouge, et ils donnent un nouveau lustre à cette teinte naturelle, en se barbouillant tout le corps de *Roucou*, ce qui leur communique un fumet peu agréable. Cette opération, qu'ils font également subir à leurs hamacs, et à tous les meubles qui leur appartiennent, a évidemment eu, dans le principe, un objet utile, car elle a le grand avantage de les mettre à l'abri de la piquûre des insectes, que l'odeur du *Roucou* éloigne; mais elle est devenue depuis une affaire de goût et d'ornement. C'est ainsi, selon toutes les apparences, qu'en observant rapidement les mœurs des peuplades sauvages, nous n'apercevons souvent que des usages bizarres, là où un examen plus réfléchi nous ferait, peut-être, découvrir un but d'utilité, que les localités indiquent et justifient.

Ils sont d'une taille médiocre, d'une figure assez insignifiante, d'une complexion peu nerveuse, et ont cet embonpoint, et ces formes arondies qu'on remarque ordinairement chez les femmes. De longs cheveux flottans,

très-noirs, nullement crépus, et rudes au toucher, presque comme du crin, couvrent souvent la nudité de leurs épaules, et quelquefois ils en forment une espèce de queue avec de la ficelle. Quand ils viennent à *Cayenne*, où ils sont toujours très-bien accueillis, leur toilette, pour la Capitale, consiste en une longue chemise de toile, ou d'espèce de coutil, appelé *Ginga* (1), à laquelle quelques-uns joignent une culotte, mais c'est un luxe assez rare. Les femmes portent des colliers et des bracelets, faits avec ces petits grains de verre de différentes couleurs, qu'on nomme *Rasade*; et un de leurs principaux ornemens, consiste à se serrer fortement, avec des bandelettes d'étoffe rouge, au-dessus et au-dessous du gras de la jambe, qui ne leur paraît jamais si beau que quand il est bien tendu, bien luisant, et qu'il forme un gros bourelet. Dans les rues de *Cayenne*, pour avoir l'air de se conformer un peu à nos usages, elles

(1) Quelques peuplades Indiennes, un peu éloignées des côtes, portent dans certaines circonstances d'apparat, des habillemens et des bonnets d'une grande recherche, en plume de la plus rare beauté. J'ai vu plusieurs de ces parures, qui sont toujours d'un assez grand prix.

mettent un petit jupon de toile, mais sans bas, ni souliers, ni chemise; et dans toutes les autres circonstances, les deux sexes n'ont de vêtement que ce qui est rigoureusement nécessaire pour avoir l'air de rendre un hommage à la pudeur. On jugera combien il est équivoque, quand on saura qu'il consiste; uniquement pour les femmes, en un petit tablier de *Rassade*, de la forme d'un trapèze, d'environ 8 ou 9 pouces de hauteur, sur 4 ou 5 à sa base supérieure, et le double tout au plus par en bas. Ce petit tablier s'appelle *Kouyou*, et est ordinairement travaillé avec beaucoup de soin; on n'en apperçoit par derrière que le petit cordon qui le fixe autour de la ceinture.

J'ai vu quelques-unes de ces femmes qui avaient jusqu'à trois épingles passées en dedans de la lèvre inférieure, de manière à y être retenue par la tête, et que la presque totalité ressortait en dehors. Je n'ai jamais pu bien découvrir quel était le véritable motif de ces beautés *piquantes*, dans le sens le plus littéral; on m'a alternativement assuré que c'était un remède et un objet d'ornement, et cela paraît si peu propre à remplir l'une ou

l'autre de ces destinations, qu'on ne sait guère qu'en croire.

Dans les cas douteux de ce genre, ce n'est pas auprès des hommes qu'il faudrait aller chercher des renseignemens plus exacts, car ces Messieurs sont d'une jalousie excessive, et c'est même dans cette passion que toute leur énergie paraît concentrée; c'est au point qu'on assure que, pour peu qu'on leur en donnât de justes sujets, ils oublieraient et leur douceur et leur timidité naturelle, pour en tirer une vengeance éclatante. Il est certain du moins qu'on ne parle jamais à leurs femmes, et que la première chose qu'on recommande aux Européens, que la curiosité conduit au milieu d'eux, est de n'avoir pas l'air de faire attention à elles. Rien ne semble mieux prouver que la jalousie tient plutôt à la justice involontaire qu'on se rend, qu'au prix qu'on attache à la personne qui en est l'objet; car ces petits Sultans traitent leurs femmes avec beaucoup d'indifférence, de dureté et de mépris. A l'exception de la pêche et de la chasse, elles sont chargées de tous les soins, et de tous les travaux quelconques. Dans les voyages, et il leur

arrive fréquemment d'en faire, elles succombent sous le poids de leurs enfans, du hamac, et des petits ustensiles du ménage, tandis que l'homme, sans aucun autre fardeau que son arc et ses flèches, marche seul en silence, à quelques pas en avant, avec une dignité risible. Les habitans de l'intérieur, et les Commandans des postes militaires, dans les différentes parties de la Colonie, m'ont assuré que le sujet de mécontentement le plus frivole, et quelquefois un simple caprice, suffisaient pour les engager à aller s'établir ailleurs, ou leur faire entreprendre des voyages de 20 à 25 lieues, uniquement pour aller porter leurs plaintes.

La population totale de ces hommes de la nature, est peu considérable, et il est rare qu'ils arrivent à un âge avancé. Chaque petite peuplade a son Chef à part, et l'on avait imaginé, sous le règne de Louis XV, de les distinguer par quelques décorations extérieures. Elles consistaient en un habit bleu galonné en or, qui ressemblait assez à l'uniforme des officiers généraux; une canne à grosse-pomme d'argent, presque comme celle des tambours majors, et une médaille du

même métal , représentant le buste du Roi , qu'ils portaient sur la poitrine. Je les ai vus plusieurs fois à *Cayenne* dans ce brillant équipage , les cheveux étalés ou attachés avec une ficelle , et sans bas ni souliers. Au reste , ces Chefs ne s'enorgueillissaient ni de leur autorité , ni de la magnificence de leur costume. Un d'entr'eux s'était chargé de m'apprendre à tirer de l'arc , et le coup du tafia , qui terminait la leçon , le charmait comme le dernier de ses sujets.

Le desir de vendre quelques objets , et d'en employer le produit à faire quelques petites emplettes , les conduit souvent à *Cayenne* , avec leurs femmes et leurs enfans , et ils y viennent sans nulle sorte de défiance , comme ils n'en inspirent aucune. Il y a même en dehors de la porte de la ville , du côté de la rivière , un hangard (1) qui leur est spécia-

(1) Pendant la journée , tout s'y passe ordinairement fort bien ; mais vers le soir , époque où le tafia brouille les têtes , il n'est pas très-rare de voir des menaces , des querelles , et quelquefois , même , des batailles entr'eux. Quand cela devenait trop sérieux , un Caporal et deux ou trois fusiliers venaient prendre les plus ardents , et les conduisaient en prison ; ils étaient relâchés dès le

lement destiné, et où ils vont pendre leurs hamacs et s'établir en arrivant. Ce hangard, qui n'est autre chose que quelques poteaux surmontés d'un petit toit, et d'ailleurs ouvert à tous les vents, suffit à leurs besoins, et peut faire juger à quoi ils se réduisent dans l'état de nature. C'est là, que ceux qui ne sont pas à portée d'aller les voir dans leurs petits villages ou *Carbets*, peuvent à loisir observer leurs mœurs, leurs habitudes, car ils trouvent tout simple, qu'on vienne visiter leur petit établissement, et ne se dérangent pour personne. On peut même ordinairement s'entretenir avec eux, parce qu'à cause de leurs fréquens rapports avec les habitations, il y en a presque toujours quelques-uns qui parlent un français corrompu qu'on parvient à entendre. Ils tutoient toujours, et donnent indifféremment à tout le monde, le titre de

soir même, ou au plus tard le lendemain, et cette petite police correctionnelle ne nuisait en rien à la très bonne harmonie. Il est sans exemple qu'en pareil cas ils aient jamais essayé d'opposer de la résistance, tant ils sont naturellement pusillanimes, et tant est grande aussi l'idée qu'ils ont conçue de la supériorité des blancs.

Banarè, qui dans leur langue veut dire *mon ami*, et qu'on leur rend également en causant avec eux. Il n'est pas rare de rencontrer des habitans et des nègres qui parlent leur langage; et l'on en trouvera un vocabulaire abrégé dans le petit ouvrage, détestable d'ailleurs, fait par un M. de *Préfontaine*, et intitulé, *Maison rustique de Cayenne*.

J'ai eu occasion de dire en passant, que les naturels de la Guiane étaient d'une stupidité extrême, et la preuve la plus certaine, peut-être qu'on pourrait en apporter, c'est que le spectacle des merveilles de la nature n'a pas suffi pour les conduire jusqu'à l'idée de son auteur. On ne retrouve pas même chez eux la plus légère trace de ces cultes d'idolâtrie, qui supposent, du moins, un certain concours de réflexions et de sentimens, et qui, pour être le tribut de l'erreur, ne laissent pas de pouvoir être regardés, de la part de ces hommes simples, comme un hommage d'admiration et de reconnaissance pour l'Être suprême. Leur existence, à cet égard, diffère peu de celle des animaux; ils vivent, ou plutôt ils végètent

sans songer jamais à sortir du cercle étroit; que leurs habitudes et leurs besoins ont tracé autour d'eux.

Ils sont d'une paresse et d'une nonchalance extrême. Tous leurs travaux se bornent à la culture de quelques pieds de *Roucou*, pour en enduire leur personne, et la plupart de leurs ustensiles; d'un peu de coton pour faire leurs hamacs, et arranger leur flèche; et de la très-petite quantité de *Manioc*, ou d'*Igname*, dont ils ont besoin pour leur nourriture. Sans autre prévoyance pour l'avenir, ils se couchent dans leurs hamacs dès qu'ils ont mangé, tirent, d'une espèce de flûte (1) faite avec un morceau de bambou, des sons aigres et discordans, qui finissent par les endormir, et ne sortent souvent de leur engourdissement, que lorsque la faim les détermine à s'armer de leur arc, pour aller à la pêche ou à la chasse. Leurs besoins et leurs desirs sont si bornés,

(1) Cette flûte n'a qu'un seul trou énorme qu'ils recouvrent avec la main droite, et il est impossible d'en tirer aucun parti; c'est un instrument bruyant, mais nullement harmonieux.

et la nature leur donne tant de facilités pour les satisfaire, qu'ils se livrent à toute l'indolence, à laquelle les climats chauds sollicitent. L'homme a besoin d'être stimulé par quelque aiguillon; et déjà l'expérience prouve que, depuis qu'on leur a fait connaître de nouveaux besoins, en leur procurant de nouvelles jouissances, on en tire un parti dont ils ne paraissaient pas d'abord susceptibles.

Cette belle indifférence, qu'on remarque en eux, disparaît néanmoins devant le tafia, et toute espèce de liqueurs fortes qu'ils aiment passionément; avec cet appât, on est sûr de leur faire faire tout ce qu'on veut. Comme ils n'ont pas le moyen de s'en procurer habituellement, ils y suppléent et s'enivrent avec des boissons fermentées de leur composition; la plus ordinaire est le *Wicou* dont le *Manioc* fait la base, et qui a un goût détestable. Indépendamment de leurs fréquentes orgies particulières, il y en a de générales dans les *Carbets*, où l'on trouve toujours un grand hangard destiné à cet usage. On m'a assuré qu'elles duraient quelquefois plusieurs jours. Ils s'asseyent

tout au tour , et les femmes n'y sont admises que pour puiser dans une grande jarre du *Wicou* , ou de toute autre liqueur qui est dans le milieu , et les servir à la ronde dans leurs calebasses.

Une chose vraiment bien remarquable , et qui est une nouvelle preuve que la nature a donnée aux êtres même les plus disgraciés en apparence , toute l'industrie nécessaire à leur conservation , c'est la manière dont ils préparent le Manioc. On sait que cet arbuste , dont on n'emploie que la racine , est un vrai poison dans son état naturel , et il est assez étonnant sans doute , qu'une partie considérable de l'Amérique Méridionale ait imaginé d'y chercher , et soit parvenue à y trouver un aliment. L'expérience leur ayant appris que le suc seul qu'il contient , empoisonne , et qu'il reste , après l'en avoir extrait , une substance farineuse d'une bonne qualité ; voici le procédé qu'ils mettent en usage pour opérer la séparation. Ils prennent une planche épaisse de bois dur , d'environ deux pieds de longueur , et y incrustent profondément de petits fragmens de pierre rangées par ordre , de manière à

faire saillir leurs parties les plus anguleuses ; je les ai vus travailler à cet ouvrage. Il en résulte une espèce de rape extrêmement forte, connue dans le pays sous le nom de *Grage*, sur laquelle ils broient la racine de Manioc après l'avoir pelée. Ils ont ensuite une espèce de panier, ou boyau cylindrique, d'environ trois à quatre pouces de diamètre, et de cinq pieds de long dans son état naturel, mais dont le tissu lâche est disposé de manière à pouvoir se raccourcir de plus de moitié, en regagnant alors en diamètre ce qu'il perd en longueur. C'est dans cet état que l'on le remplit de Manioc *Gragé*, on le suspend par un bout à un arbre, et on attache à l'autre une grosse pierre, dont le poids opère une pression très-forte, et fait rendre peu-à-peu au Manioc toute l'eau malfesante qu'il contient; cet instrument, ingénieux autant que simple, s'appelle *Couleurre*. Ils font ensuite, avec ce résidu du Manioc, ou de la *Cassave* ou du *Couac*, qui n'est autre chose que cette farine grossière desséchée et grillée sur une plaque.

Leur industrie ne se borne pas là. Ils savent

savent fabriquer une espèce de poterie très-recherchée par les habitans , parce qu'elle est d'une qualité excellente , et qu'elle résiste parfaitement au feu ; mais ils en font si peu , qu'il est fort difficile de s'en procurer , et eux-mêmes achètent à *Cayenne* la plus grande partie de celle qu'ils emploient. Tous ceux de leurs vases qu'ils ne destinent pas à aller au feu , ne sont autre chose que des calebasses creusées de différentes grandeurs , et quelquefois travaillées avec assez de recherches. Ils font en outre différentes espèces de paniers , dont quelques-uns , si délicatement et si artistement entrelacés , qu'ils feraient honneur à l'industrie Européenne. Leurs hamacs sont aussi d'un tissu très-serré et très-solide , mais ils ne font de tous ces divers objets , que ce dont ils ont besoin pour leur consommation , et le tafia seul peut quelquefois les déterminer à s'en départir.

Dans l'hiver , c'est-à-dire , pendant la saison des pluies , on ne voit arriver à *Cayenne* qu'un petit nombre d'Indiens du voisinage. Ils n'y sont alors que pour quelques instans , et ce n'est pas le moment favorable

pour les observer. Dans l'été au contraire ; ils s'y rendent des extrémités les plus éloignées de la Colonie , dans d'énormes pyrogues à voile ; et si leur construction ne les faisait pas reconnaître de loin , on les distinguerait aisément par les cris aigus des perroquets, des perruches, des haras et des singes qu'ils apportent. Quelque communs que soient ces différens animaux dans le pays , ils n'ont pas plutôt abordé qu'on les entoure de toutes parts avec l'avidité curieuse qu'on pourrait y mettre en France , et ordinairement ils tirent bientôt un fort bon parti de leur cargaison. Elle ne consiste pas uniquement dans les animaux que je viens de nommer , ils apportent aussi quelquefois du cochon marron salé , ainsi que du *lamentein* et autres poissons.

Tout devient d'ailleurs avec eux un objet de commerce , et rien de si variable que leurs prix ; ils dépendent absolument de l'état de leur gosier , au moment où on les aborde , et du plus ou moins d'habitude de traiter avec eux. Quelquefois ils paraissent ne vouloir rien vendre , ou du moins ils demandent des prix exorbitans. Si on leur

en offrait alors les trois quarts , ils refuseraient sans hésiter , parce que ces paroles ne disent rien de bien éloquent à leur esprit ; mais si on leur en met seulement la moitié ou le tiers dans la main , quoiqu'ils connaissent fort bien la monnaie , ils comptent et recomptent dans tous les sens ; le charme opère , la vue de l'argent et la perspective du tafia les déterminent , et le marché se conclut. Dans d'autres momens , ils vendent tout presque pour rien , et jusqu'à leurs hamacs , leurs ustensiles , leurs pagayes et leurs armes.

Ces armes consistent principalement en arcs et flèches , et en certain instrument de bois dur et pesant , qu'ils nomment *Boutou* , ou *Casse-tête* , et qui est fait de manière à répondre parfaitement à sa destination ; ces casse-têtes ont différentes formes , sont plus ou moins ornés , et tous garnis d'une gance en coton qui fait le tour du poignet , et l'assujettit dans la main.

Leurs arcs sont ordinairement de bois de *Letre* , et ont de cinq à six pieds d' hauteur. La corde est faite avec de la *Pître* ; on la fixe invariablement à un des bouts de l'arc ,

dont on lui donne à-peu-près la longueur ; et on l'accroche par un œillet à l'autre dans l'état ordinaire. Au moment où l'on veut s'en servir , on décroche la corde , on la tord un peu avec les doigts pour la raccourcir , on courbe l'arc en appuyant le genou vers son milieu , et on le tient dans cette position en accrochant de nouveau la corde devenue plus courte. Il est difficile de concevoir le parti dont cette arme devient alors susceptible.

Les flèches sont en général plus longues que les arcs ; j'en ai vu qui avaient jusqu'à six pieds et demi. Elles sont composées , au moins dans les deux tiers de leur longueur , d'un petit jonc extrêmement frêle et léger , dont l'intérieur du pays abonde , et l'on y ajuste avec du coton un morceau de bois très-dur. Ce morceau de bois en outre est le plus souvent armé de pointes de fer de différentes formes , ou de piquans de certains poissons du pays , tels que le *Machoiran* et la *Raie*. Ce piquant de raie est long d'environ quatre pouces , et garni des deux côtés d'une multitude de dents , inclinées de manière à entrer avec une grande

facilité , et à ne pouvoir sortir qu'en causant des déchiremens affreux. C'est de la sorte que sont armées les flèches dont se servent les sauvages de l'intérieur dans leurs combats , et toutes les atteintes en sont mortelles , parce que le piquant est en outre disposé de façon à se détacher de la flèche , quand on la retire , et à rester dans la blessure. Au reste , les naturels de la Guiane sont naturellement trop pacifiques pour faire un fréquent usage de cette arme terrible , et l'usage d'empoisonner les flèches , si commun en Afrique , leur est entièrement inconnu. Toutes celles qui ne sont pas destinées à être lancées contre le poisson , sont garnies de plumes pour les diriger dans l'air.

Autant la nature a avili cette espèce d'hommes du côté des qualités intellectuelles , autant elle semble s'être pluë à les en dédommager par une adresse sans exemple , et des sens d'une perfection exquise. On ne se fait pas d'idée de leur habileté à se servir de l'arc , moins merveilleuse peut-être lorsqu'ils atteignent les animaux à la course , ou les oiseaux dans leur vol , que lorsqu'ils pêchent dans la mer ou leurs grandes rivières. Cer-

tains indices imperceptibles , ou du moins qu'eux seuls peuvent appercevoir , leur annoncent de très-loin qu'il y a un poisson entre deux eaux à la portée de leurs traits ; et , pendant qu'ils cherchent à le montrer du doigt aux blancs que la curiosité conduit quelquefois avec eux , et que ceux-ci font de vains efforts pour le découvrir , la flèche part , et le poisson , mortellement blessé , se débat à la surface.

Si par hasard un obstacle intermédiaire les empêche de viser directement sur du poisson , ou des oiseaux d'eau rassemblés , ils lancent leurs flèches en l'air avec une précision de coup-d'œil admirable ; elle décrit une espèce de parabole , et dans sa chute rapide elle vient presque toujours frapper l'objet sur lequel ils l'avaient dirigée. Dans les bois , ils se servent également de la vue , de l'ouïe et de l'odorat. N'ayant en quelque sorte eux-mêmes que de l'instinct et des sens comme les animaux qui les habitent , ils connaissent toutes leurs ruses. Une foule de petites observations qui nous échappent , sont pour eux des indices infailibles , et presque jamais ils ne prennent leur arc sans

rapporter la quantité de gibier dont ils ont besoin. Ils préfèrent néanmoins les fusils , qu'on leur fournit sans méfiance , et dont ils se servent avec la même adresse.

Lorsqu'ils pêchent dans leurs pirogues , ils ne sont ordinairement que deux , l'un debout et immobile de l'avant , armé de son arc et de sa flèche , et l'autre assis derrière et uniquement chargé de manœuvrer avec sa pagaie. Quoi qu'il arrive , ils ne profèrent jamais une seule parole. Dès que celui qui est en observation , et dont les regards se promènent sans cesse autour de lui , commence à faire quelque découverte , il indique sur le champ à l'autre dans quelle direction , et celui-ci manœuvre en conséquence , en faisant le moins de bruit et de mouvement possible. A un petit signal convenu , il cesse entièrement de pagayer , l'impulsion de la pirogue la conduit quelque tems encore , et le premier lance sa flèche , quand il se juge bien à la portée convenable.

La baleine de cette espèce de pêche , est un poisson excellent nommé la *Vieille* , qui pèse quelquefois jusqu'à trois et quatre cents livres , et se tient souvent à fleur d'eau.

Du plus loin que l'Indien commence à la découvrir, il se dirige insensiblement et à petit bruit vers elle, et lui décoche une de ses plus fortes flèches; l'animal se débat un instant avec fracas, plonge et disparaît. L'Indien accoutumé à cette manœuvre, et qui en prévoit déjà l'issue, reste immobile; ses regards perçans se dirigent successivement sur tous les points, et, en effet, le poisson affaibli par la blessure et embarrassé de cette flèche qu'il traîne par-tout avec lui, ne peut pas tarder bien long-tems à revenir près de la surface, mais c'est quelquefois à une distance assez considérable. L'Indien apperçoit le bout de sa flèche, il s'en rapproche, en lance une seconde, le poisson plonge encore, reparaît plutôt et moins loin que la première fois, et une troisième flèche met presque toujours l'archer à portée de reprendre les deux autres.

La flèche n'est pas le seul instrument qu'ils emploient à la pêche; ils se servent aussi du *Harpon*, et avec la même habileté. Etant par hasard dans une habitation de la rivière d'*Aprouague*, j'en vis arriver quelques-uns ayant dans leur pirogue un mons-

trueux Espadon , de cinq à six quintaux ; dont j'achetai le peigne , (1) pour une bouteille de Tafia ; et ils me racontèrent eux-mêmes ce qui venait de leur arriver. Ils étaient à pêcher près de l'embouchure , et avaient déjà pris de bons poissons à écaille , lorsqu'ils découvrirent à la surface de l'eau , la grosse nageoire qui est sur le dos des Espadons , et ils étaient parvenus à harponer l'animal ; mais celui-ci se sentant blessé , s'éloigna avec une vélocité sans pareille , et les Indiens n'ayant pu filer assez vite , dans le premier moment , la corde attachée au harpon , la pirogue chavira , et les voilà dans l'eau avec toute leur pêche. D'autres qu'eux eussent été fort embarrassés de leur contenance , mais ils en furent quittes pour laisser aller au courant le poisson déjà pris. Les uns s'occupèrent de sauver la pirogue , les autres gagnèrent bien vite le bord à la nage avec le bout de la corde du harpon , et ils tirèrent l'espadon à terre.

(1) C'est le nom qu'on donne à l'arme terrible que l'Espadon porte horizontalement à l'extrémité de la mâchoire supérieure.

Ils ont une espèce de flèche particulière pour les sangliers, extraordinairement communs dans le pays, et qui n'y sont connus que sous le nom de *Cochons-marrons*; celles-là sont tout simplement garnies avec un petit morceau de Bambou, bien mince, et taillé en forme de lance. Dès le moment que les Indiens ont connaissance de leur approche, ce qui n'est pas difficile, parce qu'ils vont presque toujours par bandes nombreuses, et que leurs grognemens les annoncent de loin, ils calculent leur direction, et montent sur des arbres pour les attendre. Au moment le plus favorable, un d'entr'eux donne le signal d'attaque, les flèches pleuvent de toutes parts, la bande de cochons-marrons se disperse en poussant des cris affreux, et ils descendent pour ramasser les morts sur le champ de bataille, ou se mettre à la recherche des blessés.

Cette espèce de chasse prend quelquefois un caractère très-différent. Lorsque les Indiens sont avec leurs pirogues sur les bords d'une grande rivière, et qu'ils découvrent une bande de cochons-marrons qui paraît se diriger de ce côté-là, ils se gardent bien

de la troubler dans sa marche , et se cachent avec soin. Arrivée au bord de la rivière , la caravanne y fait toujours une petite station , et se décide quelquefois toute entière à la traverser à la nage , à bataillons pressés. Lorsqu'elle est aventurée au point de ne pouvoir plus revenir sur ses pas , les Indiens sortent de leurs embuscades , courent sus avec leurs pirogues à force de pagayes , et alors ils sont dispensés d'user de ruse ou d'adresse , il ne s'agit plus que d'avoir un bras vigoureux , et d'assommer sans relâche à coups de pagayes et de casse-têtes. Ces rencontres ne sont pas très-rares pour les Indiens , et j'ai vu un habitant de *Cayenne* , qui avait eu le bonheur de se trouver une fois , par hasard , à pareille fête , en traversant une rivière.

Un gibier d'une espèce toute particulière exige aussi un genre de chasse à part ; je veux parler d'énormes lézards , très-bons à manger , que j'aurai occasion de faire plus particulièrement connaître : Ils se tiennent le plus souvent sur des branches d'arbres très-élevés , et comme , soit qu'on les man- quât ou qu'on les atteignît , la flèche qu'on

leur lancerait demeurerait piquée dans l'arbre, les Indiens y mettent un *Bouiou*, c'est-à-dire, qu'ils en garnissent l'extrémité avec un morceau d'épi de blé de turquie, de cette manière ils assomment le lézard, qui tombe étourdi d'un côté, et la flèche de l'autre.

On conçoit combien il est précieux d'attacher à son service des arbalétriers si universels, et d'une adresse si extraordinaire; aussi y a-t-il un grand nombre d'habitans qui font des arrangemens avec eux.

Le prix de cette espèce de marché, est de la part de l'habitant, de leur donner par mois tant d'argent, de tafia, et d'aunes de grosse toile; et de celle de l'Indien, de fournir sa table de gibier et de poisson. Le mois fini, ils sont parfaitement libres de devenir plus exigeans ou de rompre le marché, et dans aucun cas il n'est permis d'user de violence, ou de la plus légère apparence de contrainte, pour les retenir.

Quoique, comme on vient de le voir, leur indépendance fût scrupuleusement respectée, le Gouverneur de la Colonie faisait quelquefois parmi eux des espèces de

réquisitions, pour des objets, regardés comme d'utilité publique; mais on en était convenu d'avance à l'amiable, ainsi que du prix dont on paierait leurs services. C'était surtout pour faire les fonctions de guides dans les grandes chasses aux nègres *marrons*, ou déserteurs, qu'on y avait recours. Sans eux, les blancs eussent été dans l'impossibilité de s'engager à leur poursuite dans les bois, et avec leur secours, on les découvrait quelquefois dans les endroits les plus impénétrables et les plus cachés. Ils se prêtaient d'autant plus volontiers à ce genre de chasse, qu'ils ont en général un grand mépris pour les nègres, mais ce n'était néanmoins qu'autant qu'il n'y avait pas maille à partir; dès le moment que ceux-ci faisaient mine d'opposer de la résistance, les Indiens se tenaient à l'écart jusqu'à ce que la querelle fut décidée, et quand elle devenait trop sérieuse, ils se séparaient quelquefois entièrement. Plusieurs officiers qui s'étaient trouvés à de pareilles expéditions, m'ont raconté des choses incroyables de l'instinct qui les dirige dans les bois; c'est ce qui leur donne tant d'avantages sur les animaux qui les habi-

tent, et qui leur fait prendre cette multitude de perroquets, de perruches et de singes vivans qu'il apportent à *Cayenne*.

La grande quantité de criques et de rivières dont le pays est traversé, et qui opposeraient sans cesse des obstacles à leur marche, leur fait de la natation un besoin presque de première nécessité; ils s'y exercent dès la plus tendre enfance, et s'y perfectionnent au point que l'eau est en quelque sorte leur second élément. On les voit nager sans aucune défiance dans la mer et aux embouchures des rivières, quoiqu'elles soient remplies de Crocodiles, de Requins et d'autres poissons malfesans.

Ils sont tous assez hardis navigateurs, et manœuvrent leurs pirogues avec intrépidité et intelligence, mais il y a néanmoins une grande différence entr'eux à cet égard. Ceux des environs du *Cap de Nord*, qui ont habituellement à lutter contre des courans d'une violence extraordinaire au point de rendre la navigation difficile et dangereuse, ont sur les autres l'avantage le plus marqué; leurs pirogues sont très-grandes,

construites avec beaucoup de solidité , et résistent parfaitement à la grosse mer.

Je ne crois pas devoir entrer dans des détails plus particuliers au sujet des naturels de la Guiane; c'en est assez pour apprendre à les connaître, et pressentir le parti qu'on pourra en tirer, si jamais la Colonie remplit les hautes destinées auxquelles elle paraît appelée par la nature.

C H A P I T R E V I I.

Des productions du règne végétal.

LES productions de la Guiane sont si variées qu'elles ont besoin d'être classées avec un peu d'ordre, même dans un ouvrage du genre de celui-ci, plutôt destiné à donner une idée exacte et suffisante, qu'à faire un traité complet sur cette Colonie. Nous nous bornerons donc uniquement aux productions du règne végétal, qui sont, ou peuvent devenir des objets d'exportation, ou qui procurent à l'homme quelques ressources d'utilité ou d'agrément.

On cultive à la Guiane toutes les différentes productions Coloniales, telles que la canne à sucre, le café, le cacao, le coton, l'indigo, le riz et le tabac; mais elles sont en général d'une qualité très-supérieure, et il ne peut y avoir ni doute ni prévention à cet égard : car le commerce rend constamment hommage à cette supériorité, en achetant lui-même ces denrées beaucoup plus cher dans le pays, et en en faisant ensuite

ensuite un article à part , et à un prix plus élevé , dans ses tarifs de marchandises en France.

Les trois objets sur-tout , au sujet desquels cette supériorité est généralement et incontestablement reconnue , sont le coton , l'indigo et le café ; et les remarques particulières dont chacun d'eux doit être l'objet , m'engagent à en faire de petits articles séparés.

Le coton de la Guiane est infiniment plus doux , plus moëlleux , d'un plus beau blanc , et a sur-tout le fil plus fort et plus long ; la différence est si sensible , à la simple vue , qu'il n'y a personne , qui , ayant les objets de comparaison sous les yeux , ne lui accorde à l'instant la préférence qu'il mérite. On en fait constamment deux récoltes dans la Colonie , l'une au printems , et l'autre vers la fin de la saison pluvieuse. La durée de cette dernière récolte , qui est meilleure pour la qualité comme la plus abondante , dépend entièrement du tems. Si les pluies sont retardées , ou ne viennent que peu-à-peu , la récolte se prolonge fort avant dans la saison , et est d'un produit

énorme ; chaque jour de beau-tems , à cette époque , fournit une cueillette abondante qu'on s'empresse de mettre à l'abri des événemens : mais aussi dans le cas contraire , il pourrit sur pied une énorme quantité de coton , par l'effet combiné de l'humidité et de la chaleur.

La culture de ce précieux arbrisseau , qui exige peu de soins , et dédommage le cultivateur dès la première année , serait trop avantageuse , si , indépendamment de la venue prématurée de la saison des pluies qui peut enlever aux habitans la moitié de leur récolte , elle n'était sujette à un inconvénient particulier , qui la rend très-précaire. On peut tout perdre dans un instant , presque à la veille de tout recueillir ; la pièce de coton qui offre le plus magnifique coup-d'œil , et la perspective de récolte la plus brillante , est quelquefois tout-à-coup ravagée par des essaims de chenilles , tellement innombrables , qu'il serait fou de songer à les détruire , et bien imprudent d'espérer , comme cela arrive néanmoins quelquefois , qu'il échappera quelque chose à leur voracité. C'est une gangrène , dont l'amputation seule peut

arrêter le cours. Aussi, en pareil cas, les habitans instruits préviennent un sacrifice nécessaire, pour pouvoir du moins en recueillir quelqu'avantage. Ils font tailler tous leurs cotonniers, et livrer les sommités des branches aux flammes, avec les chenilles dont elles sont couvertes ; l'arbrisseau repousse à l'instant avec une vigueur extraordinaire, et pour peu que la saison ne soit pas très-avancée, à l'époque de cette opération, on est encore à tems de faire une petite récolte.

L'indigo, qu'on coupe à peine deux ou trois fois par an dans nos îles, donnait constamment dans les nouveaux défrichemens de la rivière d'*Aprouague*, six, sept et jusqu'à huit récoltes. Je me trouvais précisément à *Cayenne*, lorsqu'on y reçut la réponse de l'Académie des sciences de *Paris* au sujet des premiers échantillons de l'indigo de cette partie de la Colonie qui lui avaient été envoyés; elle portait formellement qu'il était de la qualité la plus distinguée, et donnait quelques conseils pour en perfectionner la fabrication.

L'indigo est exposé, aussi bien que le

coton , à être assailli par une espèce de chenille particulière , dont les essaims ne sont ni moins nombreux , ni moins destructeurs. Quand cela arrive , on le coupe à l'instant , qu'il soit ou non parvenu à sa maturité : on le met dans les chaudières avec les millions de chenilles qui le dévorent , et l'on m'a assuré que la qualité n'en était que plus belle.

Le café de *Cayenne* , qui jouit avec raison d'une grande réputation en France , ne paraît pas la mériter à l'œil , car le grain en général en est grand et plat ; on le met de pair avec celui des ci-devant îles de France et de Bourbon. Une particularité , très-remarquable aux yeux des habitans des îles de l'Amérique , et qui pourrait peut-être y donner lieu à d'heureux essais , c'est qu'on cultive ce bon café dans les plaines et les terres les plus basses. La racine de ce petit arbre , qui pivote toujours , peut aller y chercher sa subsistance à une grande profondeur , et les plantations y durent un tems prodigieux , tandis que dans nos autres Colonies au contraire , on ne le cultive jamais que sur *les mornes* , ou montagnes ;

il n'y a que très-peu de terrains qui puissent lui convenir, et il n'est pas rare de voir des plantations cesser presque tout-à-coup d'être productives, parce que l'arbre languit dès que ses racines rencontrent des obstacles.

Une denrée que je n'ai jamais vue dans les autres Colonies, ou qui est du moins en très-petite quantité, si elle y existe, c'est le *Roucou*; espèce de graine enfermée dans une enveloppe armée de piquans, et recouverte d'une pulpe purpurine qui sert à teindre en rouge. Elle a été jusqu'à ces derniers tems le principal objet de culture de la Guiane, parce que, si cette production est moins avantageuse que la plupart des autres, elle n'exige presque aucun soin, n'est pas sujette aux mêmes variations, et peut, à très-peu de chose près se calculer d'avance. Le *Rocouyer* est un très-joli et assez gros arbre, dont les plantations en quinconce servent de promenade, et forment un coup d'œil très-agréable. De même que le caféier, il ne commence à produire qu'à trois ou quatre ans, et n'est en plein rapport qu'à cinq ou six; mais aussi, dès qu'on en est parvenu à ce point,

on n'a presque plus aucune chance contre soi dans l'ordre de la nature , et rien n'est solide comme une fortune assise sur ces deux productions.

Une nouvelle source de richesses venait encore de s'ouvrir, en faveur de la Colonie de *Cayenne*. Par une adroite et dangereuse supercherie , qu'on pouvait regarder comme un attentat contre la propriété des Hollandais, mais qui était en quelque sorte justifiée par l'apreté avec laquelle ils n'ont cessé d'exercer ce monopole sur les autres Nations, on était parvenu, il y a environ vingt-cinq ans, à leur enlever une partie des riches productions de *Ceylan* et des *Moluques*. Le poivre, la noix muscade, la canelle et le girofle avaient été transplantés à *Cayenne*, et tout annonçait que ce climat leur convenait d'une manière particulière. Comme cet événement est assez peu connu, et néanmoins de nature à faire peut-être époque un jour, on sera bien aise, sans doute, d'en apprendre les suites avec quelques détails, de la bouche d'un témoin oculaire.

Le poivre a poussé avec beaucoup de

vigueur, mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que ce n'était pas le véritable; du moins était-ce l'opinion générale dans toute la Colonie. Je l'ai examiné avec soin, et je n'y ai vu qu'une espèce de liane, ou d'arbruste rampant de la nature du *Caprier*, avec d'assez grandes feuilles ressemblantes à celle du *Liseron*.

On n'avait pu enlever des Moluques que deux plants de Muscadiers, dont l'un avait tant souffert pendant la traversée, qu'il est mort peu de tems après dans la Colonie; et comme c'est un de ces arbres bizarres qui n'ont qu'un sexe, et dont la femelle a besoin d'être fécondée par la présence du mâle, planté dans le voisinage, la mort de celui-ci a frappé l'autre de stérilité. Je l'ai vue pleine de force, et toute couverte de fleurs, dans le jardin de M. *Noyer*, chirurgien des hôpitaux militaires, où elle existe probablement encore; mais tant qu'elle sera seule, on ne peut pas se flatter de lui voir produire des fruits.

Quant au canellier et au giroffier, ils ont prospéré l'un et l'autre au delà de toute espérance, et l'on a multiplié le premier par

des boutures , et le second par le moyen de fruits , connus sous le nom de *Matrices* , qu'ont produit les premiers plants. Le Gouvernement en a distribué à tous les habitans qui étaient bien aises d'en avoir , et a fait former en outre , sur la montagne de la *Gabrielle* , à quatorze lieues de *Cayenne* , une pépinière considérable , pour pouvoir satisfaire à toutes les demandes , ainsi qu'une plantation de quatre mille six cents girofliers , que j'ai vus en plein rapport. Ces arbres , qui ont naturellement une forme pyramidale , et dont toutes les parties sont odorantes , ainsi que celles du canellier , étaient tous de la plus belle venue , et formaient un petit bois enchanté. On avait envoyé en France plusieurs quintaux des fruits qu'ils avaient produits , et d'après des expériences réitérées , ils avaient été trouvés , de même que la canelle , de la plus excellente qualité.

D'après ces essais en grand , et le succès parfait dont tous ceux de ce genre avaient été couronnés dans les divers cantons de la Colonie , l'impatience française calculait déjà l'époque , où , d'après la différence de

l'éloignement , il serait facile de supplanter entièrement les Hollandais , en donnant toujours aux épiceries un prix inférieur à celui qu'ils auraient pu y mettre ; mais , si la France ne profite pas de son larcin , les suites en seront probablement les mêmes pour les véritables propriétaires. Le dernier voyage que j'ai fait à *Cayenne* , n'avait pour but que d'aller y chercher toutes les productions utiles , particulières à cette Colonie , et entr'autres le canellier et le giroflier , dont nous avons porté trois ou quatre cents pieds à la *Martinique* , au *Cap-Français* , et surtout au *Port au Prince* : ils y sont tous arrivés dans le meilleur état ; j'en ai distribué moi-même plusieurs à divers habitans , et c'est probablement , d'après ce qui s'est passé depuis , que quelques-uns de ces arbres précieux , sont déjà transplantés dans les îles Anglaises. S'ils y prospèrent et que différentes Nations se livrent à cette culture , comme la consommation de l'Europe est fort peu considérable , en comparaison de la quantité d'épiceries qu'il est aisé de se procurer , il en résultera qu'elles finiront par tomber à très-bas prix , et devenir un objet

de commerce presque de nulle importance :

En même tems que les plants d'épiceries, on a apporté à *Cayenne* quelques *Manguiers*, arbre des Indes orientales qui produit un fruit excellent et parfaitement sain, nommé *Mangue*. Ils y ont prospéré comme dans leur pays natal, et se sont multipliés aujourd'hui au point que la *Mangue* est devenue un des fruits les plus communs de la Guiane. On comptait en 1788 au moins trente mille *Manguiers* en rapport. Cela prouve suffisamment, sans doute, que le climat de cette Colonie permet d'y rassembler les productions des deux Indes.

On trouve à *Cayenne* tous les fruits de nos Colonies d'Amérique sans exception, tels que l'ananas, la banane, la sapotille, la pomme canelle, le corosol, l'avocat, la goyave, la barbadille etc., et, comme dans ces mêmes Colonies, où l'on est occupé d'objets plus importans, on laisse à la nature seule le soin de les produire, on se contente de planter et de recueillir; la taille et la greffe des arbres y sont tout à fait inconnues, et il est aisé de conclure des effets étonnans que nous en voyons tous

les jours résulter en Europe ; de quelle amélioration , la plupart de ces fruits sont susceptibles. Quant à l'Ananas il ne laisse rien à désirer , et ne paraît pouvoir rien acquérir. Il est infiniment supérieur en qualité à ceux des îles du vent ou sous le vent , et presque double en grosseur. Loin de recommander , comme dans ces différentes Colonies , de n'en user qu'avec modération , on vous encourage à vous y livrer autant que son parfum et son goût délicieux vous portent à le faire , et on le donne même comme remède aux fiévreux à l'hôpital. Il est certain qu'il n'existe pas de fruit plus aqueux et plus anti-putride , et c'est la sécheresse du sang et la tendance des humeurs à la putridité , qui sont la source féconde de presque tous les maux dans la Zone-Torride.

Quelques fruits qu'on cultive aux Antilles , sont naturels à la Guiane , et de ce nombre entr'autres est celui qu'on nomme *Pomme de liane* dans les premières , et qui est connu dans la seconde sous celui de *Maritambour* ; les forêts en sont remplies. Elles contiennent en outre une infinité d'autres fruits , qui à

la vérité m'ont paru fort médiocres pour la plupart, mais dont les habitans font grand cas, et qui sont entièrement inconnus ailleurs.

Plusieurs d'entr'eux appartiennent à divers *Palmistes*, espèce d'arbres très-communs et très-variés dans la Guiane, et viennent par énormes paquets, ou *Régimes*, comme ceux du *Dattier*, dans les parties les plus méridionales de l'Europe. Indépendamment de cette rétribution annuelle, tous les *Palmistes* fournissent une espèce de production, très-improprement appelée *Chou palmiste*, qu'on peut comparer pour la délicatesse, à l'artichaud, et à ce que nous connaissons de meilleur dans nos jardins; mais on ne peut en jouir qu'une fois, et chacune de ces jouissances, est achetée au prix de la destruction d'un arbre, qui à mis vingt-cinq ou trente ans à croître. C'est une grande perte sans doute, dans un espace aussi circonscrit que celui de nos îles; aussi les choux palmistes commencent-ils à y devenir fort rares; mais sur un continent tel que celui de la Guiane, on pourra pendant plusieurs siècles encore, braver cette espèce de

disette. Le chou est la partie supérieure du palmiste lui-même, la partie de son tronc qui n'est pas ligneuse, et d'où toutes les feuilles prennent naissance; et comme il est bien prouvé qu'on ne peut se le procurer qu'aux dépens de l'arbre, on commence ordinairement par le couper à deux ou trois pieds de terre, afin d'avoir plus de facilité à en détacher le sommet. Il se forme, quelques jours après dans le milieu ou tronçon qui a resté sur pied, un gros vilain vers blanchâtre de la longueur d'un pouce, et crévant dans sa peau d'embonpoint; c'est un régal inconnu à la Guiane, mais le plus recherché peut-être par les Créoles, dans les îles du vent, qui ne connaissent rien au dessus du *Ver palmiste*. Comme je n'ai rien vu de si dégoûtant de ma vie, je n'ai jamais été tenté de me laisser aller à leurs instances. Le cocotier porte le meilleur de tous les *Choux palmistes*, mais l'arbre est trop précieux pour qu'on soit tenté d'en faire aussi légèrement le sacrifice.

Un gros arbre d'une grande utilité croît naturellement dans la plupart des parties de la Guiane, et y est connu sous le nom de

Guïamadou. J'ignore si c'est le même auquel on donne celui de *Cirier* dans les relations de plusieurs voyages , mais on en tire du moins un parti semblable. Par le moyen d'une manipulation très-simple , et qui n'exige aucun frais , on parvient , en faisant bouillir ses graines , à en extraire une cire précieuse , dont chaque habitant fait des chandelles pour sa consommation. Cette cire est d'une couleur jaune assez désagréable ; et si les essais multipliés qu'on a fait pour la blanchir , tant en France que dans la Colonie , n'eussent été en pure perte , elle aurait aisément pu devenir un objet d'exportation dans les autres Colonies , et même en Europe. Au reste , elle brûle fort bien , et si elle est loin de valoir notre bougie , elle est du moins infiniment préférable au suif , dont elle n'a ni la mauvaise odeur , ni la mollesse si incommode dans les pays chauds.

On trouve encore dans les forêts de la Guiane , l'arbre qui produit le baume de *Copahu* ; il n'y paraît pas extrêmement commun , mais la manière dont il y vient , annonce combien il serait facile de le mul-

tiplier. Une heure avant d'arriver à la montagne de la *Gabrielle*, pour rendre visite à la plantation de girofliers dont il vient d'être question, on me fit un peu détourner de la route pour voir un de ces arbres qui semble jouir de quelque réputation dans la Colonie. Il est énorme : j'enfonçai tout mon bras dans un grand trou qui y est pratiqué, et je retirai du fonds, au moyen d'une cuillère, de quoi remplir une fiole de ce baume précieux. Indépendamment de sa propriété connue pour quelques maladies vénériennes, on en fait un grand usage à *Cayenne* dans les blessures causées par des instrumens tranchans, et j'en ai entendu citer des effets merveilleux.

Les habitans de la Guiane, m'ont assuré à plusieurs reprises, qu'ils possédaient également dans leurs forêts, l'arbre d'où découle par incision la gomme, ou plutôt la *Résine élastique*, dont les dessinateurs font usage pour effacer le crayon ; je n'ai jamais eu occasion de le voir, mais le voisinage et l'identité des productions de la Colonie Portugaise de *Para*, où cet arbre abonde, rendent cette assertion très-probable. Si l'on

n'en tire aucun parti , c'est , m'a-t-on dit ; parce qu'on ne connaît pas le procédé qu'emploient les Portugais , et que , quelque peu important qu'il soit , ceux-ci , toujours jaloux , toujours ombrageux , se sont constamment refusés à le faire connaître. Ils reçoivent cette résine dans des moules , où elle prend toutes sortes de formes , et en font jusqu'à des bottes , qui ont l'avantage d'être tout-à-fait impénétrables à l'eau.

La *Pitre* , quoiqu'elle vienne naturellement aussi dans nos autres Colonies d'Amérique , me paraît mériter de trouver place dans l'énumération des productions utiles de la *Guiane*. C'est une plante dont on tire une espèce de chanvre , moins doux , moins parfait que notre chanvre d'Europe , mais qui peut néanmoins le remplacer dans quelques-uns de ses usages. Les naturels du pays en font des cordes pour leurs arcs , des hamacs , et tous les cordages qui servent au grément de leurs *pirogues* ; il est vraisemblable que l'industrie Européenne parviendrait aisément à le perfectionner , et à en étendre l'usage.

Les bois de marqueterie , désignés dans
le

le pays sous le nom général de *bois de couleur*, forment déjà pour la Guiane un objet d'exportation de quelque importance, et c'est sur-tout dans ce genre là, qu'aucune possession de la France ne peut entrer en comparaison avec elle. Indépendamment de la quantité bien plus considérable qu'elle en recèle dans ses immenses forêts, on en trouve en grand nombre, d'une beauté rare, et absolument inconnus ailleurs, tels que le bois de *Letre* uni et moucheté, le *bois violet*, le *Panacoco*, le *bois satiné* et autres, dont on fait les meubles les plus précieux. Il y a une espèce de bois de rose, commune au point que j'en ai vu faire des râteliers pour les chevaux; son parfum rappelle à s'y méprendre, dans les premiers tems, la fleur dont il porte le nom, mais il diminue tous les jours, et finit par disparaître tout-à-fait en séchant.

Je crois devoir, en parlant des bois de la Guiane, dire un mot des tables d'une seule pièce, et de dimensions prodigieuses qu'il est assez commun d'y trouver, et qu'on envoie quelquefois en France; rien ne paraît plus naturel que de calculer en con-

séquence les proportions de l'arbre auquel elles ont appartenu , et l'imagination , avide du merveilleux , ne tarde pas à se le représenter , tel qu'il n'en exista jamais dans la nature. On en sera moins surpris quand on saura que ces pièces de bois n'ont jamais fait partie du tronc d'aucun arbre , et qu'on peut les regarder , en quelque sorte , comme des excroissances qui lui sont étrangères. Par une bizarrerie , que je n'ai eu occasion de remarquer nulle part ailleurs , les racines de certains arbres de la Guiane sortent hors de terre de sept ou huit pieds de hauteur , et forment autour de la tige des appuis ou arc-boutans , dont l'extrémité s'étend à une assez grande distance. Ces espèces de cloison ont environ trois pouces d'épaisseur , et sont connues dans le pays sous le nom d'*Arcaba*. Ces *Arcaba* sont quelquefois en assez grand nombre , souvent tout-à-fait hors de proportion avec la grosseur de l'arbre auquel ils appartiennent , et c'est d'eux dont on tire ces énormes tables , de la grandeur desquelles on est si justement étonné.

La Guiane étant située sur le même continent , et à-peu-près par la même latitude

que le Pérou, il était assez naturel d'espérer qu'on pourrait y trouver aussi l'arbuste précieux du *Quinquina*, dont l'écorce est d'un si grand usage en médecine, assez du moins pour s'occuper sérieusement de cette importante recherche. Depuis long-tems, en conséquence, on avait sollicité le gouvernement de donner des ordres à cet effet, et j'ai vu arriver à *Cayenne* un médecin botaniste, envoyé par lui avec la mission expresse de pénétrer dans l'intérieur de la Guiane, en suivant toujours une latitude indiquée, par laquelle cet arbuste croît spontanément sur la côte opposée de l'Amérique méridionale. Il devait le rapporter avec lui, à quelque prix que ce fût, et pour cela continuer ses recherches, jusqu'à ce qu'elles eussent le succès désiré, dussent-elles le conduire au Pérou.

Quelques blancs, avec un assez grand nombre de nègres et de naturels du pays, devaient s'associer à cette entreprise, à laquelle aucune partie de la botanique n'était étrangère, pour porter les bagages, faire des observations, se secourir mutuellement, franchir les obstacles qu'opposerait la nature,

et faire les fonctions de chasseurs et de pêcheurs ; j'en ignore entièrement l'issue , mais il est certain que le peu qu'on connaît de la Guiane , semble fait pour nous représenter l'intérieur du pays , comme une mine féconde en productions naturelles , dont l'exploitation est à peine commencée.

Il paraît , en général , que le Gouvernement , frappé de la facilité avec laquelle un grand nombre d'arbres ou de plantes étrangères s'étaient naturalisés à *Cayenne* , voulait y rassembler les productions les plus précieuses de l'Afrique et des deux Indes. Déjà on y cultivait le *Sagou* avec succès , et on y attendait entr'autres l'arbre à *pain* , dont le capitaine *Cooch* a tiré un si grand parti dans ses voyages ; le *Mangoustan* , fruit délicieux et le meilleur des Indes orientales ; et le *Pain de singe* , arbre d'Afrique , le plus monstrueux que l'on connaisse , et qu'on peut regarder comme la baleine du règne végétal ; on a de la peine à ajouter foi à ce que dit *M. Valmont de Bomare* , dans son ouvrage , qu'il en existe qui ont jusqu'à trente-sept pieds de diamètre.

CHAPITRE VIII



*Ressources et objets de consommation
qu'on trouve à la Guiane.*

INDÉPENDAMMENT des divers fruits particuliers au pays dont il vient d'être question dans l'article précédent, et de quelques racines précieuses, comme la Patate et l'ygname; on y trouve des oranges, des melons, des grenades, et la plupart des plantes potagères de nos jardins. Il en est quelques-unes qu'on n'a jamais pu y naturaliser, telle que le chou-fleur, le brocoli, la pomme-de-terre; d'autres qui n'y viennent qu'imparfaitement, comme le chou ordinaire qui n'y pousse pas; et l'oignon qui pousse en herbe, sans former en terre cette grosse tête dont nous faisons usage; (ce dernier article y est apporté par les bâtimens Américains de la nouvelle Angleterre). Le climat est un grand obstacle sans doute; mais les habitans s'occupent si peu de leurs jardins par eux-mêmes, et en confient la culture à des mains si ignorantes et si routinières, qu'il n'est pas permis

de décider encore s'il s'y oppose invinciblement. L'extrême fertilité de la terre, jointe à l'action de l'humidité et de la chaleur, force les plantes à un développement trop prompt, et ne leur donne pas le tems d'élaborer leurs sucs. Il faudrait, dans ce pays-là, combattre la fertilité, comme on cherche à la favoriser ailleurs, et tromper le climat par des moyens contraires à ceux qu'on emploie dans nos serres en Europe.

On trouve encore, en assez grande abondance, mais d'une qualité inférieure, les divers animaux domestiques, tels que le bœuf, le veau et le mouton, dont nous faisons une consommation habituelle en Europe; et de plus, une espèce de chèvre, fort bonne à manger, qui paraît être particulière à l'Amérique; elle est extrêmement commune, plus petite que la nôtre, sans barbe, et porte à tout âge, dans le pays, le nom de *Cabrit*. On élève avec succès, dans les basse-cours, les mêmes volailles qu'en France, et l'on est parvenu, en outre, à y apprivoiser quelques excellens oiseaux des forêts, dont l'un le *Hocos*, joint au mérite d'un superbe plumage, celui de la grosseur

et de la qualité du dindon. Le canard et le pigeon y sont, avec raison, très-estimés, et il en est de même pour ce dernier dans tous les pays chauds.

La tortue de terre peut aussi grossir la liste des animaux de basse-cour, et des ressources qu'on est toujours à portée de se procurer, puisqu'on en élève habituellement dans la plupart des habitations. Celles qu'on destine à être mangées dans peu se mettent à part; on ne les nourrit alors qu'avec des bananes; elles s'engraissent fort vite, et sont alors un mets excellent. Elles offrent aussi une ressource précieuse aux bâtimens qui naviguent dans ces parages, parce qu'il est extrêmement aisé de les nourrir. Nous trouvons tous les jours des œufs, revêtus d'une coquille, dans le petit parc où elles étaient renfermées, et nous en avons essayé de toutes les manières. Ils sont moins délicats que ceux de poule, et en ont à-peu-près la grosseur.

Lamer et les rivières fournissent à l'envi une grande quantité de poissons, dont quelques-uns sont excellens, mais on ne peut guères se flatter d'en avoir habituellement, même

à *Cayenne*. Plusieurs habitans ont leurs nègres pêcheurs, et font vendre tout ce dont ils n'ont pas besoin pour leur consommation, de manière que personne n'étant spécialement chargé d'approvisionner le public, il passe alternativement de l'excès de l'abondance, au dénuement le plus absolu.

Les Crabes peuvent être regardés comme une espèce de manne, et sur-tout pour la classe indigente, tant des blancs que des gens de couleur. Tous les matins on voit partir de *Cayenne* des pirogues de nègres qui se rendent près de *Macouria*, à quatre lieues de distance, pour aller faire cette espèce de chasse, et ils reviennent le soir avec des provisions énormes, dont ils trouvent le débit dans un instant. Indépendamment du cas particulier qu'en font les Créoles, c'est de tous les alimens le plus économique; on hache la partie charnue de l'animal, on l'assaisonne un peu, et c'est sa propre coquille qui sert de plat pour le faire cuire. Ces Crabes sont en général très-gros, et il est inconcevable qu'en allant les chercher constamment dans le même endroit, depuis une longue

suite d'années , l'espèce n'en soit pas entièrement détruite.

Il me reste à parler de la grande quantité de gibier que produisent les forêts , tant en quadrupèdes qu'en oiseaux. Le plus commun de tous , et qui répond à cet égard au lièvre d'Europe , dont il a presque la grosseur , est l'*Agouti*. Il est très-aisé de se le procurer en vie , de l'élever et de l'appivoiser parfaitement ; j'en ai vu qui jouaient et qui témoignaient presque de l'attachement comme des chiens ; mais l'usage continuel qu'ils font de leurs dents pour ronger tout ce qu'ils trouvent , ne permet pas de cultiver leurs qualités sociales (1). Quand on poursuit l'*Agouti* , il se retire le plus souvent dans des creux d'arbres , d'où on le fait sortir en le fumant , ou par le moyen de petits roquets ; on m'a assuré qu'il n'était pas rare de les tirer sur le haut de certains arbres creux , où ils parviennent par l'intérieur , en

(1) On a généralement remarqué que les animaux de cette partie de l'Amérique , tant oiseaux que quadrupèdes , s'appivoisent aisément , et ont de grandes dispositions à la domesticité.

cherchant à se soustraire à la fumée, ou à la recherche des chiens.

Les autres quadrupèdes de la Guiane, auxquels les hommes font la guerre pour s'en nourrir, sont :

Une espèce de *Cerfs* de moyenne taille, et à bois très-court, dont le pays abonde, et dont on fait une grande consommation. Les habitans donnent indistinctement le nom de biche aux mâles et aux femelles de cette espèce, qui est fort bonne à manger.

Le *Pac*, qui est de la grosseur d'un fort cochon de lait, et dont la chair est très-délicate.

L'*Acouchi*, joli petit animal bon à manger, mais dont on ne fait que fort peu d'usage à raison de son extrême petitesse. Il est à-peu-près de la grosseur d'un cochon-d'inde; on aimerait à l'élever, s'il n'avait toutes les qualités destructives du rat, avec des dents beaucoup plus fortes encore.

Le *Tatou*, ou *Armadille*, petit animal timide, du genre le plus singulier, couvert d'une cuirasse divisée par plusieurs bandes mobiles, et qui semble former le chaînon qui lie les quadrupèdes aux testacées. Il se

roule en boule à-peu-près comme l'hérisson ; et c'est la seule défense qu'il puisse opposer lorsqu'on le surprend loin de son trou , car il se terre comme les lapins ; souvent même cette habitation souterraine ne le met pas à l'abri des poursuites du chasseur , qui creuse au-dessus , et le prend tout en vie.

Si le genre du *Lézard* semble peut-être devoir l'exclure de cette énumération de quadrupèdes , il a des droits incontestables à y être compris à titre de gibier excellent , et le plus délicat peut-être de tout le pays. Pour peu qu'on mette de côté l'espèce de répugnance dont les Européens ont d'abord de la peine à se défendre , et que sa hideuse figure est bien faite pour inspirer , on ne peut s'empêcher de convenir que la chair de cet animal , qui a la blancheur de celle du poulet , ne lui cède en rien en finesse. Nous avons vu , à l'article des naturels du pays , la manière de prendre ces lézards à coups de flèches. Le plus souvent les nègres qui les portent à *Cayenne* , pour les vendre , ne leur font aucun mal , et se contentent de leur attacher les pattes de devant par dessus la tête ; rien n'est plus singulier que de les voir dans cette

attitude , et ouvrant de grands yeux autour d'eux , en attendant un acquéreur. Comme ils sont très-forts , la pression de leurs mâchoires , dépourvues de dents , pourrait causer une morsure douloureuse , mais elle n'a rien de vénimeux. Ces lézards sont communs dans la Colonie ; il y en a qui ont jusqu'à quatre pieds de long , mais il est vrai que les deux tiers environ de cette longueur sont occupés par la queue , qui est trop grêle pour pouvoir en tirer aucun parti. Il n'est pas rare de les trouver privés de cette queue , cassée par accident , comme chez nos petits lézards d'Europe , et l'absence de cette partie d'eux-mêmes ne paraît nuire en rien à leur force ni à leur agilité.

Nous n'entreprendrons pas de donner la description de tous les oiseaux utiles , dont la classe est très-nombreuse ; nous parlerons seulement des suivans.

Le *Hocos* , dont nous avons déjà eu occasion de parler , occupe parmi eux le premier rang ; ils vont par bandes , et sont fort communs dans quelques parties. On rencontre , en prodigieuse quantité , dans certaines savanes , plusieurs espèces de bécas-

sines, et une bécasse, qui ne paraît différer de celle d'Europe, que par les variétés dans le plumage, qu'apporte nécessairement le climat. Le canard sauvage d'Europe y est aussi connu, et en général la classe des animaux aquatiques y est nombreuse et variée. On y trouve en outre diverses espèces de bons pigeons ramiers, dont une est remarquable par la beauté de son plumage; deux espèces de perdrix, tout-à-fait inconnues en Europe, dont l'une, aussi grosse qu'une poule, fait de beaux œufs verts qu'on garde dans les cabinets. D'ailleurs, il faudrait avoir habité très-long-tems l'intérieur du pays, pour bien connaître l'étendue de ses ressources en ce genre; car il y a si peu de communication habituelle entre ses diverses parties, qu'elles ne font presque aucun échange de leurs productions particulières.

CHAPITRE IX.

Poissons.

LA famille des poissons de la Guiane est si prodigieusement variée, et offre des particularités si remarquables, que, sans avoir la prétention de les faire connaître autrement que par un simple apperçu, je crois devoir leur consacrer un chapitre.

La division principale adoptée dans le pays est celle des poissons à écailles, et pour prouver tout de suite combien cet aliment est à la portée des moyens les plus bornés, j'ajouterai qu'à *Cayenne*, les premiers étaient taxés à six, et les seconds à quatre sous de France la livre. Cette division, qui établit la différence principale qui les caractérise extérieurement, distingue aussi leur qualité, car il n'y a en général aucune espèce de comparaison à faire entre ces deux classes sous le rapport de la délicatesse; presque tous les poissons à écaille sont excellens, et l'on estime surtout parmi eux l'*Acoupa*, la *Soubine*, le *Mulet* et les

gros Ceux. Ces derniers, qui doivent leur nom à leur conformation particulière, et dont les plus gros pèsent à peine un tiers de livre, sont excessivement communs, nagent toujours par bandes sur les bords de la mer, et sont tellement à sa surface, que leurs yeux, saillans d'un demi pouce se montrent tout-à-fait en dehors. On les tue ordinairement à coups de fusil, ou bien avec une espèce de flèche à quatre ou cinq branches, uniquement destinée à cet usage, et qui en perce quelquefois plusieurs.

Par la raison, malheureusement trop générale, que *tout ce qui vicie, abonde*, les poissons sans écailles sont incomparablement plus multipliés que les autres, et pour les individus, et pour les espèces. Quelques-uns sont recouverts d'une espèce de substance visqueuse, à-peu-près comme l'anguille, et tous plus ou moins armés de piquans vraiment redoutables. La plus légère blessure de ces piquans est presque toujours dangereuse, et peut causer la mort, on en a eu des exemples terribles dans la Colonie, et voici celui dont j'ai été témoin. Le canot revenait de la pêche, et l'on avait

mit à part dans une corbeille , un tas de petits poissons de rebut de la grosseur du doigt. Un soldat y ayant enfoncé la main pour les retourner , et voir s'il n'y en avait pas de meilleur en dessous , se sentit piqué comme avec la petite pointe d'une épingle , et n'y fit aucune attention d'abord ; mais l'instant d'après il éprouva une douleur très-vive , son doigt enfla , il fallut le conduire à l'hôpital , et il n'en sortit qu'au bout de deux mois , après avoir subi plusieurs incisions , et le doigt replié dans l'intérieur de la main , de manière à être estropié pour le reste de ses jours.

Ces poissons , armés de piquans , et dont quelques-uns se distinguent par la beauté de leurs couleurs , sont ceux qu'on prend le plus communément à la ligne ; il faut prendre bien garde de n'en pas être blessé en les décrochant de l'hameçon , d'autant qu'ils s'hérissent alors , et ont l'air de vouloir se servir de tous leurs avantages. Cette armure leur a été donnée sans doute pour échapper à la voracité de cette multitude d'ennemis qui les poursuivent sans cesse sur la côte ;

et

et elle est telle que les Requins eux-mêmes, ne les attaquent qu'avec précaution.

Celui qui tient le premier rang dans cette classe, à raison de sa taille est le *Machoiran*; nous en avons souvent pris à la ligne du poids de vingt livres, et il en existe de beaucoup plus gros encore. Ils ont sur le dos, immédiatement au dessous de la tête, un plastron osseux, en forme de cœur, d'une solidité incroyable, sur le milieu duquel est fixé à charnière un piquant de la grosseur du doigt, et long de quatre ou cinq pouces. Cette arme terrible lui inspire assez de confiance pour ne pas craindre quelquefois de se mesurer avec l'Espadon, et à l'époque de mon premier voyage à *Cayenne*, on s'entretenait fréquemment d'un combat de ce genre, dont une grande partie de la ville avait été témoin assez peu de tems auparavant. On vit à plusieurs reprises près de l'embouchure de la rivière deux gros poissons qui sautaient alternativement hors de l'eau, et cela attira bientôt un grand concours de spectateurs. C'était un Espadon de moyenne taille et un énorme Machoiran qui se poursuivaient avec fureur, et s'élan-

çaient ainsi pour tâcher d'atteindre leur adversaire. Dans le feu de l'action les combattans se rapprochèrent insensiblement du bord, et après avoir long-tems donné au public le spectacle le plus curieux, il vinrent tous les deux se faire prendre à ses pieds. Le Machoiran, serré de près, s'élança de toutes ses forces, et vint tomber sur la grève; et l'Espadon, vivement engagé à sa poursuite, le suivit à l'instant; et partagea son sort. Cet événement, d'un genre si particulier, est sûrement encore de notoriété publique dans la Colonie.

Indépendamment des deux classes nombreuses et bien distinctes dont il vient d'être fait mention, on trouve sur les côtes de la Guiane une multitude innombrable de poissons voraces du genre des cétacées, qui leur font une guerre continuelle : les principaux sont l'*Espadon*, la *Demoiselle*, ou le *Marteau*, et le *Requin*, ou *Chien de mer* de plusieurs espèces. La plupart de ces derniers sont de moyenne taille, et multipliés au point que dans une navigation assez longue sur la côte pour remonter au vent, notre équipage n'a cessé de s'en nourrir. Il y avait

tel jour où nous en prenions une vingtaine à la ligne, et nous n'avons jamais éprouvé aucun mauvais effet de cette espèce d'aliment ; j'aurai occasion de faire plus particulièrement connaître ce genre de pêche.

Le caractère distinctif des cétacées étant d'être vivipares ; les raies de *Cayenne*, dont on distingue plusieurs espèces, doivent en faire partie ; je puis du moins soutenir, comme témoin oculaire, les droits incontestables d'une de ces espèces de raies à y être comprise. C'est celle qui a une queue de quatre pieds de long, armée à sa naissance d'un énorme piquant dentelé ; j'ignore le nom particulier que lui donnent les naturalistes. M. de *Bomare*, dans son *Dictionnaire d'histoire naturelle*, parle de la quantité d'œufs qu'on trouve dans certaines espèces de raies, et je crois que cela est vrai pour celles qu'il cite, mais voici ce que j'ai vu ; étant mouillé sur la côte de la Guiane, un de nos matelots pêchant au requin, prit une de ces raies, du poids d'environ soixante livres. A peine fut-elle suspendue par l'hameçon au dessus du bâtiment, que cette position violente,

hâtant le moment de ses couches, elle laissa tomber un petit qui fut bientôt suivi de trois autres. Ils vinrent au monde tous les quatre, roulés comme des gaufres, et étaient de la grandeur d'une petite assiette dans leur état naturel. Nous les plongeâmes tout de suite dans un baquet plein d'eau, où ils ne donnèrent que des signes de vie très-équivoques, et nous finimes par les jeter à la mer, où ils ne tardèrent probablement pas à devenir la pâture des requins.

Il existe sur les côtes de la Guiane une autre espèce de raie, énorme dans ses proportions, et connue sous le nom de *Raie-Diable*; c'est un des poissons les plus monstrueux de la mer, et un des ennemis de la Baleine. Ce nom de *Raie-Diable* lui vient, s'il faut en croire les gens du pays, de deux espèces de cornes dont elle est armée; elle pèse jusqu'à dix mille livres. J'ai très-souvent vu sauter les *Raies-Diables* hors de l'eau, à une assez petite distance du bâtiment, et retomber avec un grand fracas, mais je n'ai jamais eu occasion de pouvoir les observer à mon aise, et il paraît qu'on ne connaît à la Guiane aucun

moyen de les prendre. Je puis encore citer à ce sujet un petit événement qui s'est passé sous mes yeux. Nous étions mouillés à environ trois lieues de la côte, avec le plus beau tems possible, ayant notre grand canot filé de l'arrière, et retenu, comme cela se pratique, par une amarre. Tout-à-coup sans aucune espèce de cause apparente, ce canot se rapproche du bâtiment, avec une rapidité impossible à décrire, l'avant entièrement plongé dans l'eau, et vient heurter contre le bord, de manière à se briser; l'homme qui était dedans n'eut pas le tems de chercher à amortir le coup, et fut culbuté entre les bancs. Si nous n'avions eu personne du pays avec nous, jamais nous n'eussions su à quoi attribuer un événement aussi étrange; mais le pilote-côtier de *Cayenne* nous assura que c'était une *Raie-Diable*, qui, en passant entre le bâtiment et le canot s'était engagée dans l'amarre, et avait fait un effort violent pour se débarrasser. Nous vîmes en effet des *Raies-Diables* s'élancer hors de l'eau près du bâtiment dans la même matinée.

L'Espadon ne mord point à la ligne; on

le prend dans de grands filets , nommés *Folles* , qui sont d'une force prodigieuse , et qu'on fixe dans la position où il doit être par le moyen de petites ancrs placées de distance en distance ; il y a une pêche de ce genre établie à l'îlet *la Mère* , à trois lieues de *Cayenne*. Les Espadons s'engagent d'eux mêmes dans les *folles* , et il ne s'agit en les retirant que de se garantir avec soin des atteintes de leur arme terrible , (1) la moindre blessure pourrait en être mortelle. Les nègres mangent sa chair qui est assez mauvaise , et qu'on consacre ordinairement toute entière à faire de l'huile. Il arrive quelquefois que les *Raies-Diables* s'engagent dans les *folles* , mais ce qui peut arriver de plus heureux alors , c'est qu'elles s'en dégagent bien vite , car elles y font de grands ravages , et finissent par tout casser. On m'a assuré qu'il s'en était pris une à l'îlet *la Mère* qui , après avoir fait chasser toutes les ancrs et les avoir réunies presque au même point , se trouva empêtrée de

(1) Nous en avons parlé à l'article des naturels du pays.

manière à ne pouvoir plus faire de mouvemens.

Je comprendrai dans le même article les grandes Tortues de mer, dont on fait la pêche du côté de *Sinamari*, à dix-huit ou vingt lieues sous le vent de *Cayenne*, pendant presque tout l'été. Les habitans de cette partie où il y a une assez grande étendue de côtes de sable, disposent à l'entrée de la nuit leurs nègres de distance en distance sur la grève, et les font rester là immobiles et en silence à attendre les tortues. Il leur arrive quelquefois de se retirer sans avoir rien vu, mais quelquefois aussi cette pêche devient tout-à-coup aussi amusante que lucrative. Une énorme tortue s'avance pesamment vers le rivage, s'arrête dès qu'elle a atteint la terre, et reste quelque tems immobile, la moitié du corps hors de l'eau à écouter. Pour peu qu'elle entende le moindre bruit, elle ne va pas plus loin, ou regagne même le large. Si au contraire tout lui paraît calme autour d'elle, on la voit s'avancer avec confiance sur la grève, pour aller déposer ses œufs dans le sable. Mais elle n'a pas fait quelques pas

dans cette direction, que le nègre le plus voisin court à elle, la retourne sur le dos, la laisse se débattre inutilement dans cette position, et revient en silence à son poste, guetter une nouvelle proie du même genre.

Ces Tortues, dont les plus grosses pèsent de deux cents cinquante à trois cents livres, sont déposées dans de grands réservoirs, fermés par des palissades, dans lesquels entre l'eau de la mer. C'est-là qu'on les garde pour les vendre vivantes aux goëlettes, cutters et autres petits bâtimens qui viennent des îles du vent à cette époque en faire une cargaison. Ils commencent ordinairement par apporter à *Cayenne* les objets (1) dont ils peuvent espérer le débit le plus avantageux, y font un chargement de coton et de bois de couleur, et finissent par aller relâcher sur la côte de *Sinamari*, (2) où il prennent autant de tortues que

(1) Ils portent souvent de la chaux, parce qu'il n'y a point de pierres calcaires dans le pays, et qu'on n'a pas la ressource d'en faire avec des madrépores, et des coquillages, comme aux Antilles, et à Saint-Domingue.

(2) C'est sur les bords de cette rivière, mais à une

la grandeur du bâtiment peut en comporter sans gêner la manœuvre. Le peu de frais et de soins qu'elles exigent est bien fait pour les engager à les multiplier, car tout se réduit à les arranger sur le pont à côté l'une de l'autre, à les arroser de quelques seaux d'eau de mer deux ou trois fois par jour, et à leur frotter les yeux tous les matins avec une serviette. Tel est du moins le régime de propreté que nous fîmes observer, d'après la recommandation du vendeur, à une tortue d'environ trois cents livres que nous portâmes de *Sinamari* à la Martinique ; cette diète austère dura vingt grands jours, à cause d'une relâche que nous fîmes à *Surinam* dans l'intervalle, mais aussi l'écaillé supérieure supportée d'abord par une énorme masse de chair, s'était-elle abaissée au moins de

certaine distance des côtes, que sont, dit-on, réunis les infortunés condamnés à la déportation. C'est une partie de la Colonie bien déserte, bien pauvre, et bien délaissée, mais où la nature est d'ailleurs assez riante. Il y a beaucoup de belles Savanes, ou prairies naturelles, où l'on élève des bestiaux.

quatre grands pouces. Le parti qu'on est sûr d'en tirer à l'instant même de l'arrivée est plus séduisant encore que la facilité du transport, car la plus belle tortue ne coûte guère que vingt écus sur la côte de la Guiane, et se vend jusqu'à six et sept louis aux îles du vent. On ne tire aucun parti de l'écaille extrêmement mince de cette espèce.

On ferait une pêche bien plus abondante, en se servant des grands filets appelés *Folles*; mais l'usage en est défendu pour ne pas trop diminuer le nombre de ces Tortues, ou plutôt m'a-t-on dit, de peur qu'effrayées, elles ne s'accoutumassent peu-à-peu à aller faire leur ponte dans quelque autre parage.

Tout ce que nous avons dit dans cet article, ne regarde que le poisson de mer, ou de la partie des rivières, jusqu'à l'endroit où la marée se fait sentir; en les remontant au dessus, on m'a assuré qu'on trouvait d'excellens poissons d'eau douce, mais j'ai été peu à portée de les connaître. (1)

(1) On trouve dans les Savanes noyées de la Guiane, de grosses anguilles, plus courtes que les nôtres, et con-

Un grand nombre de ces rivières sont remplies de *Caymans*, ou Crocodiles, au point que, d'après le témoignage unanime des habitans, la surface de l'eau en paraît quelquefois couverte comme de bois flotté.

Le docteur *Laborde*, que j'ai déjà eu occasion de citer, m'a dit qu'étant armé de son fusil, et remontant une rivière qui a son embouchure à côté de celle d'*Oyapock*, les *Caymans* s'emparaient autour de lui de plus de la moitié des oiseaux qu'il tuait, avant qu'il eût le tems de s'en approcher pour les prendre. Le fumet qu'ils répandent est tel, que l'odorat les fait ordinairement découvrir avant la vue.

nues dans le pays sous le nom d'*Anguilles tremblantes* ou de *Savane*. Semblables à la *Torpille*, elles donnent à qui les touche, une commotion du genre de celle de la machine électrique. Je tiens de personnes instruites qui les ont observées avec soin, que cette commotion se fait également sentir en les touchant, avec un morceau de métal, qui fait alors les fonctions de conducteur, et en outre, qu'elles paraissent pouvoir, en quelque sorte, la diriger à leur gré. En effet, en la touchant tout doucement dans un baquet d'eau, la commotion est très-faible, et elle augmente, à mesure qu'on irrite l'animal, au point de devenir insupportable.

C H A P I T R E X.

Insectes.

UN habitant très-instruit, de Saint-Dominique, qui se créait autour de lui un monde factice, à l'aide d'un excellent microscope, me disait un jour qu'une lieue quarrée d'étendue, prise dans la Zone Torride, contenait plus d'êtres vivans, que telle grande Province toute entière d'Europe. Si cette assertion, qui paraît d'abord un peu paradoxale, est fondée quelque part, c'est incontestablement à la Guiane; et en disant cela, je ne prétends point en faire l'éloge. La classe des insectes malfesans, y est multipliée au point de pouvoir être regardée comme un véritable tourment pour les malheureux étrangers qui y abordent, du moins dans les premiers tems. L'abondance de la transpiration n'ayant encore rien fait perdre de sa pureté au sang Européen, ils lui accordent une préférence désespérante. C'est surtout aux jambes qu'ils s'adressent, et comme leurs dards y pénètrent à travers les étoffes les plus serrées, je

n'ai trouvé d'autre moyen de m'en garantir , que de les couvrir de papier , ou mieux encore de porter des bas de peau. Leurs piqûres sont si cuisantes , qu'il est bien difficile de ne pas se gratter , et l'on ne fait alors qu'envenimer la plaie. La seule manière d'appaïser la cuisson, dont on fasse usage, consiste à se baigner souvent , et à se frotter avec de petits citrons pleins de jus , qu'on met en grand nombre dans le bain.

Plus on prolonge son séjour dans la Colonie , et moins on a à souffrir de cet inconvénient ; les anciens habitans ne s'en apperçoivent même point du tout. Il serait le plus souvent impossible de fermer l'œil , si les lits n'étaient entourés d'une enceinte de gaze , ou de toile très-claire , qui met à l'abri de leurs atteintes. Ce meuble s'appèle *Moustiquière* , du nom d'un des ennemis les plus redoutables , le *Moustique* , contre les attaques duquel il protège pendant le sommeil , et n'a aucune ouverture. Il pend jusqu'à terre , et on est obligé de le soulever et de passer dessous pour entrer dans son lit.

Le *Maringouin* , qui n'est autre chose que ce gros Cousin à longues pattes que nous voyons

en Europe, est le plus multiplié et le plus incommode. Le son aigu de son bourdonnement, qui est le signal de sa présence, et l'avant-coureur d'une piqûre prochaine, cause une inquiétude inexprimable. Les appartemens exposés à la brise, et dans lesquels il y a un courant d'air bien établi, en sont à-peu-près exempts; mais ces insectes se rassemblent en foule dans ceux, surtout, où l'on a la mauvaise habitude de laisser une baignoire pleine d'eau. La lumière les attire beaucoup aussi, et comme la chaleur oblige néanmoins quelquefois à laisser les fenêtres ouvertes, on les garnit de chassis de toile de canevas, bien claire, qui les arrête sans empêcher la circulation de l'air. Au bord des eaux stagnantes, et dans certains bois, on les trouve par essaims innombrables, surtout à l'entrée de la nuit, et l'on est dévoré d'un côté, pendant qu'on cherche à se garantir de l'autre. Il n'y a d'autre parti à prendre, en pareil cas, que de faire deux grands feux à quelque distance l'un de l'autre, et de se placer dans l'intervalle qui les sépare.

En évitant soigneusement de marcher sur l'herbe, on est exempt des piqûres cruelles

d'un petit insecte rouge, qui s'attache ordinairement aux bestiaux, et ne fait pas grace aux hommes. Il est d'autant plus redoutable, qu'on a de la peine à l'appercevoir, tant il est petit, et qu'il entre dans les jambes où il cause une démangeaison insupportable. Le jus de citron, est encore le seul moyen de s'en débarrasser.

Les *Chiques*, petits insectes noirs qui ressemblent à la puce, et sautent comme elle, y sont aussi très-communes. On les connaît plus ou moins dans toutes les Colonies d'Amérique. Elles s'insinuent dans la chair du pied, le plus souvent sans qu'on s'en apperçoive, et y viennent de la grosseur d'un pois au bout de quatre ou cinq jours. On en est ordinairement averti par une démangeaison assez vive avant cette époque, et alors il ne faut pas perdre un moment pour les faire extirper avec une épingle; presque toutes les négresses sont très-adroites et très-exercées à cette espèce d'opération. Pour peu qu'on négligeât trop long-tems de la faire, ou qu'on n'enlevât pas en entier tout le sac dans lequel sont contenus les œufs de la *Chique*, on serait exposé à les voir éclore, et former une popu-

lation nouvelle qui s'établirait à côté de la même manière. Les nègres y sont particulièrement sujets, et les *Chiques* leur causent de telles blessures, qu'on en voit qui ne peuvent pas marcher, et dont les pieds sont comme rongés d'ulcères. Le défaut de propreté et de soin, en est le plus souvent la véritable cause; mais on a remarqué qu'il y en avait parmi eux auxquels les *Chiques* s'attachaient de préférence; et quand cela est connu, c'en est assez pour leur faire perdre beaucoup de leur valeur.

On voit sans cesse auprès des maisons de la Guiane, et même dans les appartemens, des insectes très-redoutables en apparence, qui, avec la forme de la guêpe, en ont trois fois la grosseur; on les nomme *Mouches à drague*. Elles attachent leurs petites ruches contre les poteaux qui soutiennent les galeries des maisons et au-dessous des toits. Leur piqûre est terrible, au point de donner la fièvre; mais on n'en a jamais rien à craindre, c'est une remarque constante, qu'autant qu'on s'y expose par des provocations formelles; il s'en faut même de beaucoup qu'elles tirent vengeance

vengeance de tous les mauvais traitemens qu'elles ont à essayer.

Il n'en est pas de même de la *Mouche sans-raison*, dont le nom indique assez le caractère et la manière d'agir ; heureusement que celles-ci ne se tiennent que dans les bois. Il suffit de se trouver sur leur route, ou à portée de leur nid, pour qu'elles se jettent sur vous avec fureur. Leur piquûre cause une douleur très-vive, et les animaux n'en sont point à l'abri. Allant un jour de *Cayenne* à *Remire*, sur le chemin le plus large et le plus fréquenté de tout le pays, le cheval très-pacifique que je montois, s'emporta tout-à-coup, et, en m'en apprenant la cause, on m'assura que les rosses, les plus insensibles au fouet et à l'éperon, ne peuvent pas supporter ce genre de douleur.

Le *Pou de bois* est aussi malheureusement très-commun à la Guiane. Ceux-là ne s'en prennent point aux hommes, mais ils attaquent le bois des maisons en tel nombre, et le rongent avec tant de voracité, qu'il suffit de quelques jours pour en détruire les pièces principales. On leur fait la guerre de différentes manières, et surtout avec de l'arsenic.

On peut encore regarder les fourmis comme un véritable fléau ; elles s'insinuent par tout, font de grands ravages dans les jardins, et sont d'une incommodité excessive dans les maisons. Plus on en tue, et plus on semble en accroître le nombre. Les colombers sont ordinairement isolés, et portent sur des piliers garnis de gaudets pleins d'eau. Si l'on néglige cette précaution, elles gagnent les nids et dévorent les jeunes pigeons. Les insectes, qui attaquent les vêtemens, les papiers, les livres, sont très-multipliés aussi, et l'on ne s'en garantit qu'à force de soins et d'odeurs fortes, telles que celle du camphre. En général, on a toujours besoin à la Guiane de se tenir en garde contre ces légions d'ennemis, qui triomphent, par leur désolante fécondité, de tous les efforts des hommes, sinon pour les détruire, du moins pour en diminuer sensiblement l'espèce.

CHAPITRE XI.

*Coup d'œil rapide sur la Guiane française,
sous le raport de l'histoire naturelle.*

LA Guiane Française, quoiqu'elle produise quelques coquillages de terre et de mer, n'offrira pas de grandes ressources au conchyliologue, parce que la nature basse de ses côtes et la vase qu'on trouve presque par tout au fond de la mer, s'opposent à ce genre de productions. Le mineralogiste y trouvera un pays neuf, qui pourra peut-être devenir pour lui, en s'enfonçant un peu avant dans les terres, un vaste champ de découvertes aussi curieuses qu'utiles (1); et la première observation qui le frappera, c'est qu'il ne contient aucune espèce de pierres calcaires. Mais c'est

(1) On trouve dans la Savane, aux portes de Cayenne, un grand nombre de particules ferrugineuses, qui s'attachent à l'aiguille aimantée. J'ai vu des échantillons de mine jaune de l'intérieur, qu'on prétendait contenir de l'or en assez grande abondance; mais il n'a jamais été fait de recherches, et encore moins d'exploitation.

surtout pour le botaniste , et pour celui qui s'est attaché à cette partie si intéressante de l'histoire naturelle , qui s'occupe des quadrupèdes , des reptiles , des oiseaux , des papillons et des insectes , que la Guiane est une mine féconde , une source intarissable de richesses. La nature , qui y est encore dans sa pureté , semble s'être pluë à y étaler toutes ses merveilles , et à rassembler , sous un même point de vue , ce dont on ne trouve que des échantillons épars et imparfaits en Europe.

La réputation de la Guiane est si bien faite à cet égard , que les amateurs d'histoire naturelle de tout l'Univers , cherchent à y entretenir des relations , et à y charger quelque'un de leurs intérêts. Aussi les divers objets de ce genre y sont-ils singulièrement recherchés , et voit-on tout le monde s'occuper à faire des collections , soit pour leur compte , soit par commission , ou pour se faire des amis en Europe. Les empailleurs par état , dont c'est l'unique occupation , ne peuvent pas suffire aux demandes qu'on ne cesse de leur faire , et l'on voit continuellement les nègres y apporter , pour les vendre , des

quadrupèdes, des serpens, des papillons ou des oiseaux.

Il y en a parmi ces derniers une foule de remarquables par la variété et l'éclat de leur plumage, sur-tout dans la classe nombreuse des *Cotinga*, des *Tangara*, des *Gros-Becs* ou *Toucans*, des Perroquets, Perruches (1) et Haras. On y compte au moins une quinzaine d'espèces de *Colibris*, ou *Oiseaux-Mouches*, dont quelques-uns ont les reflets les plus éblouissans, et paraissent revêtus de topazes et d'émérides. On tire ces charmans petits animaux avec de la cendrée, au moment où ils sont comme immobiles, les ailes étendues, et le bec plongé dans le calice d'une fleur; cela est d'autant plus aisé, qu'ils se portent en foule par-tout où il y a un arbre fleuri, et qu'ils sont sans crainte

(1) J'aurais pu comprendre dans l'article du gibier les Perroquets et Perruches, dont on fait une consommation énorme, dans la plupart des habitations de l'intérieur; ces animaux sont assez bons à manger, et communs au point qu'on les voit passer sans cesse par troupes nombreuses, et qu'on est étourdi de leurs cris, en remontant les rivières.

comme sans défiance ; on peut les approcher d'aussi près qu'on veut , et le bruit du coup qui frappe un d'entr'eux , ne fait pas même peur aux autres.

On se contente d'empailler les oiseaux à *Cayenne* , et on les envoie dans cet état en Europe , pour leur mettre des yeux d'émail , et achever de leur donner , avec du fil de fer , la position qui leur est propre ; cette dernière opération s'appelle *monter*. La première consiste à écorcher l'oiseau avec soin , sans endommager le plumage , et à les bourrer de coton , après avoir frotté tout le dessous de la peau et l'intérieur de la tête d'une poudre absorbante , composée de camphre et d'alun. Indépendamment de la multitude d'oiseaux qu'on tue pour les faire figurer dans les cabinets d'histoire naturelle , on en fait encore un abattis épouvantable qu'on écorche pour en composer des garnitures de robe en Europe. Il n'est pas rare de voir expédier des envois de plusieurs milliers de peaux de Colibris , ou de gorge de Toucan , pour cet usage. On les colle aussi avec symétrie sur de grandes feuilles de papier blanc , qu'on met sous verre , et il en résulte des ta-

bleaux naturels , dont le coloris efface celui des plus grands maîtres.

La classe des Papillons et des Insectes est incomparablement plus riche encore, et l'on en compose des collections d'une beauté ravissante. Il en est deux dans le nombre qui méritent qu'on en fasse une mention particulière ; l'un y a des droits à cause de son industrie, et l'autre à raison de son utilité. Le premier est une espèce de mouche , surnommée *Cartonnière* , parce qu'elle se construit sur une branche d'arbre un nid , ou plutôt une ruche vraiment admirable , du plus beau carton , et divisée intérieurement en plusieurs étages , garnis d'alvéoles , qui se communiquent , et n'ont qu'une issue commune (1) ; le second est une fourmi de l'intérieur , qui forme , des débris des feuilles , une substance spongieuse , connue dans le pays sous le nom de *Nid de fourmis* ; on s'en sert avec un succès incroyable pour étancher le sang dans les plus fortes hémorragies,

(1) Ces ruches de *Mouches Cartonnières* sont très-communes à la Guiane , et l'on trouve sans cesse l'occasion de s'en procurer.

et son effet est beaucoup plus prompt et plus sûr que celui de l'Agaric, dans les amputations.

Une des plaisanteries qu'on a coutume de faire aux Européens qui abordent à *Cayenne*, dans ces premiers momens où une foule d'objets inconnus les disposent plus ou moins à la crédulité, c'est que dans ce pays-là les huîtres viennent sur les arbres ; quelque étrange que cela paraisse d'abord, on va voir qu'il y a néanmoins un fond de vérité. Nous avons parlé de ces arbres, nommés *Palétuviers* ou *Mangliers*, qui croissent dans la mer et bordent la plupart des rivières près de leur embouchure. Les huîtres s'attachent en foule à leurs racines, quelquefois même à leurs branches, et on ne les vend jamais qu'avec le morceau de bois auquel elles adhèrent. Ces huîtres sont petites et assez médiocres, et le plus souvent si fades, qu'on est obligé d'y mettre du sel pour les manger ; en total, leur vraie place est plutôt dans un cabinet d'histoire naturelle, autour de la branche qu'elles couvrent, que sur une bonne table. Cette bizarrerie est également connue dans nos autres Colonies d'Amérique.

Les Reptiles de toute espèce et de toute grandeur abondent à la Guiane ; on rencontre à chaque instant, dans quelques parties, des lézards ou des serpens, et nous en avons même trouvé plusieurs fois à bord, qui auraient passé pour gros en Europe, et qu'on avait embarqués sans doute avec le bois. Heureusement que ces différens animaux ne sont nullement nuisibles, et qu'il est presque sans exemple qu'il arrive un accident (1) ; il y en a d'énormes, uniquement connus dans le pays sous le nom de *Coulevres*, qui avalent des *Accouchi*, des *Agouti*, et jusqu'aux jeunes faons. J'ai apporté en Europe la dépouille d'une de ces coulevres qui avait quinze pieds de long, sur environ quatre pouces de diamètre, et qui passait pour très-petite à *Cayenne* : on en sera peu surpris, quand on saura qu'on en avait vu arriver une, peu de tems auparavant, supportée par six nègres, de dis-

(1) Il n'en est pas de même à la Martinique, où il périt, tous les ans, plusieurs Nègres, des piqûres des serpens, et où ils détruisent tous les chiens des habitations, dans quelques parties.

tance en distance , et de trente-deux pieds de longueur.

Après avoir alternativement considéré les proportions gigantesques que la nature a employées en Amérique à l'égard de certains fruits , des arbres , des forêts , des reptiles qui les habitent , et des monstres marins qui fréquentent ses côtes , on est plus frappé encore de l'observation de M. de Buffon , au sujet des quadrupèdes ; elle semble , en quelque sorte , avoir rapetissé les moules dans lesquels elle les a formés. Tous les animaux du Nouveau-Monde , qui ont leurs analogues dans l'Ancien , sont sensiblement plus petits qu'eux ; on peut en voir un exemple frappant à la Guiane , dans le cerf et le tigre ; ce dernier est d'une taille très-médiocre , et n'a même pas ce caractère de férocité qui semble particulier à son espèce ; il cherche toujours à se dérober par la fuite (1). On n'y trouve

(1) La fourrure du Tigre de la Guiane , est de la plus grande beauté ; mais on est bien ignorant encore dans ce pays-là , sur l'art de préparer les peaux. Il est probable que cet animal , relégué aujourd'hui sur le continent , se trouvait en grand nombre dans la petite

aucun de ces grands animaux tels que l'*Hipopotame*, le *Rhinocéros*, le *Chameau*, le *Busfle*, la *Girafe*. Le *Manipouriou Tapir*, qui est l'Eléphant de l'Amérique, est à peine de la grosseur d'un âne ; sa lèvre supérieure dépasse beaucoup l'inférieure, ressemble à une petite trompe, et en a toute la mobilité et la souplesse. Ces animaux sont d'un naturel craintif, et s'appriivoisent très-facilement. J'en ai vu un pendant long-tems, chez le gouverneur de *Cayenne*, qui allait successivement d'un convive à l'autre pendant le repas pour tâcher d'obtenir un morceau de pain, et qui se sauvait en courant, comme le chien le plus timide, lorsqu'il voyait un nègre prendre un fouet pour l'éloigner.

On trouve dans les bois de la Guiane six espèces de singes bien distinctes ; 1^o le *Co-uata*, grand singe noir, à figure rouge et bourgeonnée, le plus hideux et le plus disproportionné peut-être de tous les animaux ;

île de *Cayenne*, dans les premiers tems où elle a été habitée, du moins si l'on en juge par le nom de *Montagne des tigres*, que porte encore une de ses principales élévations.

2°. le *Singe rouge*, le plus fort de tous, et dont on prétend que la chair ressemble à celle du veau; on en mange dans beaucoup d'habitations, et il sert en outre à faire du bouillon à l'hôpital pour les nègres malades (1); 3°. le *Singe*, ou *Macaque cornu*, qui est de la grosseur d'un chat; ce nom lui vient de ses cornes en poil, dans le genre de celles que l'on voit en plumes sur la tête du *Chat-Huant*; 4°. Le *Micou*, petit singe, de la grosseur d'un lapereau, plein de gentillesse et de grace, qui s'apprivoise tout de suite, et qu'on peut aisément apporter en Europe; enfin, 5°. et 6°. le *Tamarin*, et le *Sapajou*, les plus petits de tous, et les seuls qu'on trouve encore dans l'île de *Cayenne*. Tous ces différens Singes ont de longues queues, et il est difficile de voir des animaux plus vifs, plus agiles et plus jolis que ces derniers.

Les autres quadrupèdes de la Guiane, indépendamment de ceux dont il a été ques-

(1) Ils se rassemblent par bandes sur les arbres, pendant la nuit; et poussent des cris lugubres et lamentables, qu'on entend de fort loin.

tion dans un des chapitres précédens ; sont : le *Tamanoir* ou *grand Fourmillier*, de la conformation la plus curieuse , et celui dont la subsistance est la plus assurée , puisqu'il ne lui faut que des fourmis pour le nourrir ; le *Chat-Tigre*, qui est le fléau des basses-cours et des poulaillers à la *Guiane*, comme la Fouine et la Belette en Europe ; le Paresseux (1) ou l'Ai , dont on remarque deux espèces très-distinctes ; le Porc-Epic , etc....

(1) Rien d'aussi intéressant à lire, que ce que dit M. de Buffon , au sujet du Paresseux , et de si faux à force d'exagération ; c'est un vrai portrait de fantaisie , dont l'imagination a fait presque tous les frais. Lorsqu'on le compare à l'animal vivant , comme cela m'est arrivé plusieurs fois , et qu'on fait quelques autres rapprochemens du même genre , on est affligé de voir que l'homme , le plus digne peut-être d'écrire l'histoire de la Nature , se soit si souvent borné à n'en faire que le roman. Sans doute que le *Paresseux* est d'une lenteur extrême ; mais lorsqu'on lit , entr'autres , qu'il *grimpe avec peine , et ne peut parcourir qu'une toise en une heure* , on est tenté de le trouver agile , et je crois me tenir fort au-dessous de la vérité , en disant que le *Paresseux* , (de celle des deux espèces qui est beaucoup plus lente que l'autre) , parcourrait plus de quarante fois cet espace dans le même tems. Ils grim :

Il serait aisé d'ajouter beaucoup à cette liste de quadrupèdes , qui contient néanmoins les plus remarquables ; mais une énumération plus longue ou plus détaillée , serait étrangère au but que nous nous proposons , et l'on trouvera aisément à satisfaire sa curiosité à cet égard dans la plupart des ouvrages sur l'histoire naturelle. Quiconque en aura le goût, trouvera à la Guiane des jouissances vives et multipliées dans ce genre ; et celui qui n'y avait jamais songé jusqu'alors , ne tardera pas à recourir à une ressource si précieuse pour charmer un peu les rigueurs de son exil , d'autant qu'il y sera sollicité par l'exemple général des habitans du pays , et plus encore par l'admiration dont il ne pourra se défendre , pour la riche variété des productions de la nature.

pent d'ailleurs si bien , que pour peu qu'on oubliât d'attacher celui que nous avons à bord , c'était au haut du grand mât qu'il fallait aller le chercher.

CHAPITRE XII.

Des Nègres.

DEPUIS que la traite des nègres subsiste , elle n'a cessé d'être l'objet des déclamations des Philantropes Européens (1), et véritablement ils ne pouvaient pas choisir un texte plus aisé à commenter, et qui prêtât davantage à ces élans de sensibilité factice, si fort à la mode dans les derniers tems ; rien ne prouve mieux sans doute, qu'il en est de la sensibilité comme des mœurs , et que c'est à l'époque où l'on est le plus cruel, qu'on s'attache le plus à paraître sensible ; comme les mœurs n'ont jamais été plus étrangement dissolues , que lorsque nous avons affecté de rendre notre langage plus chaste , et de bannir scrupuleusement la licence de nos théâtres. Je suis loin de vouloir justifier la traite des nègres : cet infâme trafic de chair humaine , est fait pour révolter toute ame honnête ; et

(1) Particulièrement de ceux qui n'avaient point de possessions dans les Colonies.

il est impossible de faire un plus cruel outrage à l'humanité. Mais comme les nations ne peuvent pas agir d'après ces règles simples et invariables qui tracent aux individus la conduite qu'ils ont à suivre (1); comme les Colonies sont essentiellement liées à leur prospérité, et qu'il est démontré à tous les hommes instruits qu'il ne peut pas exister de Colonies sans esclavages, on sera du moins bien aise d'apprendre qu'il est moins rigoureux à la Guiane que par-tout ailleurs.

Trois raisons principales sont cause que les nègres y sont en général traités avec plus

(1) Ce qui est bien fait pour tempérer un peu l'impression douloureuse dont on a de la peine à se défendre, c'est qu'il est prouvé que le sort des nègres est infiniment moins malheureux que celui qu'ils auraient à attendre dans leur pays, et de la part de leurs propres compatriotes : en outre, c'est un mal nécessaire, puisqu'on ne peut se flatter raisonnablement de voir toutes les Nations s'accorder dans l'abandon généreux de la traite, et que celui qui pourrait en faire l'une d'entr'elles, ne ferait qu'enrichir les autres à ses dépens, et la rendre tributaire des productions Coloniales, en pure perte pour l'humanité.

de douceur, et les deux premières tiennent à la pauvreté même de la Colonie. Les habitans n'ayant guères eu jusqu'ici que des prétentions de fortune extrêmement bornées, la cupidité a été aussi moins vivement excitée dans leurs ames, et c'est elle sur-tout qui rend si inhumain et si cruel dans la Zône-Torride. De plus, c'est qu'à la Guiane les nègres sont sous la direction immédiate des propriétaires eux-mêmes, essentiellement intéressés à leur conservation, tandis que la plupart des riches habitans de St.-Domingue; consomment leurs revenus en Europe, et confient le soin de leurs ateliers à des mercenaires, qui ne songent qu'à forcer les moyens pour augmenter les produits. La dernière raison enfin, c'est que la crainte de voir leurs esclaves désertir sur un vaste continent, où il est si aisé de se soustraire à toutes les recherches, les engage à ne pas les réduire à cette extrémité.

Le *Manioc* (1) forme le fond ordinaire de

(1) Ils emploient pour préparer la racine de Manioc la *Grage* et la *Couleuvre*, comme les naturels du pays.

la nourriture des nègres de la Guiane, et plus heureux encore sous ce nouveau rapport que ceux de Saint-Domingue, qui n'ont pour subsister que le produit de leurs jardins, on leur fait en outre des distributions de riz et de viande salée. La plupart des habitans ont des nègres chasseurs et pêcheurs; les premiers ne se servent que du fusil, mais les seconds emploient quelquefois l'arc et la flèche, et presque avec autant d'adresse que les Indiens. L'espèce de filet, la meilleure dans le pays, à cause de la nature du fonds, est celle qu'on appelle *Tramail*. Les nègres de *Cayenne*, pêchent aussi beaucoup à la ligne, un peu en-dehors de l'embouchure de la rivière; quelquefois ils les fixent à des barres qu'ils plantent dans la vase, et viennent les visiter au bout d'un certain tems; plus souvent encore ils s'endorment paisiblement dans leur pirogue, la corde attachée à l'orteil, en laissant au poisson le soin de les réveiller.

Rien n'est aussi étrange pour un Européen qui aborde à *Cayenne*, que la vue de cette multitude de nègres et de gens de couleur presque nus, qui se pressent de toutes

parts autour de lui, rien ne décele davantage au premier coup d'œil la pauvreté de la Colonie. Dans tous nos autres établissemens d'Amérique, sans parler de la classe nombreuse, et très-recherchée dans sa parure, des gens de couleur libres, il n'y a pas d'esclave de l'un ou de l'autre sexe, qui ne soit vêtu ce qu'on appelle décemment, dans un pays où à la vérité on est peu difficile en fait de décence; mais ici, on est d'abord tenté de se croire au milieu d'une troupe d'*Orang-Outangs*. On ne rencontre presque dans toutes les rues et dans les maisons que des femmes entièrement nues de la ceinture en haut, et des hommes dont tout le vêtement consiste en une bande de toile, large de quatre doigts, qui fait le tour des reins, et passe entre les jambes; cet habillement de *confiance* s'appèle *Calimbé*, et fait à peine l'effet de la feuille de vigne dont un ciseau chaste voile ordinairement ses statues. On s'accoutume difficilement à se trouver à table avec des femmes, et à s'y voir servi par des nègres dans ce costume.

De même que les Indiens, les nègres n'em-

ploient d'autres vases (1) que des Calebasses creusées. Il y a de ces fruits de la grosseur d'une bombe et d'un poids considérable , qu'on voit suspendus à une hauteur effrayante pour quiconque serait tenté de s'endormir au-dessous de l'arbre qui les produit. Si *La Fontaine* avait habité l'Amérique, ou que le Calebassier, l'Abricotier et quelques autres arbres du Nouveau-Monde , eussent été connus en Europe , nous aurions été privés de sa charmante fable du *Gland et de la Citrouille*.

Il serait aisé d'étendre beaucoup ce chapitre en parlant des mœurs et du caractère des nègres, des traitemens qu'on leur fait subir, des travaux auxquels on les emploie etc. ; mais la plupart de ces détails sont consignés dans une infinité d'ouvrages, et communs à toutes les Colonies. En conséquence, mon but étant de ne présenter au public que des renseignemens peu , ou point connus, et de me borner à ce qui est particulier à la Guiane, je ne me permettrai plus que

(1) A l'exception cependant de ceux qui doivent aller au feu.

quelques réflexions au sujet du *Marronage* ; C'est le nom qu'on donne dans nos Colonies à la désertion , toujours extrêmement commune parmi les nègres.

Dans nos îles , les nègres déserteurs , ou *Marrons* , ne pouvaient pas aller bien loin ; on ne tardait pas à en rattraper le plus grand nombre ; et les autres , errans dans la misère sur des montagnes escarpées , ne donnaient pas de grandes inquiétudes. A la Guiane , au contraire , qui est coupée par des milliers de rivières et de criques très-poissonneuses , et dont les forêts abondent en gibier et en fruits sauvages à la Guiane , où ils peuvent porter leurs pas sur tous les points d'un continent immense , et où il suffit de gratter légèrement la terre , pour en obtenir abondamment de quoi fournir à sa subsistance , les nègres ont toutes sortes de facilités , pour vivre dans le bien-être , braver les efforts des blancs , et détruire ceux qui s'engageraient trop avant à leur poursuite dans ces vastes déserts. Déjà , quelques années avant la révolution , il s'était formé à environ trente lieues de *Cayenne* , un corps de sept à huit cents nègres *Marrons*,

dont on connaissait bien l'établissement ; mais qu'on sentait l'impossibilité de réduire , et l'opinion générale était que la Colonie devait être perdue , le jour , où , se dépouillant des préjugés inspirés par un long esclavage , ils oseraient agir hostilement contre elle.

La position de la Colonie de *Surinam* était bien plus critique encore à cet égard , et l'exemple qu'elle avait donné quelque tems auparavant , rendait son voisinage bien dangereux pour celle de *Cayenne*. Les Hollandais , après avoir inutilement fait des efforts extraordinaires pour soumettre ou détruire leurs nègres *Marrons* , dont on portait le nombre de dix à douze mille , avaient fini , comme dans toutes les insurrections heureuses , par promettre paix et amitié aux insurgens , et par traiter avec eux de puissance à puissance. Ils s'étaient même engagés à leur fournir divers objets qu'ils ne pouvaient se procurer , et entr'autres une certaine quantité de poudre et de fusils tous les ans , à condition qu'ils livreraient les nouveaux déserteurs qui viendraient grossir leur troupe. Enfin , plusieurs centaines de

ces révoltés , que les Hollandais auraient décimés tout au moins s'ils avaient pu les soumettre , et qui avaient gagné leur bienveillance en les battant , et en les faisant trembler pour leurs propriétés , étaient venus s'établir sur le territoire français , où l'on n'avait garde de rien dire , parce qu'en cas de refus de l'évacuer , on n'avait aucun moyen de les y contraindre.

Tels étaient les dangers qui menaçaient les Colonies de *Surinam* et de *Cayenne* avant la révolution ; j'ignore ce qui sera résulté sous ce rapport du nouvel ordre de choses , mais il est aisé de sentir combien , d'après leurs localités particulières , d'impolitiques décrets sur la liberté des nègres , ou seulement la fausse interprétation qu'il serait possible de leur donner , pourraient aisément y avoir des suites funestes , et à jamais irréparables. Si les nègres des deux Nations réunis triomphaient dans la Guiane , on n'aurait pas à traiter avec les timides naturels du pays , dont il est toujours aisé de vaincre la résistance , ou de surprendre la crédulité , mais avec des hommes intré-

pides et fanatiques, retranchés dans un pays inaccessible, et qui connaissent trop bien les Européens pour croire à leurs protestations, et s'exposer à leurs vengeances.

CHAPITRE XIII.

Renseignemens et observations nautiques.

LE chapitre relatif aux renseignemens et observations nautiques, étant de nature à n'intéresser particulièrement qu'un assez petit nombre de lecteurs, je l'ai réservé pour le dernier ; mais j'éviterai d'ailleurs de le surcharger inutilement de mots techniques, qu'on n'entasse le plus souvent que pour faire une vaine parade d'érudition, en même tems que je ne négligerai rien, pour en bannir le plus possible l'aridité repoussante qui accompagne ordinairement les détails de ce genre.

Dans le premier voyage que je fis à *Cayenne*, en 1784, personne sur le bâtiment où j'étais, n'avait, quinze jours avant de partir de France, la plus légère notion sur le pays vers lequel nous allions nous diriger, et toutes nos recherches à ce sujet, ne nous valurent que des renseignemens vagues, incohérens, contradictoires même, la plupart plus propres à nous donner des inquié-

tudes qu'à nous servir de guides au terme de notre navigation. En conséquence, moins nous pouvions compter sur les observations des autres, et plus nous mêmes de soins à en recueillir d'exactes par nous mêmes, pour les transmettre à nos successeurs, telles que nous aurions voulu les recevoir de nos devanciers. On peut d'autant plus y ajouter une confiance entière, que j'ai été à portée de les rectifier par celles des navigateurs du pays, et de les renouveler dans mes différens voyages.

A cause des courans, en général assez rapides, qui se font sentir sur toute la côte de la Guiane, et qui portent plus ou moins dans le nord, si l'on faisait route directement vers le point que l'on a en vue, ce serait un moyen à-peu-près sûr de ne jamais l'atteindre. La direction précise, et le degré de vitesse de ces courans, dépendent beaucoup de la distance où l'on est de la terre, de la saison, et de plusieurs autres causes trop variables pour qu'il soit possible d'établir des règles bien fixes, et de les soumettre à des observations constantes; mais une exactitude plus rigoureuse, ne servirait qu'à sa-

tisfaire une vaine curiosité, et les instructions qui suivent, seront très-suffisantes dans tous les cas, pour les navigateurs. Beaucoup d'entr'eux ont péri, et d'autres, craignant de s'approcher d'une côte inconnue, couverte pendant une grande partie de l'année de nuages épais, qui ne la laissent appercevoir que par courts intervalles, ont perdu par leur timidité le fruit d'une longue navigation, et manqué le but de leur voyage.

Les Français ne sont pas seuls intéressés à être mieux et plus exactement instruits; car parler de la route qu'il faut suivre pour se rendre à *Cayenne*, c'est diriger celle des Hollandais qui vont dans leurs belles Colonies de *Surinam*, *Démérari*, *Berbice*, et *Essequibe*. Quoiqu'elles soient situées fort loin sous le vent, les bâtimens de cette Nation viennent atterrer au même point, parce que la côte étant trop basse au dessous, et offrant un aspect trop uniforme pour leur fournir des points de reconnaissance suffisans, ils sont obligés de venir s'assurer, par la vue des terres élevées, de la partie où ils se trouvent. Cette précaution, qui leur fait faire un détour considérable, est d'autant plus indis-

pensable , que , pendant six mois de l'année ; on est fort exposé à ne pouvoir pas prendre hauteur , et que la côte Hollandaise , courant presque Est et Ouest , les observations de latitude n'y sont plus d'aucun secours.

Pour se rendre d'Europe à *Cayenne* , qui est située par le quatrième degré 56 de latitude Nord , ou dans les Colonies Hollandaises dont je viens de parler , il faut naviguer de manière à aller chercher la latitude de trois degrés , ou trois degrés quinze minutes Nord , à environ cent lieues de la côte. Arrivé à ce point , on peut cingler directement à l'Ouest avec confiance , traverser , toutes voiles dehors , ces endroits où la mer bouillonne avec le plus de fureur (1) et ces eaux tantôt jaunes , tantôt verdâtres , et quelquefois si troubles , que c'est un genre de spectacle tout à fait neuf

(1) Elle a quelquefois l'air de briser contre des rochers de la manière la plus effrayante , surtout pendant la nuit ; mais c'est uniquement l'effet des fils des courants ; les approches de cette côte sont parfaitement saines , et il n'y a pas l'apparence de danger à courir.

pour les navigateurs qui n'ont pas fréquenté ces parages. On trouvera presque toujours le fond avec la sonde , avant d'être à portée de faire ces observations.

Si l'on se mettait plutôt en latitude, c'est à-dire , si l'on s'élevait moins dans le Sud, on pourrait être manié par les courans, de manière à atterrir sous le vent de *Cayenne*, et c'est quelquefois une grande affaire, surtout pendant l'été, que d'avoir à remonter, de quelques lieues seulement , le long de la côte; il y a même tels bâtimens à qui cela serait impossible, à moins de gagner tout-à-fait le large. En donnant dans l'excès contraire, je veux dire, en se rapprochant trop de l'Equateur, on serait exposé, surtout si l'on se trouvait en calme, à éprouver l'influence de nouveaux courans qui portent quelquefois dans le Sud, et à être entraîné près de l'embouchure du fleuve des *Amazones*, parage dangereux, parce que nous ne le connaissons que très-imparfaitement, et que les courans y sont d'une violence sans exemple.

En suivant exactement la marche que je viens d'indiquer, on atterrira sur le Cap

Cassipour, ou sur le cap d'*Orange*, à une trentaine de lieues de *Cayenne*, et alors il faudra faire un usage plus fréquent de la sonde. Si, lorsqu'on n'aura plus que cinq ou six brasses d'eau, on ne voyait pas encore la terre, comme tout est mouillage le long de cette côte et que la tenue est assez bonne par-tout, il suffira de laisser tomber une ancre pour attendre qu'on puisse l'apercevoir.

Au premier éclairci, on découvrira une ligne régulière et uniforme de verdure, qui n'est autre chose qu'une forêt de grands arbres, appelés *Palétuviers*, qui viennent spontanément sur les côtes basses, et règnent presque tout le long de celles de la *Guiane*. (1) Plus loin dans l'intérieur des terres, on distinguera des montagnes élevées, et enfin sur le bord de la mer, la *Montagne d'Argent*, qui a la forme d'une selle, et est entière-

(1) Il est assez ordinaire, un instant après avoir aperçu la côte, d'entendre signaler des bâtimens par les matelots qui sont en vigie; mais on ne tarde pas à découvrir, en s'en rapprochant davantage, que ce sont de grands arbres, isolés assez avant dans la mer.

ment couverte de bois ; c'est toujours la partie de la côte qu'on apperçoit le mieux, et c'est souvent la seule.

La *Montagne d'Argent* est située dans le fond de la Baie d'*Oyapock*, qui reçoit trois grandes rivières, et offre un mouillage sûr à plusieurs centaines de bâtimens. On y est parfaitement abrité de la mer par le cap d'*Orange*, et c'est là que je conseille aux bâtimens, qui tirent plus de dix ou onze pieds d'eau, d'attendre l'époque des grandes marées pour entrer dans la rivière de *Cayenne*. Quant à la distance il n'est besoin d'aucun autre renseignement pour choisir le meilleur mouillage, que de consulter le tirant d'eau de son bâtiment, et le témoignage de la sonde, de manière à avoir quelques pieds d'eau sous la quille à mer basse. On sera encore alors à environ deux lieues des terres, qui forment l'embouchure de l'*Oyapock*, où l'on trouverait au besoin des ressources, dans un établissement considérable sur la rive droite, en remontant de trois ou quatre lieues (1). Il y a dans le

(1) Il appartenait avant la Révolution, à une Com-

fond de la baie d'*Oyapock*, un grand nombre de roches, dont plusieurs se découvrent presque entièrement à mer basse, mais elles sont trop près de terre, pour qu'un bâtiment ait rien à en redouter.

Du cap d'*Orange*, on fera route au Nord-Ouest, et à peine aura-t-on dépassé le travers de la *Montagne d'Argent*, qu'en regardant attentivement à-peu-près devant soi, on appercevra un énorme rocher isolé, nommé le *grand Connétable* (1), sur lequel il faut se diriger. Il est situé à six lieues

pagnie privilégiée, connue sous le nom de *Compagnie du Sénégal*.

(1) Si on n'aperçoit rien à cette époque, ce qui arrive très-fréquemment pendant la saison des pluies, il faut faire encore trois ou quatre lieues dans la même direction, laisser tomber une ancre, et attendre, au mouillage, un éclairci qui permette de relever le *Grand Connétable*. Avec une connaissance un peu particulière de la côte, et l'habitude d'y naviguer, cette précaution serait inutile, parce qu'on se dirigerait de manière à laisser ce rocher, beaucoup sur la droite; mais, je crois que ceux à qui cette côte ne sera que très-imparfaitement connue, feront bien de ne pas la négliger.

Nord

Nord et Sud de la belle rivière d'*Aprouague*; le *petit Connétable*, autre rocher, qui en est éloigné de plus d'un quart de lieue, étant infiniment moins élevé, on sera encore assez long-tems à le découvrir.

Il est beaucoup question de ces deux rochers dans tous les renseignemens qu'on donne aux personnes qui vont à *Cayenne*; et, par les grandes précautions qu'on leur recommande, on semble vouloir leur faire jouer, auprès des modernes, le rôle de *Charibde* et *Scylla* chez les anciens; mais heureusement que les écueils de la Guiane ne sont pas plus dangereux que ceux du golfe de *Messine*. Les navigateurs marchands, à qui le vent et les courans font franchir ce passage dans un clin-d'œil, ne s'occupent jamais que de se rendre le plutôt possible à leur but; et peu jaloux, comme de raison, de perdre un tems précieux et de courir des dangers pour grossir le recueil des observations nautiques, ils s'estiment heureux d'avoir échappé à des périls qui ne pouvaient pas les atteindre. C'est ainsi que, l'ignorance se chargeant toujours d'instruire la crédulité, les erreurs se perpétuent, jusqu'à ce que quel-

qu'un soit spécialement chargé de vérifier tous les rapports , et de lever tous les doutes.

Telle était , comme je l'ai déjà dit , la mission expresse du bâtiment sur lequel j'étais embarqué; et c'est après y avoir passé souvent , et avoir fait ou vu faire des observations par-tout , que je garantis que l'intervalle entre les deux Connétables est parfaitement sain , et qu'il y a une espace de deux ou trois lieues de large , également sûr entr'eux et le continent. D'après cela , on ne peut courir aucun risque , ni avoir même le plus petit sujet d'inquiétude , quoiqu'il ait péri dans la dernière guerre , un bâtiment du Roi (1) sur le *grand Connétable*. Il suffit que ce soit un rocher , pour concevoir aisément qu'il est possible de s'y perdre , si l'on fait d'ailleurs tout ce qu'il faut pour se jeter dessus.

L'usage est de passer entre les deux *Connétables* , en rangeant de fort près le grand , et la curiosité doit engager à choisir toujours

(1) Cet accident prouve même en faveur du *Grand Connétable*; car , presque tout l'équipage se sauva , en sautant à terre de dessus le mât de *Beaupré*.

ce passage-là de préférence. On y jouit d'un coup-d'œil unique dans son genre, et dont rien ne peut donner une juste idée. Ce grand rocher sert de retraite à une multitude, vraiment incroyable, d'oiseaux de mer, la plupart très-gros, tels que des *Frégates*, des *Foux*, des *Pailenculs*, etc.... Dès qu'on est à un tiers de lieue, on distingue leurs cris perçans, et des détachemens de troupes légères viennent vous reconnaître; en se rapprochant davantage, on se trouve dans un nuage d'oiseaux, qui font des cris à empêcher de s'entendre, et néanmoins le rocher paraît encore en être couvert. Il est en quelque sorte convenu que tous les bâtimens le saluent d'un coup de canon à boulet, pour avoir le plaisir de jouir du spectacle de ses innombrables habitans; mais leur sécurité est telle, que je doute fort qu'ils se dérangent tous; du moins en voit-on un grand nombre se poser de nouveau l'instant d'après. Comme ce rocher est coupé à pic, et que la mer y brise presque toujours plus ou moins fort, il est assez rare qu'on puisse y débarquer commodément; cela m'est arrivé dans deux oc-

casions (1), à trois ans d'intervalle l'une de l'autre, et chaque fois nous avons fait un massacre épouvantable, et porté la désolation dans la petite Colonie.

Toutes les faces du *grand Connétable* sont pleines de crevasses où l'on prend ces différens oiseaux avec la main, et dans lesquelles plusieurs ont la stupidité de rentrer à côté de vous. Arrivé sur le sommet, on trouve une grande plate-forme (2) qui en est jonchée; on n'apperçoit que des têtes autour de soi; la plupart sont sur leurs nids, et se laissent tuer à coups de pied et de bâtons, sans chercher à fuir, tandis que les autres volent à obscurcir l'air autour de votre tête, comme pour vous dévorer. Si un malheureux y était abandonné seul, il est probable qu'il ne tarderait pas à être la victime du nombre et de la tendresse maternelle, d'au-

(1) Le bâtiment était mouillé par le travers, à une encablure de distance. Il ne faudrait pas mouiller au-dessus, parce qu'on courrait risque d'y être entraîné en appareillant.

(2) Il croît naturellement beaucoup de pourpier sur cette plate-forme.

tant que plusieurs espèces ont des becs terribles. Nous remplîmes à moitié notre canot d'oiseaux et d'œufs , dont quelques - uns , fort bons à manger , étaient aussi gros que ceux de poule ; et comme les matelots ne se laissaient pas de faire main-basse dans cet espèce de colombier , ils s'en chargèrent au point qu'ils étaient obligés d'en semer à tous les pas sur la route très-escarpée, qui conduit au bord de la mer (1). Nous y prîmes aussi un de ces énormes lézards , de quatre pieds de long ; ils ne peuvent pas être plus heureusement situés , puisque les œufs d'oiseaux sont leur nourriture de prédilection.

Du *grand Connétable* , on découvre dans le lointain les Ilets de *Remire* , au nombre de six , dont cinq sont presque réunis , et se nomment le *Père* , la *Mère* , les *deux Filles* ,

(1) Il y a quelquefois des habitans d'*Aprouague* qui se rendent en partie de plaisir sur le *Grand Connétable* , avec quelques Nègres , au moment de la plus grande ponte , et y cassent tous les œufs qu'ils peuvent rencontrer , pour être sûrs de la date de ceux qu'ils y trouveront ensuite. Au bout de trois jours ils y reviennent , et en remplissent aisément une assez grande Pirogue.

et la *Malingre* ; il faudra passer en - dehors de tous , à une distance qu'on réglera sur son tirant d'eau et le raport de la sonde , qui , à un même éloignement de la côte , donne des résultats à-peu-près uniformes. Toutes ces îles sont couvertes de bois et inhabitées , à l'exception de la *Mère* , où l'on a relégué , comme nous l'avons déjà vu , les infortunés atteints du *mal rouge*.

Quand on est par le travers du petit Archipel de *Remire* , on se dirige sur le sixième Ilet qu'on apperçoit à trois lieues plus loin , et qu'on nomme l'*Enfant perdu* , à cause de son isolement du reste de la famille. Il est Nord et Sud à l'embouchure de la rivière de *Cayenne* , dès qu'on relève le fort qui est à l'entrée , et forme l'extrémité de la rive droite , au Sud-Sud Ouest , il faut tirer un coup de canon , et mouiller jusqu'à l'arrivée d'un pilote (1).

Il serait inutile de chercher à donner les différens relèvemens dont on se sert pour se diriger dans le *Chenal* de la rivière de

(1) Le vrai mouillage est à près de deux lieues de terre.

Cayenne, parce qu'il faudrait, pour entendre les renseignemens les plus clairs de ce genre, avoir une parfaite connaissance des localités, ce que je ne suppose pas : c'est d'ailleurs l'affaire du pilote, qui part avec le *jusant* pour se rendre à bord de tous les bâtimens mouillés au large, et les fait entrer quelques heures après avec le *flot* (1), si toutefois leur tirant d'eau s'accorde avec l'état actuel des marées. Il faut, pour parvenir dans la rivière, franchir un large plateau de vase molle, sur lequel il ne reste pas plus de quatre ou cinq pieds d'eau à mer basse, et comme c'est à-peu-près là la hauteur à laquelle la mer s'élève dans les petites marées, il en résulte qu'il n'y a que les bâtimens, tirant neuf à dix pieds d'eau, qui puissent entrer en tout tems. Les autres sont forcés d'attendre plus ou moins, au mouillage (2) en pleine côte, à proportion de leur

(1) Les marins donnent le nom de *Flot*, au *Flux* de la mer, ou à l'action par laquelle elle s'élève périodiquement à une certaine hauteur; et celui de *Jusant*, au *Reflux* de la mer, ou à l'action par laquelle elle redescend périodiquement deux fois par jour.

(2) Ce mouillage n'a rien de dangereux, mais la

tirant d'eau ; et pour peu que ce dernier excède quatorze ou quinze pieds tout au plus, ils doivent y renoncer entièrement.

A l'exception de la roche l'*Aimable*, qui est assez près du fort, et presque à fleur-d'eau à mer basse (1), on ne court d'autre danger, en entrant dans la rivière, que de s'échouer ; mais, grace à la qualité du fonds, ce malheur-là même est fort peu à craindre ; on en est quitte, en pareil cas, pour une petite perte de tems, et l'on attend tranquillement que la marée suivante vous remette à *flot*. C'est ainsi qu'il arrive quelquefois que les pilotes du pays eux-mêmes emploient deux ou trois marées à entrer ou à sortir un bâtiment, qui, comme de raison, reste échoué dans les intervalles ; mais il faut se

mer y est quelquefois excessivement dure ; c'est pourquoi j'ai conseillé ci-dessus aux bâtimens d'un tirant d'eau un peu considérable, et qui atterrant sur la côte pendant les petites marées, de passer quelques jours dans la baie d'*Oyapock*. Ils seront toujours sûrs de se rendre aisément dans un jour de là à Cayenne.

(1) Il y a un relèvement certain pour reconnaître sa position.

hâter de dire , pour expliquer une manière de naviguer si étrange , que la vase est molle au point qu'on gouverne encore , et qu'on vire même de bord , quoiqu'en labourant le fond de plus d'un demi-pied.

Dès qu'on a dépassé le plateau de vase molle qui se trouve à l'entrée de la rivière de *Cayenne*, on rencontre tout-à-coup beaucoup plus d'eau , et dans la partie où mouillent les bâtimens , en-dedans du fort , il y en a par-tout dix-sept à dix-huit pieds à mer basse. En arrivant , on laisse tomber une grosse ancre pour le flot , on file environ un cable , et l'on en mouille alors une seconde ; dès que le bâtiment évite du *jusant*, on file du cable de cette dernière en se tirant sur l'autre à mesure , jusqu'à ce qu'on se trouve à égale distance de ses deux ancres.

Comme la chaleur de l'eau , et sur-tout la vase dont les cables sont bientôt couverts , les pourrit très-vîte , il faudra avoir soin de les laver souvent. Ainsi , pendant le flot , on enverra relever l'ancre du *jusant* par une chaloupe , on lavera son cable avec des balais et des brosses , on la mouillera à la même place , et l'on fera l'opération contraire à la

marée suivante. Le véritable mouillage est à environ une encablure de terre , ou plutôt de l'extrémité d'un grand pont de bois , qui s'avance assez loin dans la rivière pour que les chaloupes puissent y aborder à mer basse. J'ai vu allonger considérablement ce pont , auquel il était impossible d'aboutir auparavant , pendant plusieurs heures , à toutes les marées ; quand on n'avait pas le tems d'attendre , il n'y avait d'autre parti à prendre que de passer dans une pirogue légère , et des matelots ou des nègres se mettaient dans la vase pour la pousser à force de bras , jusqu'à l'échelle du pont.

A douze lieues , sous le vent de *Cayenne* , et quatre ou cinq Nord et Sud de l'embouchure de la rivière de *Kourou* , sont trois petites îles (1) qui forment au milieu d'elles un excellent mouillage , en ce que la tenue y est parfaite , et qu'il y a assez d'eau pour toute espèce de bâtimens , car d'ailleurs la mer y est quelquefois un peu grosse. Par

(1) Ces îles furent surchargées de malheureux Européens qui y périrent de misère , lors de l'expédition de *Kourou*.

une bizarrerie dont j'ignore la cause , on leur donne indistinctement le nom d'*Iles du Salut* , ou d'*Iles du Diable* ; c'est-là que je conseillerais à un bâtiment, qui aurait trop à souffrir de la mer devant *Cayenne* , de venir chercher un asyle , sauf à venir se remettre de nouveau dans la position que j'ai indiquée , dès que le tems le permettrait ; au reste , ces cas-là sont extrêmement rares. Deux de ces îles sont entièrement inhabitées , et il n'y a sur la troisième qu'un économe et quelques nègres. On y trouve une petite anse de sable , où les grosses tortues viennent déposer leurs œufs dans la saison , comme sur la côte de *Sinamari* ; on y tue des oiseaux de passage et quelques ramiers.

Si un bâtiment , stationné à *Cayenne* , voulait remonter considérablement le long de la côte , se rendre dans les environs du *Cap de Nord* , par exemple , je crois que le seul parti sage et convenable , serait de tirer une grande bordée au large , de quatre-vingt ou cent lieues au moins , selon la saison et la partie où serait le vent , de manière à atteindre son but en revirant de bord. A plus forte raison faudrait-il s'y prendre de la

sorte , en prolongeant beaucoup davantage sa bordée , si l'on avait le projet d'aller sur la côte du Brésil ; et l'on va voir ce qu'il nous en a coûté pour ne l'avoir pas fait.

Le bâtiment sur lequel j'étais dans mon premier voyage à *Cayenne* , ayant eu ordre de se rendre dans la Colonie Portugaise de *Para* , située sur la côte du Brésil , à la rive droite du fleuve des *Amazones* , nous espérâmes pouvoir y parvenir , en cherchant à remonter à force de bordées le long de la côte. Dès que le vent semblait nous favoriser un peu , soit la nuit ou le jour , nous mettions à la voile ; dès qu'il mollissait , ou changeait un peu à notre désavantage , nous laissions tomber une ancre , et il arrivait quelquefois , qu'après avoir navigué plusieurs heures , toutes voiles dehors , nous nous trouvions avoir perdu une ou deux lieues. Enfin , le résultat de cette navigation fut , qu'après avoir bataillé pendant plus de deux mois , et appareillé au moins deux fois par jour pendant tout ce tems , nous nous trouvâmes devant la rivière du *Cap de Nord* , à soixante et dix lieues tout au plus du point du départ , forcés de renoncer à notre en-

treprise, et de revenir à Cayenne faute de vivres. Un petit bâtiment de guerre, *le Malin*, eut la même mission quelques mois après; il profita de notre expérience, gagna le large, atterra sur la côte du Brésil au vent de *Para*, et arriva dans cette Colonie après une navigation assez courte, sans éprouver d'obstacles ni courir de dangers, ce que l'on ne peut pas se promettre en navigant à l'embouchure du fleuve des Amazones, à cause de la multitude d'îles et de la violence des courans.

Si le but principal de notre voyage fut entièrement manqué, il eut du moins l'avantage de nous faire connaître parfaitement la côte, les vents qui y règnent, la vitesse des courans, les sondes, et le genre de navigation qui lui est propre. Voici un précis exact de ce que j'ai observé moi-même à ce sujet, ou de ce que j'ai appris du Pilote-Côtier de la Colonie qui était embarqué avec nous.

1^o. On trouve alternativement, en parcourant la côte, des bancs de vase molle et de vase dure, et l'on s'en apperçoit aisément, sans le secours de la sonde, à la seule qualité de la mer. Elle est belle et unie sur les

premiers , et creuse quelquefois beaucoup sur les seconds. En conséquence, quand on a le projet de mouiller , il faut le faire sans retard , si l'on se trouve dans un endroit où la mer soit belle , et naviguer encore quelque tems dans le cas contraire ; quelques minutes suffisent souvent pour amener un changement total , et on peut quelquefois le prévoir d'assez loin à la simple vue.

2°. Comme les courans sont toujours plus ou moins forts , et souvent dans la même direction que le vent , il faut avoir continuellement une sonde à la mer , quand on est au mouillage , pour être à portée de s'appercevoir si l'on chasse , et filer du cable dans ce cas-là. Il y a eu des bâtimens , mouillés devant *Cayenne* , qui ont chassé de plusieurs lieues pendant la nuit , et qui n'ont commencé à le soupçonner que le matin.

3°. Il faut faire un usage continuel de la sonde , et ne pas craindre d'approcher de la terre avec confiance , à raison de son tirant d'eau ; car d'ailleurs la plus grande proximité possible est ordinairement au moins d'une lieue. Le fond est si plat et si égal , que nous naviguions avec un , deux ou trois

pieds d'eau sous la quille. Cette confiance doit sur-tout augmenter lorsqu'on est sur des fonds de vase molle ; et ceux-là sont incomparablement plus communs. Il nous est arrivé une fois de nous échouer avec du vent assez frais , et de faire notre trou dans la vase , au point qu'elle paraissait presque à fleur - d'eau sur les côtés du bâtiment , et néanmoins nous ne sentîmes aucune espèce de choc. Nous envoyâmes une petite ancre à une distance assez considérable au large ; nous roidîmes très-fort le grelin au cabestan à l'approche de la pleine mer , et nous ne tardâmes pas à éviter et à pouvoir sortir de notre bauge.

4°. Les vents ne varient guère que de cinq ou six quarts à droite ou à gauche de l'Est, comme c'est assez constant dans toute l'étendue de la Zone Torride. Dans l'Eté , ils se tiennent ordinairement de l'Est-Sud-Est au Nord-Est ; mais dans l'hyver ou la saison des pluies , ils tirent davantage du côté du Nord , et prennent même quelquefois un peu de l'Ouest. On a alors autant de facilité pour remonter la côte , que c'est une entreprise longue et pénible en été.

5°. Les courans jouent constamment un grand rôle sur la côte de la Guiane, et, sous ce rapport, le cap *Cassipour* la partage en deux parties très distinctes l'une de l'autre. Du cap *Cassipour* à la rivière de *Maroni*, à l'extrémité Ouest de la Colonie, les courans suivent à-peu-près la direction de la côte; et leur vitesse, mesurée avec le lok, est de deux nœuds à trois nœuds et demi. A l'embouchure des grandes rivières, ils portent quelque tems au Nord pendant le jusant, et suivent l'impulsion commune le long de la côte, à une certaine distance.

6°. Quand on mouille sur la côte de la Guiane, il faut avoir soin de frapper des bosses cassantes sur le cable. Cette précaution, utile par-tout pour que le bâtiment que le courant entraîne, ne soit pas rappelé avec trop de force, est de nécessité indispensable en se rapprochant du *Cap de Nord*. On s'exposerait sans cela à casser son cable, à éprouver une secousse dangereuse pour le corps du bâtiment, et à perdre sa mâture.

7°. Depuis le cap *Cassipour* jusqu'à l'autre extrémité de la Colonie, les courans sont incomparablement plus violents, et augmentent

augmentent toujours de vitesse en se rapprochant du *cap de Nord*. Elle est telle qu'il en résultera toujours un très-grand obstacle pour la navigation, et par conséquent pour la prospérité de cette partie de la Guiane française, (1) qui est singulièrement redoutée, et extrêmement peu connue, même des navigateurs du pays. Etant mouillés à une grande distance de terre, plusieurs jours avant les grandes marées, nous avons jetté le lok, et trouvé que les courans filaient plus de six nœuds. Mais l'aventure suivante, qui est connue de tout le monde dans la Colonie, en donnera une plus juste idée.

En 1780, ou 1781, M. *Monache*, capitaine de port à *Cayenne*, vint mouiller dans la rivière du *cap de Nord* pendant les grandes marées, et à la fin du flot. La mer ne resta qu'un instant *étale*, et le jusant commença avec une vitesse toujours progressive, au point que le lok, après avoir annoncé une

(1) Il n'y avait sur cette partie de la côte, avant la Révolution, que quelques petits postes militaires, et des missionnaires français.

rapidité de plus de douze nœuds, cassa dans une nouvelle épreuve, où elle avait augmenté sensiblement encore. Enfin la goelette, déjà plongée de l'avant par l'effort terrible qu'elle faisait sur son ancre, s'enfonça presque entièrement tout-à-coup, et allait devenir victime de la solidité du cable, lorsqu'on le coupa bien vîte d'un coup de hache.

J'ai sçu les détails de cet évènement incroyable, et dont néanmoins l'authenticité ne peut être révoquée en doute, de la plupart des personnes qui étaient sur ce bâtiment. On a remarqué que la mer s'élève de quarante-huit pieds sur cette partie de la côte pendant les grandes marées, et que le flot n'y dure guères que trois ou quatre heures. Par un phénomène qu'on a toujours vainement cherché à expliquer ou à comprendre, il n'est même quelquefois que quelques minutes à se former, et trois ou quatre lames, poussées avec une violence à laquelle rien ne résiste, élèvent tout-à-coup les eaux à la hauteur qu'elles doivent avoir. Ce phénomène est connu à la Guiane sous le nom de *barre*, et on lui donne celui de *Mascaret* dans la rivière de *Bordeaux*. C'est vers cette partie de la

côte, que M. de la *Condamine*, se rendant à *Cayenne*, après avoir descendu le fleuve des *Amazones* dans presque toute sa longueur, resta échoué pendant *sept jours* avec son petit bâtiment, et il n'en fut retiré que par une espèce de *Mascaret* qui manqua l'engloutir, comme on le verra dans l'histoire de ses voyages. Le nom de *Banc de sept jours* qu'il donna à ce bas-fond, en mémoire de la station de sept jours qu'il y avait faite, lui a été conservé depuis sur les cartes.

Il me reste à donner un dernier renseignement qui ne paraîtra pas déplacé parmi ces observations nautiques, puisqu'il peut contribuer essentiellement au bien-être des navigateurs : Je veux parler de la manière dont on peut constamment se procurer du poisson sur la côte de la Guiane. Il ne s'agit que de prendre un premier poisson sans écaille, ce qui est fort aisé en mettant un peu de viande, ou toute autre chose au bout d'une ligne de fond. On enlève à ce poisson ses piquans, on lui coupe la tête, on l'attache à une ligne de lok avec un assez gros hameçon (1), et on le file

(1) Nous nous servions ordinairement des hameçons

à quinze ou vingt brasses du bâtiment avec un très-petit plomb. Bientôt un Requin, qui vient avaler ce poisson, est victime de sa voracité, et l'on se sert de son foie pour en prendre d'autres de la première espèce. C'est ainsi qu'avec la chair de l'un et le foie de l'autre, nous avons fait habituellement une pêche assez abondante pour procurer des vivres frais à notre équipage. Les environs du *grand Connétable*, sont surtout extrêmement poissonneux.

qu'on emploie à *Terre-Neuve*, pour la pêche de la morue.

OBSERVATIONS

DE L'AUTEUR,

Sur un livre qui vient de paraître à Paris, sous le titre de Voyage à la Guiane et à Cayenne, fait en 1789 et années suivantes.

LA lecture du *Moniteur* m'ayant appris par hasard, pendant que je fesais imprimer cet ouvrage, qu'il venait d'en paraître un à Paris sur le même sujet, je me suis empressé de me le procurer, impatient de voir si enfin, pour la première fois, un voyageur véridique et observateur attentif, avait entrepris de rompre le charme qui semble s'opposer à ce que la Guiane Française soit connue, telle qu'elle est, de la Métropole. J'en atteste tout ce qu'il y a de plus respectable parmi les hommes; j'ai vu arriver l'ouvrage avec intérêt; je l'ai parcouru sans partialité ni prévention, prêt à lui rendre publiquement hommage, si je pouvais le faire sans blesser la vérité; mais mes premiers regards se sont reposés sur des erreurs, dont quelques-unes sont tellement palpables qu'il suffit

d'une lecture un peu attentive pour convaincre l'auteur, et le mettre en opposition avec lui-même. Garder le silence sur de pareilles erreurs, ce serait les autoriser et concourir à les perpétuer indéfiniment. En conséquence, j'ai cru devoir à ce respect qu'on était convenu jadis d'accorder au public, mais si étrangement méconnu de nos jours, de relever les principales, et je le ferai avec toute la modération qu'on a droit d'attendre de quelqu'un qui entreprend de soutenir la plus belle des causes, celle de la vérité outragée.

Si ma curiosité fut vivement excitée en voyant annoncer un livre qui paraissait devoir rouler d'un bout à l'autre sur des objets qui m'étaient extrêmement familiers, j'avoue qu'il s'y joignit tout de suite un peu d'étonnement en apprenant ses énormes dimensions. En effet, si l'on voulait faire un traité à fond sur la Guiane Française, et donner sur-tout à la partie de l'histoire naturelle tout le développement dont elle est susceptible, dès-lors il y aurait sans doute aisément de quoi composer plusieurs volumes; mais, indépendamment des connaissances profondes

et variées qu'exige un pareil ouvrage , et que j'aurais volontiers supposées chez l'auteur , il ne peut être que le résultat de longs voyages dans l'intérieur des terres , et j'avais de la peine à concevoir comment un armateur , un particulier quelconque , avait pu triompher des difficultés , des fatigues excessives et des dépenses considérables qu'entraîne nécessairement une pareille entreprise. Si au contraire le but de l'auteur n'était que de faire connaître la Guiane Française, autant qu'il est nécessaire aux navigateurs pour s'y rendre avec sûreté , et aux lecteurs de toutes les classes pour avoir sur ce pays des notions exactes et suffisantes ; ce sujet, quelque fécond qu'il puisse être, ne me paraissait pas pouvoir fournir à un travail de cette étendue. L'arrivée du livre a bientôt éclairci mes doutes, fixé mes incertitudes, fait disparaître tout mon étonnement, lorsque j'ai vu que, sur les quatre cents pages qui le composent, deux cents quatre-vingt-seize sont consacrées à des objets étrangers à la Guiane Française, pris dans d'anciennes relations de voyageurs, ou à un vocabulaire de la langue des naturels du pays, déjà consigné dans le petit

ouvrage de M. de *Préfontaine*, intitulé : *Maison rustique de Cayenne* (1).

Je vais justifier ce que j'avance en parcourant avec le lecteur *le voyage à la Guiane et à Cayenne*, et en lui faisant observer les principales erreurs dans l'ordre où elles se présentent.

Ma première remarque portera sur l'éditeur, et celle-là sera bien légère, car il est tout simple qu'il ait ignoré, comme la presque totalité de ses compatriotes, que les localités s'opposent entièrement à ce qu'il annonce dans l'*avis* qu'il a fait imprimer à la tête de l'ouvrage. « Le voyageur qui me l'a confié,

(1) Il sera aisé de se convaincre en outre, à la simple lecture, que, dans le quart du livre qui traite particulièrement de la Guiane française, l'Auteur se livre à des descriptions d'arbres et de plantes qu'on trouve également dans les autres Colonies d'Amérique, tandis que je ne suis entré dans quelques détails, que sur les productions qui lui sont propres; d'où il résulte, naturellement, que cet énorme ouvrage est plus de moitié moins considérable que celui-ci, au sujet de la Guiane française, et c'est, je crois, celle-là que le public a particulièrement à cœur de connaître, sur-tout dans ce moment-ci.

dit-il, a été obligé par la nature de son commerce, de parcourir les vastes et magnifiques contrées de la Guiane »... J'observerai à l'éditeur, avec parfaite connaissance de cause, qu'il n'existe pas de nature de commerce qui puisse, je ne dis pas imposer cette obligation, mais fournir cette possibilité. En effet, la partie de la Guiane qui appartient aux Portugais n'est guères occupée que par quelques missionnaires et quelques soldats; il n'y a ni ville, ni port, et, en supposant qu'il y en eût, on n'y laisserait sûrement aborder aucun bâtiment Européen; si cette exclusion générale n'existait pas, il y en aurait une particulière pour les Français, tant les ombrageux Portugais des Colonies leur ont voué, de tous les tems, une haine et sur-tout une défiance de prédilection: enfin, ce qui est plus décisif encore, c'est qu'il est très-douteux que la Guiane Portugaise fournisse quelques objets d'exportation, ou que la très-petite quantité qu'elle peut en produire, se transporte à la Colonie de *Para* sur les goëlettes du pays, pour passer de-là en Europe.

Quant à la Guiane Française, *Cayenne*

est le point unique de la Colonie où abordent les bâtimens et où il se fasse quelque commerce ; ainsi, voilà donc la moitié de ce grand Tout, et la moitié qui intéresse particulièrement dans ce moment-ci , qu'aucune espèce de commerce n'a pu faire connaître à l'armateur, sous le nom duquel paraît cet ouvrage. Restent les deux portions des Hollandais et des Espagnols, qui ont été jusqu'à nos jours des parages à-peu-près inconnus et interdits aux navigateurs Français, et où le commerce a pu tout au plus le conduire depuis la conquête de la Hollande par la République Française, et sa dernière paix avec l'Espagne, c'est-à-dire, à une époque très-postérieure à celle que semble indiquer l'auteur.

Après cette première observation, sans réplique pour quiconque a une légère idée du pays, je passerai tout de suite à la page 246, pour deux raisons : la première, c'est que cette partie du volume, étant étrangère à la Guiane Française, elle l'est également à mon but ; la seconde, c'est que les remarques que je pourrais faire ne tomberaient nullement sur l'auteur, et qu'il ne manquerait

pas de me renvoyer à *Raleigh*, au jésuite d'*Acugna*, à *M. de la Condamine*, et autres voyageurs, dont il n'a fait que rassembler et ajuster les rapports, pour épargner aux lecteurs l'embarras d'aller les puiser directement dans ces différentes sources.

Le chapitre *XI*, qui s'étend depuis la page 246 jusqu'à 281, contient d'abord un grand nombre de détails historiques sur les diverses vicissitudes et les changemens de domination qu'a éprouvés la Guiane Française depuis les premiers tems de sa découverte, et quelques détails sur un envoi considérable de plants d'arbres précieux, apportés de l'Ile-de-France à *Cayenne*, par le citoyen *Martin*, le 9 juin 1788, parti de la Colonie un mois environ avant l'arrivée de cet envoi, qui y était annoncé depuis long-tems et attendu de jour en jour; il ne m'appartient pas d'en parler. Mes observations ne porteront que sur des faits tellement incontestables, qu'il sera impossible d'y rien opposer raisonnablement, et pour cela elles ne commenceront qu'à la page 281, la première du livre où l'on puisse proprement ap-

prendre quelque chose au sujet de la Guiane Française de nos jours.

Les premiers mots de ce chapitre, intitulé: *Description de la Guiane Française et de Cayenne*, contiennent plusieurs erreurs, dont une sautera aux yeux de quiconque a quelques notions un peu exacte de géographie; elle trouvera en outre sa condamnation dans les ouvrages les plus élémentaires qui traitent de cette science, et sur toutes les cartes, à commencer par celle qui est à la tête du livre; l'auteur ne l'aurait pas commise, s'il s'était souvenu de ce qu'il a dit lui-même aux pages 204 et 205 pour faire connaître le véritable état des choses.

Les côtes que possèdent les Français, s'étendent, dit-il, l'espace de plus de cent lieues, depuis la rivière de Marony jusqu'à celle d'Oyapock... L'auteur a voulu dire sans doute jusqu'à celle de Vincent Pinçon ou du Cap de Nord, car sans cela l'espace de plus de cent lieues, dont il parle avec raison, se trouvera réduit à environ soixante, et que devient alors l'intervalle immense compris entre l'Oyapock et cette dernière rivière? à qui appartiennent les caps d'Orange et de

Cassipour, sur lesquels atterrent les bâtimens Européens, et qui, par rapport à *Cayenne*, se trouvent au-delà de l'*Oyapock*?.... Il y aurait peu de générosité à insister davantage; cette erreur, qui enlève à la France plus d'un grand tiers de ses possessions à la Guiane, est tellement grossière, qu'elle ne peut être que d'inadvertance; et le citoyen Armateur ne manquera pas d'en grossir son *errata* dès qu'on la lui aura fait remarquer.

Il poursuit immédiatement ainsi : *elles* (les côtes) *sont élevées et n'ont point l'inconvénient d'être marécageuses, comme celles tombées en partage aux autres Européens.....* On est convenu, je crois, d'appeler *côtes* les rivages de la mer, la partie des terres qu'elle baigne; or je soutiens, comme un fait incontestable, et de notoriété publique, parmi tous les navigateurs qui ont fréquenté ces parages, qu'il n'y a d'autre terre élevée, entre la rivière d'*Oyapock* et le commencement de l'île de *Cayenne*, que la seule *Montagne d'Argent* qui présente à peine un front de quelques centaines de toises. Les autres terres élevées, qu'on apperçoit

en très-petite quantité quand le tems est clair; sont toutes plus ou moins éloignées dans l'intérieur, et l'intervalle qui les sépare de la mer est en général composé de terres extrêmement basses, quelquefois plus que marécageuses, car elles sont entièrement submergées. De ce nombre sont une partie des excellentes terres d'*Aprouague*, qu'il faut, comme on le voit dans mon chapitre de la culture, saigner et dessécher avec soin avant de songer à en pouvoir rien obtenir.

Page 282. *Elle* (la Guiane Française) *touche aux possessions Hollandaises vers le Nord-Ouest, au Nord et à l'Est par la mer, et aux possessions Portugaises par-tout ailleurs....* Je ne releverai pas l'étrange et presque'inintelligible construction de cette phrase; mais je ne saurais m'empêcher de faire remarquer que c'est un nouvel aveu de l'auteur pour fixer les véritables limites de la Guiane Française. Comme les possessions Portugaises ne commencent bien décidément, même d'après sa carte, que sur la rive droite de la rivière de *Vincent Pinçon* ou du *Cap de Nord*, il faut bien que celle des Français aillent jusqu'à la rive gauche.

Page. 282. *Parmi quelques îles qu'on trouve à leur approche (des côtes), on en remarque deux, connues sous le nom d'Iles du Salut, séparées l'une de l'autre par un canal de quatre-vingt toises; il serait aisé et fort utile de les réunir, parce qu'alors elles offriraient un abri suffisant aux vaisseaux, où ils pourraient être défendus avec facilité.....* D'abord les *Iles du Salut* sont au nombre de trois, et non pas de deux. Je pourrais dire avec vérité que je les ai vues, comptées par mes doigts, et que j'ai débarqué dessus, mais j'aime encore mieux opposer l'auteur à lui-même. Qu'on se donne la peine de jeter un coup-d'œil sur la carte qui est à la tête de son livre, et l'on verra qu'elle en marque trois. Qu'on passe ensuite à la page 201, et on y lira : *Sur les côtes de la partie française, à quatre lieues au large de l'embouchure de la rivière de Kourou, on trouve trois petits Ilets que l'on nomme les Iles du Diable* (1) : que de-là on consulte

(1) J'ai eu soin de faire remarquer que ces trois petites îles s'appellent indifféremment *Iles du Diable*, et *Iles du Salut*.

la page 359, et on y lira encore : *Les Iles du Diable sont au nombre de trois, fort petites, placées en triangle...* Que conclure de là? c'est, 1^o. que la carte du livre a été copiée sur les cartes existantes, qui marquent trois îles comme elles y sont réellement; 2^o, c'est que les renseignemens écrits ont été empruntés d'ouvrages différens, et que l'auteur a manqué d'attention ou de mémoire en en faisant usage. Je puis même dire dans quelle source a été puisé le premier, celui qui est fautif : c'est dans l'histoire philosophique des deux Indes de *Raynal*, ainsi que le reste de la citation, où l'on ne remarque pas plus d'exactitude que dans le calcul du nombre d'îles; c'est ainsi qu'il en est arrivé, et qu'il en arrivera toujours quand on écrira du fonds de son cabinet, uniquement sur des mémoires. Nous avons été mouiller aux *Iles du Salut*, sans autre objet que d'observer le parti dont elles seraient susceptibles, et c'est avec les trois îles sous les yeux, à la portée de la voix, que j'ai lu le passage de *Raynal*. La réunion de deux de ces îles formerait sans doute un mouillage, d'autant plus précieux pour les gros vaisseaux, que ce
serait

serait le seul qui pût leur convenir sur toute l'étendue de la côte ; mais il est douteux que cette opération , représentée comme si facile , soit même possible , à moins de triompher de la nature par des dépenses et des travaux énormes dont l'objet d'utilité ne dédommagerait nullement (1). Dans l'espace de beaucoup plus de quatre-vingt toises dont il est question , il y a par-tout six , sept et huit brasses d'eau , un fonds de vase , des courans rapides , et la grosse mer y bat en plein.

Pages 282 et 283. *Les pluies , les chaleurs , surtout les vers , y font dépérir en peu de tems les vaisseaux les mieux construits , qu'on n'a pas eu soin d'enduire de toutes parts de brai ou de goudron en les calfeutrant. . . .* Il est étonnant que depuis son voyage à *Cayenne* , le Citoyen armateur , qui est un homme du métier , ait contracté des habitudes terrestres au point

(1) Il y a si peu d'eau tout le long de la Guiane , que cette navigation ne convient qu'aux bâtimens de moyenne grandeur ; des vaisseaux seraient condamnés à ne jamais approcher de la terre , et à n'avoir avec elle , presque aucune communication.

d'employer un langage aussi inintelligible, et d'oublier que *calfeutrer* se dit d'un appartement, et *calfater* d'un vaisseau.

Page 289. *Les Mangles ou Palétuviers croissent extrêmement épais et serrés ; ils forment des bois impénétrables, et en quelques endroits une espèce de chaussée, sur laquelle on peut marcher plus de quinze ou vingt lieues sans mettre pied à terre. . . .* J'ai trouvé cette phrase consignée mot à mot dans un livre, pendant que j'étais à *Cayenne*, et j'ai vu les habitans sourire de pitié en entendant une pareille exagération. Mon vœu ne portè nullement sur le Citoyen armateur, puisque, cette fois-ci encore, il a eu la prudence de se mettre à l'abri de toute responsabilité en copiant un autre ouvrage ; mais je ne puis m'empêcher de desirer que celui qui a imaginé le premier d'abuser à ce point de la crédulité du public, soit condamné, en réparation à parcourir de branche en branche l'espace de plus de quinze ou vingt lieues qu'il indique : quel qu'il soit, je le préviens qu'il trouvera sur sa route des enjambées qui l'embarrasseront.

Page 290. *La côte entre Macouria et*

Cayenne est basse et unie, et semée de belles et riches habitations fort près les unes les autres... Cet article, où l'on trouve presque la même exagération que dans le précédent, est de nature à donner de l'état actuel de la Colonie l'idée la plus étrangement fautive. Un voyageur, qui ferait le trajet de *Macouria* à *Cayenne*, l'ouvrage du Citoyen armateur à la main, aurait bien de la peine à se reconnaître, en parcourant une grande étendue de terrain entièrement inculte, et en cherchant vainement autour de lui ces *belles et riches habitations* qui devaient frapper ses regards. Il y en a à peine deux dans ce quartier, et six dans toute la Colonie, qu'il soit possible de désigner de la sorte, en restreignant même le sens de ces mots autant que peut y autoriser la pauvreté excessive de la Guiane française.

Page 291. *La ville et le fort de Cayenne sont situés sur la pointe méridionale de l'île...* Un simple coup d'œil sur la carte que l'auteur a mise à la tête de son ouvrage fera voir le contraire, et il le dit lui-même à la page 296, où l'on trouve : *La*

Ville de Cayenne est bâtie sur la pointe du Nord-Ouest.

Page 291. L'auteur continue l'article précédent pour achever de faire connaître la position de la Ville et du fort de Cayenne. . . .
Par la latitude de 4 degrés 55 minutes, et par les 54 degrés 37 minutes de longitude...
 Et on lit en toutes lettres sur la carte qui est à la tête du livre, que la *Ville de Cayenne est située par 55 degrés 36 minutes. . . .*
 Laquelle de ces deux longitudes choisir? quel est le dernier mot de l'auteur? car il n'ignore certainement pas qu'un même lieu ne peut avoir qu'une seule longitude, comptée du même méridien.

Page 291. *Plus de cent vaisseaux peuvent être en sûreté entre ces deux pointes, (de la rivière de Cayenne) qui forment un port superbe et naturel.* L'auteur veut parler tout au plus de médiocres bâtimens marchands, puisqu'il est impossible, je ne dis pas aux vaisseaux, mais aux plus petites fré-gates d'y entrer. Il est probable en outre qu'il a un peu jugé de la beauté de ce port par l'étendue qu'il présente; mais ce n'est pas à beaucoup près la seule condition requise par

les gens de l'art, qui veulent de l'eau avant tout, et n'ont jamais songé à appeler *superbe* un port où l'on a la terre tout près de soi à sa gauche, des bancs de sable et des roches à assez peu de distance à sa droite, et où l'on est sûr de s'échouer dans la vase en avançant de quelques encablures.

Page 291. *L'entrée est difficile à cause des bancs de sable et de vase sur lesquels il faut passer pour venir au mouillage.....*

Il y a des bancs de sable dans l'intérieur de la rivière, mais on ne rencontre bien sûrement que de la vase molle, et très - molle, dans le trajet qu'il faut parcourir pour se rendre au mouillage.

Page 291, suite..... *Il faut même se garantir de quelques rochers à fleur-d'eau.....*

Cette indication est bien vague pour un objet de cette importance, et susceptible d'une aussi grande clarté. Il y a plusieurs roches, et entr'autres celle qu'on désigne sous le nom de *Cheval Blanc* dans l'intérieur de la rivière; mais elles intéressent peu les navigateurs, parce qu'elles sont au-delà du mouillage, et qu'ils ne vont jamais là sans avoir à bord un pilote du pays. Pour venir

au mouillage, on ne peut avoir quelque chose à craindre que de la seule roche l'*Aimable*, située à assez peu de distance de terre.

Page 293. *Elle* (l'île de Cayenne) *a aussi de petites rivières d'eau douce, fournissant en abondance de l'eau excellente, et sur leurs bords on a établi un grand nombre de moulins à sucre.....* Ici, il n'est plus question d'exagération ou d'inexactitude dans la manière de présenter les faits; les faits eux-mêmes n'existent pas et ne peuvent pas exister. On sent d'abord que, d'après la petite étendue de l'île, et le peu d'élévation de ses montagnes, ces rivières ne peuvent être et ne sont en effet que de mauvais petits ruisseaux, mais voici une observation plus importante. En 1788, il n'existait dans toute l'île de Cayenne qu'une seule sucrerie, ou moulin à sucre, celle qui avait autrefois appartenu aux jésuites (1). A cette époque tous les regards et toutes les espérances étaient tournés vers les nouveaux défrichemens d'*Approuague*; la plupart de ceux qui avaient

(1) On n'en comptait que quatre ou cinq dans toute l'étendue de la Guiane française.

des établissemens dans l'île (entr'autres M. de *Préville*, qui possédait la plus belle habitation à *Remire*) divisaient leurs ateliers pour en envoyer une partie dans ce canton fertile ; les autres ne restaient exclusivement attachés au sol que parce qu'ils n'avaient pas les moyens de faire autrement : tout ce qui n'était pas les bords de la rivière d'*Aprouague*, et le nouveau genre de culture à l'instar de *Surinam*, était tombé en discrédit. En outre, et abstraction faite de toutes ces considérations locales qui décident déjà la question, je le demande à quiconque a une légère idée des Colonies, des ateliers, des bâtimens, et des dépenses énormes de toute espèce qu'exigent les sucreries, s'il est possible d'après sur-tout les circonstances qui se sont succédées, qu'il s'en soit formé cette quantité depuis 1788, dans un pays où les habitans, en très-petit nombre eux-mêmes, n'ont en général qu'une poignée de nègres, et où l'on aurait de la peine à en trouver quatre en état de faire les avances rigoureusement nécessaires pour les seuls bâtimens.

P. 293. *Les mornes ou montagnes de l'île*

sont que des collines cultivées jusqu'au sommet; les plus considérables se nomment la montagne du Pont de Remontabo, etc.; tout le reste du terrain consiste en terres basses bien arrosées et très-fertiles. On ne peut regarder ceci, de la part de l'auteur, que comme une prédiction de ce qui arrivera peut-être un jour, car la plupart des terres hautes qu'il indique sont encore presque entièrement couvertes de bois, et les quatre cinquièmes au moins des terres basses de l'île n'offrent pas la plus légère trace de culture.

Page 295. *En suivant la côte on trouve la rivière d'Arouague; la pêche du lamentein et de la tortue y est fort abondante.....* J'ai fréquenté long-tems et à plusieurs reprises les bords de cette rivière, sur laquelle je n'ai cessé en outre de questionner les habitans, et d'après cela, je puis assurer qu'on n'y fait point du tout la pêche de la tortue, et qu'on y cite les époques où l'on a pris par hazard un lamentein. Ce poisson extraordinaire, dont on fait véritablement la pêche aux environs du *Cap de Nord*, ne dépasse guères le *Cap Cassipour* du côté de Cayenne.

Page 295. *A cinq ou six lieues de son embouchure (l'Oyapock) le fleuve fait un enfoncement qui forme un très-beau port, où l'on mouille à six brasses de profondeur, aussi près de terre que l'on veut...* Cette fois-ci l'auteur a raison, et j'ai été dans l'endroit dont il parle; mais une pareille vérité est un piège si elle reste isolée, et elle devient inutile si on la commente. En effet, à quoi sert un mouillage et un port à cinq ou six lieues dans l'intérieur des terres, s'il est impossible aux bâtimens de s'y rendre, et c'est précisément le cas pour la rivière d'*Oyapock*, embarrassée de bancs et de roches, et où il y a trop peu d'eau pour qu'un bâtiment un peu considérable puisse la remonter.

Pag. 297. *Les rues de la ville (de Cayenne) sont larges, tirées au cordeau; elles ne sont point pavées....* Je suis fâché de contrarier aussi directement le citoyen armateur; mais je ne puis pas m'empêcher de dire que les rues de Cayenne consistent en cinq ou six, dont deux seulement assez larges, la principale au moins bien sûrement pavée, et aucune tirée au cordeau. Ce sont là de ces vérités de fait dont tous ceux qui ont été.

à Cayenne seront à portée de décider , et qui ne paraîtraient pas de nature à pouvoir donner lieu à une erreur.

Le chapitre XIII traite des arbres et des plantes, et l'auteur aurait pu le supprimer presque entièrement, si, dans le quart de son ouvrage qu'il consacre à la Guiane Française, il avait voulu ne s'occuper du moins que de ses productions particulières; mais les deux tiers de celles dont il parle lui sont communes avec toutes nos Colonies d'Amérique, tandis qu'il en oublie plusieurs très-importantes qui lui sont propres. C'est ainsi qu'on est étonné de ne pas voir figurer dans cette énumération le *Copahu* et le *Guaiamadou*, et d'y rencontrer une longue description du Bananier, de l'Abricotier, du Cocotier, du Sapotiller, des Cannes à sucre, du Cacaoyer, du Cotonnier, de l'Indigo, etc. pour laquelle il aurait pu renvoyer à la plupart des ouvrages de botanique ou d'histoire naturelle.

Il est étonnant que, même sur des objets aussi généralement connus, l'auteur ait été encore si mal servi par ses mémoires, et surtout qu'il n'ait pas mis plus de soin à les ré-

former par ses propres observations dans le cours de ses voyages. Il dit , aux pages 308 et 309 , *le fruit de l'Abricotier est rond et plus gros qu'une balle à jouer....* Jusques-là l'auteur a parfaitement raison , car un bel Abricot de cette espèce est au moins de la grosseur d'un boulet de dix-huit livres. *Son noyau* , ajoute-t-il , *a la grosseur d'un œuf de poule.* Ce noyau (ou plutôt cette amande) est rarement seul ; on en trouve souvent dans un même Abricot , deux , trois et jusqu'à quatre , chacun de la grosseur que l'auteur désigne (1).

Je ne releverai pas une erreur manifeste de la page 318 , où on lit que *les Cannes à sucre sont la principale richesse de la Colonie* , tandis que jusqu'à ce jour le sucre est à peine un objet d'exportation pour la Guiane Française , et je me contenterai de choisir dans ce chapitre l'article suivant , auquel je ne me permettrai pas de changer une syllabe ; je prie le lecteur de vouloir bien le lire avec attention.

(1) C'est assez dire que l'Abricot d'Amérique n'a de commun que le nom avec celui d'Europe.

Page 309. « L'Acajou-Pomme est un arbre
 » *tortueux et qui ne s'élève pas beaucoup* ;
 » son fruit est une pomme terminée par une
 » noix verte. La pomme n'est bonne à manger
 » que quand elle est bien mûre. L'*amande*,
 » dont la *noix* (1) se mange en guise de
 » cerneau ou sur le gril, ne se peut ouvrir
 » qu'avec un couteau ou un marteau. Cet
 » arbre *croît si gros et à une hauteur si*
 » *prodigieuse, qu'on en fait des pirogues*
 » *de 40 à 50 pieds de long, et de grandes*
 » *et larges tables d'une seule pièce* ».....

Cette contradiction choquante vient de ce que l'auteur a oublié qu'il y a deux espèces d'Acajou qui ne se ressemblent que par le nom : l'un l'*Acajou - Pomme*, qui est en effet petit, tortueux, et dont le bois n'est d'aucune utilité ; l'autre, l'*Acajou à planches*, qui est remarquable par sa grosseur et son élévation.

Le chapitre XIV, qui est destiné à faire connaître les quadrupèdes, oiseaux, pois-

(1) Tout le monde connaît, en France, les noix d'Acajou, et néanmoins on aura de la peine à comprendre ce que c'est que l'*Amande dont la noix*.....

sons, reptiles et insectes de Cayenne, fourmille aussi d'inexactitudes et d'erreurs palpables, que je ne m'amuserai pas à relever en détail. C'est ainsi qu'on y trouve entr'autres que *le Paresseux emploie tant de tems à descendre d'un arbre et à gravir sur un autre, qu'il devient d'une maigreur affreuse.....*, tandis que c'est tout au plus l'affaire de quelques heures.

Que, page 323, à Cayenne, *sur les meilleures tables, les têtes de singe se mettent dans la soupe et se servent dessus*, tandis que c'est un usage absolument inconnu à Cayenne, et dont on ne serait guères moins révolté qu'à Paris.

Que, page 324, *il faut que les habitans aient des preneurs de rats, c'est-à-dire, un nègre ou deux qui n'ont d'autre emploi que de prendre ces animaux rongeurs et destructeurs*, tandis qu'il n'a jamais existé d'habitant qui ait pu avoir une pareille idée.

Que, page 325, *les poissons les plus estimés de Cayenne sont les Rougets, les Solles, l'Anguille, le Lamentin*, tandis qu'on ne connaît à Cayenne ni Rougets, ni

Solles, ni Anguilles (1), et qu'on n'y a jamais d'autre Lamentin que celui que les Indiens des environs du *Cap de Nord* y apportent salé.

Que, page 326, l'*Espadon* peut satisfaire le gourmand le plus difficile, tandis qu'on n'emploie la chair des cinq sixièmes de ceux qu'on prend qu'à faire de l'huile, et que le reste se vend à vil prix aux nègres, ou tout au plus à quelques blancs faméliques qui n'ont pas le moyen d'acheter autre chose.

Que, page 327, il est d'autres oiseaux dont le chair est moins estimée, tels que les *Gros-Becs*, les *Colibris*, les *Aigrettes*, les *Grands-Gosiers*, les *Spatules*, les *Frégates*...., tandis que personne ne songe à manger aucun de ces oiseaux, à moins que ce ne fût par bizarrerie ou par curiosité, comme on peut manger des *Pies*, des *Geais* et des *Goélans* en Europe, etc. etc. etc.

Je me presse d'arriver à la fin, car plus j'avance, et plus la modération que je me

(1) Il n'y a à la Guiane d'autres Anguilles que celles dont j'ai parlé sous le nom d'*Anguilles de Savane*, et qui n'ont rien de commun avec celles d'Europe.

suis imposée devient pénible et méritoire ; et plus je supporte impatiemment qu'on abuse à ce point de la bonne foi du public. Jadis on disait en pareil cas que le voyageur s'était endormi dans sa chaise de poste , mais le moyen de lui trouver une excuse dans un pays où il n'y a pas même de chemins!..... Une excuse , j'y serais embarrassé ; mais une explication de tant de rapports inexacts , contradictoires , entièrement controuvés , on la découvrira sans peine : il est des choses qui ne se devinent pas.

Encore trois ou quatre remarques bien rapides , et en franchissant à pieds joints tous les intervalles , toutes les erreurs qui ne sont pas de nature à donner de fausses idées sur des objets importans.

Page 331. *Il y croît de la Pitre , espèce d'herbe qui se taille comme le chanvre ; le fil en est plus fort et plus fin que la soie , dont il ruinerait le commerce si l'usage en était permis en France. Mais présentement que les petits intérêts particuliers le cèdent au bien général , un sage gouvernement ne pourrait-il pas concilier les importations en soie du Levant et de l'Italie,*

avec les moyens de tirer un parti avantageux du fil soyeux que l'on retire de l'herbe appelée PITRE.... Ce vœu a le mérite d'être bien patriotique, mais la patrie a besoin de vœux et de conseils éclairés. J'ai parlé aussi de cette plante précieuse, mais j'en ai fait tout l'éloge qu'il était possible d'en faire, lorsque j'ai dit qu'elle pouvait remplacer le chanvre dans quelques-uns de ses usages, et que j'ai été jusqu'à supposer que l'industrie Européenne parviendrait à en tirer un plus grand parti encore. Vouloir comparer la pitre à la soie, et avoir même l'air de craindre que celle-ci ne soit victime de la concurrence, c'est comme si l'on avait peur de voir l'or supplanté par le cuivre, et l'acier par le plomb.

Page 337, à la suite d'une longue tirade, dans laquelle il serait aisé de relever plusieurs exagérations manifestes, le citoyen armateur ne peut pas s'empêcher de s'écrier :
 « *Quel heureux pays où l'on n'est point*
 » *exposé à la rigueur du froid près de six*
 » *mois de l'année, ainsi que dans une*
 » *partie de l'Europe!.....* » Une pareille exclamation semble venir d'un observateur
 plus

plus frileux qu'éclairé, car cette béatitude, qui charme si fort l'auteur, est loin d'être un privilège exclusif de la Guiane. Elle le partage avec presque tous les habitans de la Zône-Torrïde, et une partie de ceux des Zônes tempérées, c'est-à-dire, avec plus du tiers du globe habitable.

Page 339. *Les Créoles de Cayenne sont mieux faites que celles des autres îles de l'Amérique : remplies de graces, elles pétillent d'esprit; à la politesse elles joignent la vigilance et l'activité; et ce qui achève leur éloge d'une manière plus étonnante, elles sont aussi aimables que sages....* J'ai eu trop à me louer des honnêtetés sans nombre dont ont bien voulu me combler les dames de Cayenne, pour oser contredire le citoyen armateur sur un article qui est à leur avantage; mais j'ose lui garantir qu'elles le trouveront bien galant, et je crains même qu'elles ne le soupçonnent d'avoir écrit sur des mémoires.

Page 359. *Lorsqu'on a amené l'Enfant-Perdu à l'Ouest, il ne faut pas encore porter au Nord-Ouest, mais faire le Nord quelque tems, crainte de tomber par la*

force du courant sur les Iles-du-Diable, qui sont très-dangereuses ; il doit cependant y avoir des mouillages autour d'elles... Est-il bien possible que quelqu'un, qui se dit navigateur, parle, je ne dis pas de la crainte, comme il le fait, mais de la possibilité même de se jeter sur les *Iles-du-Diable* en sortant de Cayenne, tandis que ces îles en sont éloignées de douze lieues, et de huit ou neuf de l'*Enfant-Perdu*, comme il le dit avec raison lui-même dans l'article suivant. A la vitesse de deux nœuds (1) qu'ont ordinairement les courans sur cette partie de la côte, et en supposant qu'ils portassent directement sur ces îles, il faudrait donc au moins douze heures pour pouvoir y être jeté, et cela à partir de l'*Enfant-Perdu*, c'est-à-dire du point où l'on est entièrement sorti de Cayenne ; or, on n'a pas besoin de ce tems-là pour laisser tomber une ancre, si l'on est en calme, ou pour donner un petit coup de gouvernail à droite ou à gauche dans le cas contraire, et c'est tout ce qu'il en faut, pour éviter un aussi petit point qu'on a le

(1) Le nœud répond à un tiers de lieue marine.



choix de ranger de près ou de loin , et autour duquel tout est mouillage. Pour peu qu'on soit du métier , on pardonnera difficilement au citoyen armateur son erreur au point de signaler comme un objet de crainte, un danger qui n'est pas même possible; c'est pis que si, en s'embarquant sur la *Seine* au-dessus de Paris pour se rendre à cette Capitale, on était tourmenté par la crainte d'être entraîné et fracassé contre le pont de *Saint-Cloud*.

Je termine ici mes observations déjà trop longues peut-être, mais qu'il eût dépendu de moi de multiplier à l'infini. Tous les lecteurs un peu attentifs, et les plus étrangers à la navigation et à la Guiane Française, pourront en sentir la justesse. Quant aux autres, j'espère que l'ouvrage du citoyen armateur et le mien, parviendront tous les deux à Cayenne, et qu'un habitant instruit daignera prononcer un jugement qui fixe invariablement celui du public. Bien loin de le redouter ce jugement, je l'invoque, parce que je ne puis pas être juge moi-même dans ma propre cause, et que je souffre néanmoins de voir une partie des lec-

teurs en suspens , entre le résultat d'observations soignées, fruit de l'expérience; et des idées entassées sans plan, sans ordre, sans exactitude, sans choix , quelquefois même sans possibilité, et dans le seul but de faire un gros livre.

J'ignore si le citoyen armateur, sous le nom duquel il paraît, a jamais été à Cayenne, et je consens à y croire puisqu'il le dit; mais je ne puis pas m'empêcher d'ajouter que, pour publier une relation pareille, il eût pu, fort aisément, se contenter de faire un armerment dans une bibliothèque, pour rassembler, quelques noms, et se livrer ensuite à son génie.

F I N



T A B L E

D E S C H A P I T R E S

Contenus dans ce Volume.

<i>AVANT-PROPOS,</i>	page 5
<i>Tableau de la Guiane française,</i>	11
CHAPITRE I. <i>De la Guiane en général,</i>	15
CHAP. II. <i>De la Guiane française, ou</i> <i>France équinoxiale,</i>	20
CHAP. III. <i>Idée générale, état actuel, et</i> <i>usages particuliers de la Colonie de la</i> <i>Guiane,</i>	25
CHAP. IV. <i>Climat de la Guiane,</i>	39
CHAP. V. <i>Culture,</i>	51
CHAP. VI. <i>Des Indiens ou Sauvages,</i>	67
CHAP. VII. <i>Des productions du règne</i> <i>végétal,</i>	96
CHAP. VIII. <i>Ressources et objets de con-</i> <i>sommation qu'on trouve à la Guiane,</i>	117
CHAP. IX. <i>Poissons,</i>	126
CHAP. X. <i>Insectes,</i>	140

CHAP. XI. <i>Coup d'œil rapide sur la Guiane française, sous le raport de l'histoire naturelle,</i>	147
CHAP. XII. <i>Des Nègres,</i>	159
CHAP. XIII. <i>Renseignemens et observations nautiques,</i>	169
<i>Observations de l'Auteur, au sujet d'un livre qui vient de paraître à Paris, sous le titre de Voyage à la Guiane et à Cayenne, fait en 1789 et années suivantes,</i>	197

Fin de la Table.





